

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. ... SAINT-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 15 FEVRIER 1968 PRIX 10c

Les enseignants de Saskatchewan songent à démissionner en masse

REGINA — D'après un rapport de la Presse Canadienne, les instituteurs de Saskatchewan menaceraient de démissionner en masse si certaines clauses d'un nouveau projet de loi du gouvernement provincial, concernant les salaires des instituteurs, ne sont pas modifiées.

☆ ☆ ☆

Si le nouveau bill intitulé "Teachers' Salary Act" est approuvé tel quel, rapporte la Presse Canadienne, les salaires des instituteurs seraient désormais discutés par régions dites de négociation; et les commissions scolaires locales n'auraient plus de juridiction sur les questions de salaires. Ainsi, dans chaque région, un comité représentant tous les instituteurs de la région négocierait les contrats de salaires avec un comité représentant les commissaires d'écoles de la même région.

Le salaire du principal, c'est-à-dire de l'instituteur-en-chef d'une école qui a au moins dix instituteurs, serait discuté à part.

Les instituteurs de Saskatchewan s'objectent en particulier à ce que leurs salaires soient distribués sur une période allant du 1er janvier au 31 décembre au lieu du 1er septembre au 31 août.

La Presse Canadienne a également effectué une enquête à travers le pays et elle constate que des règlements similaires existent actuellement au Manitoba, en Colombie-Britannique et au Québec.

Au Manitoba

Le "Public Schools Act" du Manitoba interdit aux instituteurs de faire la grève et les obligent à recourir à l'arbitrage en cas de disputes. Cette loi ne s'applique pas aux principaux d'écoles.

Dans chacun des 48 districts scolaires du Manitoba, il appartient à l'Association des Instituteurs du district de discuter des salaires. La plupart des ententes sont conclues pour un an, commençant soit en septembre, soit en janvier.

Au Québec, où 700,000 instituteurs de l'enseignement public sont syndiqués, des négociations sont en cours en vue d'un nouveau contrat de deux ans. Présentement un certain nombre d'instituteurs québécois ne sont pas satisfaits du Bill 25 qui a établi l'hiver dernier un seul programme de négociation de salaires pour toute la province.

En Ontario, les instituteurs voudraient que le "Teaching Profession Act" soit amendé afin de permettre le droit de grève. Actuellement, il leur est seulement permis de remettre leur démission soit le 30 mai, soit le 30 novembre.

Demandes d'augmentation de salaires

En Ontario, toujours d'après le rapport de la Presse Canadienne, les instituteurs des écoles secondaires, au nombre de 28,000, ont approuvé, lors de leur convention annuelle, une résolution demandant une hausse de salaires de huit à dix pour cent, soit une échelle de salaires de $6,600 à $14,000 au lieu de celle actuellement en vigueur (de $6,000 à $13,600).

L'Association des instituteurs du Nouveau-Brunswick a, pour sa part, recommandé à ses membres de ne prendre aucun engagement d'enseigner dans la province l'année prochaine avant que le gouvernement ne donne réponse aux règlements de salaires que l'association lui a proposés.

Au Manitoba, d'après un relevé de la "Manitoba Association of School Trustees", les salaires des instituteurs ont augmenté en moyenne de $1,000, durant la période de septembre 1966 à septembre 1967. On s'attend cette année à une nouvelle augmentation de $300, ce qui placerait le salaire moyen de la province à plus de $7,000.

Si l'on se reporte à 1949, où le salaire global des instituteurs au Manitoba se chiffrait $9.5 millions, la somme des salaires pour 1968 devrait atteindre les $70 millions. Il faut se rappeler cependant que le nombre des instituteurs a plus que doublé depuis 20 ans. Par ailleurs, la moyenne des salaires individuels a plus que triplé au cours de la même période.

Le Canada prête $21 millions à l'Inde

NEW DELHI — Le ministre du Commerce, M. Robert H. Winters, et le premier ministre suppléant, M. Morarji Desai, ont signé le 8 février un accord en vertu duquel le Canada prêtera à l'Inde la somme de $21,140,000. Aux termes de ce prêt le Canada fournira une vaste gamme de matières premières, d'équipement et de services dans le cadre de l'aide qu'il accorde au Programme de développement à long terme de l'Inde.

Ce prêt s'ajoute à ceux qui ont déjà été consentis par notre pays à l'égard des engrais chimiques et des produits industriels. Le Canada a donc rempli tous les engagements qu'il avait pris envers l'Inde pour la présente année financière, en vue du développement de ce pays. Comme les prêts antérieurs, il ne porte pas d'intérêt ou de frais de service et est remboursable au cours d'une période de 50 ans, y compris un période de grâce de 10 ans.

La signature de ce prêt marque une nouvelle étape des relations amicales et étroites qui existent entre le Canada et l'Inde dans le domaine de la coopération économique. Depuis 1950, le Canada a fourni à l'Inde plus de 645 millions de dollars sous forme d'aide alimentaire, de matières premières industrielles, d'engrais chimiques, d'équipement industriel et d'assistance au développement de ce pays dans les domaines de l'énergie hydro-électrique et nucléaire.

☆ ☆ ☆

Le Canada aide l'Inde à aménager son agriculture

OTTAWA — Une équipe canadienne de spécialistes agricoles est d'avis que l'Inde pourra arriver à se suffire à elle-même vers 1971, en matière de production de céréales vivrières, pourvu que se maintiennent l'orientation actuelle de son agriculture, ainsi que les prix avantageux payés aux agriculteurs.

Ces spécialistes sont membres du groupe que le Bureau de l'aide extérieure a envoyé en Inde vers la fin de l'automne 1967 sous la direction de M. C. F. Bentley, doyen de l'Université de l'Alberta, pour y étudier à fond les moyens d'utiliser au mieux, dans le cadre du programme d'aide du Canada, les ressources canadiennes consacrées au développement de l'alimentation et de l'agriculture indiennes.

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré que ce rapport facilitera grandement la mise en oeuvre des programmes de plus en plus nombreux d'assistance du Canada au développement. Il a affirmé que les conclusions de cette étude seront mises en application graduellement, à mesure que de nouveaux projets et de nouveaux programmes seront mis au point en consultation avec le gouvernement de l'Inde.

M. Martin a ajouté que les constatations de l'équipe canadienne pourront peut-être s'appliquer aux problèmes alimentaires et agricoles d'autres pays en voie de développement, ce qui encouragerait le gouvernement canadien à conserver une part plus considérable de ses programmes d'aide présents et futurs à ce domaine essentiel.

Les spécialistes, choisis dans les milieux industriel, agricole et universitaire ont signalé que l'ambitieux projet de l'Inde d'offrir dès 1971 une alimentation plus satisfaisante à une population accrue semble devoir être couronné de succès, pourvu que la production indienne de matières auxiliaires, d'engrais, par exemple, atteigne l'objectif qui sert de base au quatrième Plan quiquennal provisoire, pourvu aussi que la priorité donnée aux besoins agricoles dans l'économie indienne soit maintenue. L'équipe ajoute qu'un nouvel effort sera nécessaire pour que ces progrès se poursuivent au-delà des premières années de la décennie 1970.

Le rapport précise que le Canada pourrait apporter une aide particulièrement valable dans des secteurs particuliers des besoins de l'Inde: enseignement supérieur de l'agriculture et formation technique et professionnelle comprenant les techniques de l'alimentation et des travaux d'irrigation et de mise en valeur des terres; la fourniture d'engrais et d'éléments d'engrais; l'appui à la technologie et à la recherche en alimentation et la participation aux travaux destinés à améliorer les normes de l'alimentation.

Parmi les membres de l'équipe de M. Bentley se trouve M. W. C. McDonald, spécialiste de la protection des végétaux au ministère canadien de l'Agriculture, Winnipeg.

Festival d'hiver au Collège St-Boniface

Les étudiants du Collège annoncent, en dernière heure, que leur festival d'hiver, qui aura lieu cette année du 16 au 18 février, sera un Carnaval à la québécoise.

Vendredi 16 février

D'abord, le vendredi soir 16 février, les étudiants du collège se rendent à Lockport avec leurs amis pour une soirée de toboggan ("tobboggoning").

Samedi 17 février

Le samedi après-midi sera réservé aux jeux divers: hockey, football sur glace, volleyball, boites à chansons.

Dimanche 18 février

La dernière journée du festival s'ouvrira avec une messe folklorique en la chapelle du collège. Suivront l'ouverture du cafétéria, le choix de la reine et du roi du festival, le spectacle musical avec les "Impacts"... Et encore des jeux. Le tout finira par une soirée dansante.

Congrès général de l'A.C.F.C. à Prince-Albert

REGINA — Le secrétaire de l'Association Culturelle Franco-canadienne (A.C.F.C.) de Saskatchewan vient d'annoncer le programme du 26e congrès général de l'A.C.F.C. qui se tiendra à Prince-Albert les 2 et 3 mars prochains.

Les inscriptions se feront dès le vendredi soir 1er mars, au sous-sol de la Cathédrale, et se continueront le lendemain matin, de 9 h. à 10 h., au gymnase du St. Mary's High School.

M. l'abbé Jean Papen, président de l'AFCIS, présentera un exposé sur le sens du Congrès.

Dans l'après-midi du samedi, M. Roger Lalonde, président du CERF (Comité d'études du Renouveau français), traitera des problèmes actuels de l'A.C.F.C. Son exposé sera suivi d'une discussion-panel à laquelle participeront les membres du CERF: MM. Omer Archambault et Joseph Jeanneau, le R. P. Raymond Beauregard, OM.I., et M. l'abbé Jean Papen.

La journée du dimanche 3 mars sera consacrée principalement à l'étude et adoption des nouveaux statuts de l'AC.F.C., ainsi qu'à l'élection des nouveaux officiers.

Au déjeuner des congressistes, l'orateur invité sera M. Georges-Henri Dagneau, directeur du Service du Canada français d'outre-frontières, au Ministère des Affaires culturelles de la Province de Québec.

Mission spéciale de coopération économique en Afrique francophone

OTTAWA — L'hon. Lionel Chevrier, Commissaire général des visites d'Etat au cours de l'année du Centenaire, dirigera une mission spéciale chargée d'étudier le programme canadien de coopération économique en Afrique francophone. La mission a quitté Ottawa au début de février. M. Henri Gaudefroy, Directeur général adjoint du Bureau de l'Aide extérieure, et M. Jacques Dupuis, du ministère des Affaires extérieures, accompagneront M. Chevrier.

Au cours de son voyage qui durera environ une quarantaine de jours, la mission visitera plusieurs pays d'Afrique francophone et y discutera avec les ministres et hauts fonctionnaires des pays visités divers aspects du programme canadien de coopération économique avec cette région. Dès son retour au Canada, la mission soumettra au gouvernement un rapport détaillé sur les projets d'aide déjà en marche et fera des recommandations en ce qui a trait à l'accroissement et à l'orientation future du programme canadien.

Depuis ses débuts en 1961 le programme de coopération en Afrique francophone s'est accru rapidement. Les crédits consacrés au programme depuis cette date se sont élevés à $35,500,000, dont environ $12,000,000 pour l'exercice financier en cours. Les subventions sous forme d'octrois pour les programmes d'assistance technique et d'équipement se sont élevées à $25,000,000. On a accordé en outre $6,500,000 sous forme de prêts au développement et $4,000,000 en aide alimentaire.

La plus grande partie des octrois accordés à l'Afrique francophone a été consacrée au programme d'assistance technique, c'est-à-dire à l'envoi d'enseignants et de conseillers dans les pays africains ainsi qu'à la formation universitaire et technique ici au Canada, de boursiers et stagiaires de ces mêmes pays. Parmi les projets les plus importants entrepris par le Canada, deux méritent d'être soulignés particulièrement: la création de l'Université nationale du Rwanda et l'envoi en Tunisie d'une équipe de cinquante médecins, infirmières et auxiliaires spécialisés à l'Hôpital d'enfants de Tunis.

De plus, 251 professeurs et enseignants de langue française recrutés en partie grâce au concours de la province de Québec se trouvent actuellement en Afrique francophone.

Un programme tactique de télécommunications par satellites

Afin d'établir, à l'avenir, des télécommunications plus rapides et plus sûres entre les forces armées alliées, sept pays ont mis sur pied le "programme TACSATCOM" (Tactical Satellite Communication), auquel sont associés la Belgique, la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Italie, le Canada et les Etats-Unis.

Ceux-ci ont publié une convention gouvernementale au sujet de leur collaboration dans le domaine des satellites de télécommunications tactiques. Le 1er juillet 1967 déjà, le premier satellite d'essai LES-5 fut lancé avec succès au Cap Kennedy. Celui-ci, qui mesure 1,70m, pèse 100 kilos et a un diamètre de 1,30m, est alimenté en énergie par des cellules solaires fixées sous forme de deux bandes sur le corps du satellite, qui capte les signaux en provenance de la terre pour les transmettre aux autres stations.

Cinq stations mobiles d'essai sont en service aux Etats-Unis; d'autres furent développées et construites par les autres pays participants. La contribution de la République fédérale allemande se concrétise par deux stations au sol mobiles. L'apport de la Grande-Bretagne consiste en deux stations au sol mobiles, une station aérienne et une station navale. Les Pays-Bas et le Canada participent chacun à raison d'une station au sol mobile et d'une station au sol fixe, tandis que la Belgique et l'Italie prennent part aux essais avec deux stations au sol mobiles.

Un groupe de chercheurs d'un institut allemand de physique de haute fréquence coordonne les travaux de recherche effectués sur le continent européen par tous les pays membres de l'O.T.A.N.



Un autre groupe de Franco-manitobains vient de terminer le cours de culture humaine de l'Institut de Personnalité de Montréal. Educateurs et hommes d'affaires, laïques et religieux, pères et mères, jeunes et moins jeunes, se sont réunis pour vivre cette expérience enrichissante sur le plan de la confiance en soi, l'enthousiasme, l'esprit de décision, l'art des relations humaines et l'art de persuader par la parole. Deux autres groupes sont actuellement en formation. Il y aura donc une démonstration gratuite le dimanche 18 février et le lundi 19 février, à 7 h. 30 du soir, en l'auditorium de l'hôpital Taché de St-Boniface. Le public y est invité.

(Photo Paul-W. Fournier)

L'A.E.C.F.M. accueille et appuie le "Rallye du Manitoba français"

C'est avec joie que l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba accueille et soutient sans réserve l'organisation du "Rallye du Manitoba français".

Le président de l'Association, M. Maurice Gauthier, dit que son groupe a, au cours des trois dernières années, pris de nombreuses initiatives afin d'essayer de concrétiser les pensées des Franco-manitobains en regard de leur participation à un fédéralisme révisé. Il accueille cette initiative comme étant un événement d'une extrême importance. Ce sera peut-être, dit-il, le plus grand ralliement dans l'histoire des Canadiens de langue française du Manitoba.

M. Rhéal Teffaine, vice-président de l'A.E.C.F.M., qui a rencontré avec son groupe les responsables de l'organisation du Rallye, déclare: "Qu'étant donné que ce grand événement rencontre à tous les poins de vues la nouvelle orientation de l'Association, une somme de $2,000 a été versée à cet organisme afin que le travail puisse commencer immédiatement, et il est fort probable, que d'autres sommes d'argent lui seront versées durant le développement de l'organisation des travaux". M. Teffaine ajoute qu'il espère que cette décision de l'Association amènera d'autres groupes à contribuer, afin d'assurer le plein succès de cette rencontre historique.

Pour sa part, le président de l'Association est convaincu que le Rallye sera un de ces événements qui contribuera à accroître l'intérêt des Franco-manitobains envers ce nouveau Manitoba qui est au seuil de son centenaire. D'autre part, M. Teffaine se dit enchanté de voir que des observateurs des autres provinces seront invités à ce Rallye et il ajoute: "Le Rallye détruira, une fois pour toutes, l'argument de certaines personnes qui prétendent que le fait français est mort au Manitoba".

La Belgique est déchirée par une lutte linguistique

BRUXELLES — Le gouvernement de coalition social chrétien-libéral de Belgique remettait, ces jours derniers (le 7 février), sa démission au roi Baudoin. Il n'avait pu en venir à un compromis pour régler le conflit qui oppose Flamands et Wallons au sujet de l'université catholique de Louvain.

Depuis la mi-janvier en effet, la fameuse ville universitaire est presque en état de siège. Des étudiants flamands y ont organisé des manifestations pour réclamer que la section francophone de l'université soit transférée en Wallonie (région francophone de la Belgique). Depuis déjà quelques années, les étudiants de langue flamande, les professeurs, le clergé et des membres du cabinet exercent des pressions acharnées pour que l'université, qui existe depuis cinq siècles, abandonne l'enseignement en français.

Le drame de Louvain

Il en résulte que l'agitation flamande met en jeu non seulement la réputation et le sort de l'Université mais aussi le sort de l'avenir bilingue de la Belgique.

Il y a en Belgique près de cinq millions de Flamands vivant essentiellement au nord et à l'ouest; trois millions de Wallons francophones au sud et à l'est et près d'un million et demi dans la région bilingue de Bruxelles.

Il existe à Louvain deux sections bien distinctes, une flamande et une française, qui correspondent aux deux expressions linguistiques belges. Malgré des petits heurts épisodiques, ces deux sections coexistaient dans une relative bonne entente bien que la ville de Louvain, elle-même, fut située en territoire flamand. Mais voici que, depuis quelques années, explique Paul Masson, correspondant pour Le Devoir, les extrémistes flamands demandent et réclament qu'en Flandre, il ne soit plus parlé que le flamand et, dans cette optique, exigent que la section francophone de l'université déménage en territoire wallon.

Petit à petit, au fur et à mesure des réclamations, Louvain est devenu un abcès, un témoin de la lutte linguistique en Belgique. Depuis deux ans, les choses étaient restées calmes bien que la déclaration des évêques belges proclamant l'unité de l'université et refusant son démantèlement ou son dédoublement ait, au moment de sa publication (1966), provoqué quelques remous.

Mais au fil des mois, le problème de Louvain s'est politisé surtout avec la discussion de la loi sur l'expansion universitaire qui obligerait les pouvoirs publics à prendre leurs responsabilités à l'égard des décisions prises par le Pouvoir Organisateur de l'université catholique de Louvain.

Enfin le conseil académique de la section française de l'université publiait un document qui annonçait un plan d'expansion de la section française prévoyant la mise en place progressive de tous les moyens qui permettraient à cette section de se développer sans entrave, y inclus des extensions possibles à Bruxelles, Ottignies et ailleurs en Wallonie. Cela n'eut pas l'heur de plaire aux Flamands.

Réactions des Flamands

Ce que le conseil académique francophone avait voulu être une analyse conscientieuse du milieu universitaire, de ses besoins de renouveau dans ses structures, ses programmes et ses méthodes, un projet de solution des problèmes actuels et à venir, apparut aux milieux flamands comme une monoeuvre francophone pour trouver de nouvelles raisons de demeurer à Louvain.

C'est alors que les extrémistes sont descendus dans les rues pour s'en prendre non seulement aux étudiants francophones de l'université, mais aussi aux professeurs francophones. Des salles de cours ont été envahies, des incendies allumées. Chaque jour, la police dut intervenir.

Attitudes des autorités

Le 21 janvier, le Conseil d'administration unitaire de l'université se réunissait pour examiner la situation: ce fut pour constater qu'un désaccord de principes régnait entre les membres francophones et les membres flamands du Conseil, ces derniers ayant tenté — sans succès — de faire admettre le départ des francophones par "petites doses".

D'autre part, les autorités religieuses, et le cardinal Suenens en particulier, se font accusé de "laisser aller" l'affaire, de ne pas prendre position alors qu'ils ont la responsabilité de l'institution. Mais, en réalité, la situation de la hiérarchie de Belgique est d'autant plus délicate que le bas-clergé flamand est nationaliste à outrance et partisans ouvert du "Walon buiten" (les Wallons dehors!).

Quant au gouvernement, il attendait prudemment, se contentant surtout d'assurer le maintien de l'ordre pendant qu'on préparait une étude scientifique sur le problème.

Mais les événements des derniers jours ont disloqué une coalition déjà chancelante, et l'on craint dans les milieux politiques belges que faute de solution de rechange, le roi Baudoin ne doive dissoudre les chambres et envoyer les électeurs aux urnes.

L'URSS a doublé le nombre de ses fusées nucléaires

WASHINGTON — Le nombre des missiles nucléaires intercontinentaux situés sur des plates-formes en territoire soviétique et capables d'atteindre les Etats-Unis a plus que doublé en un an, a déclaré M. Robert McNamara, dans un rapport au Congrès qui marque le terme de sa mission de sept années à la tête du département de la défense.

Au premier octobre dernier l'Union soviétique disposait de 720 ICBM alors qu'elle n'en possédait que 340 en 1966.

En outre, a-t-il ajouté, nos services de renseignements signalent que les Soviétiques disposent aussi de 130 autres missiles balistiques dont trente sont embarqués à bord de sous-marins nucléaires et destinés à des objectifs aux Etats-Unis et une centaine à bord de sous-marins conventionnels et qui sont vraisemblablement destinés à l'Europe.

Les Etats-Unis ont 1,054 ICBM à terre et 656 autres à bord de sous-marins nucléaires.

"Nous estimons que la puissance soviétique en matière d'ICBM s'accroîtra encore au cours des prochaines années mais à un rythme bien moindre que ces derniers mois", ajoute M. McNamara.

"Notre force stratégique est supérieure à celle des Soviétiques, mais il reste que l'Union soviétique peut détruire les Etats-Unis même après avoir reçu tout le poids de notre première intervention.

26e CONGRÈS GÉNÉRAL DE L'A.C.F.C. À PRINCE-ALBERT

Samedi et dimanche, 2 et 3 mars — *Cordiale invitation à tous*

Le Rallye du Manitoba français

Ce qui était en gestation depuis un certain temps a finalement vu le jour; l'ambitieux projet de "revalorisation sociale, économique et culturelle de la société francophone du Manitoba" est maintenant chose officielle. Bientôt les organisateurs du "Rallye du Manitoba Français" parcourront la province en tous sens, partout où se trouve un noyau francophone, et orienteront les Franco-manitobains dans un travail d'"auto-évaluation collective".

En d'autres mots, on nous demandera à tous, jeunes et vieux, (peut-être plus aux jeunes qu'aux vieux, puisqu'il s'agit de préparer l'avenir, le "deuxième centenaire"), de prendre "plus profondément conscience des réalités d'aujourd'hui dans les domaines du travail, du revenu et de l'évolution de la collectivité franco-manitobaine", — compte tenu évidemment de tout le milieu canadien, c'est-à-dire des relations nécessaires entre Canadiens de langue anglaise et de langue française — et d'en déterminer les objectifs.

En somme, si le groupe franco-manitobain a un rôle à jouer dans l'épanouissement de notre société, il se doit de l'examiner sérieusement et de s'y engager résolument. Cela demandera, d'une part, un effort de pensée et d'analyse réaliste et, d'autre part, beaucoup d'esprit de décision.

D'ailleurs, le rallye devrait révéler s'il y a précisément parmi nous cette force de pensée, cette idéologie et cette volonté d'action qui font les collectivités vigoureuses et productives.

Il dut y en avoir une bonne dose chez nos grands-pères ou arrière-grands-pères quand, en 1916, ils se sont dit que du français, il y en aurait parce qu'ils en voulaient! Pour eux, il ne s'agissait pas là d'une simple ambition intellectuelle ou culturelle; la plupart n'avaient peut-être pas assez d'instruction pour employer ces grands mots. Mais ils avaient une certaine conscience de leur identité, de leur personnalité la plus profonde qu'ils sentaient menacées de disparaître. Alors, réagissant peut-être plus par intuition ou par instinct que d'après des raisonnements philosophiques ou des arguments culturels, ils ont décidé de rester eux-mêmes, de ne pas disparaître. Et ces valeurs humaines qu'ils ont voulu garder et transmettre, elles sont encore présentes en nous aujourd'hui.

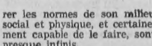
Cependant, nous prétendons ne plus devoir agir aujourd'hui par instinct ou par intuition. Nous ne voulons procéder qu'après enquêtes scientifiques, méthodiques, systématiques, etc., même quand il s'agit de valeurs aussi difficiles à cerner que la culture, la personnalité et tous ces impondérables qui constituent l'âme d'une collectivité. Il faut être de notre temps.

Il convient donc de se réjouir de ce que le "Rallye du Manitoba français" se serve de ces méthodes et techniques socio-économiques pour amener notre collectivité à se connaitre plus à fond, avec toutes ses possibilités comme avec ses déficiences, avant d'établir des lignes de conduite qui devraient pouvoir l'orienter vers de nouveaux essors.

Et nous souhaitons aux organisateurs de trouver dans tous les rangs de notre société, parmi les professionnels autant que parmi les ouvriers et les cultivateurs, un accueil sympathique, accompagné d'une collaboration franche et entière.

J.-P. A.

L'économie du Canada et des Etats-Unis reste ferme malgré les crises ailleurs



MONTREAL — Les crises économiques internationales qui viennent de se succéder ont eu tendance à masquer la fermeté fondamentale des économies nord-américaines, si on en croit la Banque de Montréal dans sa Revue des Affaires de janvier.

Les populations des deux pays sont surtout jeunes et opulentes; les investissements de capitaux, s'ils n'augmentent pas rapidement, atteignent des records; et jamais l'étranger n'a autant demandé aux deux économies.

Etant donné les demandes croissantes des autres nations hautement industrialisées et des pays moins avancés, jointes à la réduction sensible des barrières commerciales grâce au Kennedy Round, les perspectives des exportations à lointaine échéance ne donnent "certainement pas lieu au découragement".

En outre, "les besoins d'une société bien résolue à améliorer les normes de son milieu social et physique, et certainement capable de le faire, sont presque infinis.

"Ainsi, les tâches fondamentales devant lesquelles le Canada et les Etats-Unis se trouvent placés sont de maintenir la stabilité des prix et une saine croissance, face à une foule de besoins concurrents."

Interdépendance

A cause de l'interdépendance marquée entre les économies du Canada et des Etats-Unis, "il n'est pas étonnant de constater une réaction mixte en face des mesures que prend actuellement notre voisin.

"Les mesures qui servent à renforcer l'économie américaine, dit la B de M, vont sans doute s'avérer finalement avantageuses pour le Canada, mais le fait qu'en ce moment ces efforts sont concentrés surtout sur les problèmes de la balance des paiements est de nature à faire naitre plus de difficultés dans l'immédiat pour notre pays, dont la prospérité est si étroitement liée à notre succès dans le commerce international."

Les exportations canadiennes en 1967 ont marqué un accroissement de 9.5 pour cent par rapport à 1966 et atteint ainsi l'objectif officiel de $11.25 milliards.

Investissements de capitaux

En matière d'investissements de capitaux, les deux pays présentent des ressemblances marquées, et les derniers relevés indiquent des résultats restreints en 1967.

Les relevés préliminaires des projets d'investissements pour 1968 "révèlent une divergence" dans les projets des hommes d'affaires au Canada et aux Etats-Unis.

Certaines prévisions fixent l'accroissement aux Etats-Unis jusqu'à six pour cent, à rapprocher d'un recul de cinq pour cent au Canada.

Les dépenses de consommation l'an dernier n'ont pas augmenté à un taux correspondant à l'accroissement du revenu disponible et, dans les deux pays, le taux de l'épargne personnelle a atteint des niveaux anormalement élevés.

"En dépit de la retenue qu'ils ont manifestée, les consommateurs ont néanmoins été l'un des grands facteurs de soutien, l'année dernière, en Amérique du Nord, et il y a de belles chances, soutient la B de M, que les dépenses de consommation, à l'instar d'un catalyseur, déterminent un fort renouveau de croissance en 1968."

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415).

ABONNEMENT ANNUEL

Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Amérique du Sud: $5.50
Autres pays: $6.50

Les abonnements portent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire



Le regard suppliant de ses enfants pauvres traduit de façon pathétique l'appel pressant que les peuples du Tiers-Monde lancent à leurs frères chrétiens du monde entier en ce temps de l'année où la tradition la plus authentique recommande l'aumône comme forme très concrète de charité fraternelle. L'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix prépare à cet effet une grande campagne de partage. (Cliché NC)

L'A.C.F.C. vous donne... rendez-vous à Prince-Albert

Le 26e Congrès Général de l'A.C.F.C., d'abord prévu pour novembre 1967, dut être remis à la mi-février et, en raison de nouveaux contretemps, a été définitivement fixé aux 2 et 3 mars. En raison de la règle générale de l'alternance nord-sud, le prochain congrès général de l'A.C.F.C. se déroulera cette fois à Prince-Albert, celui d'octobre 1964 ayant eu lieu à Regina.

Le choix de Prince-Albert, où l'on trouve la principale concentration canadienne-française du nord de la Saskatchewan, s'avère particulièrement heureux cette année car il coïncide avec un effort marqué dans toute la province, mais tout spécialement dans sa partie nord, en vue de soutenir efficacement l'A.C.F.C. dans son travail, de plus en plus important.

Succès de la perception dans le nord

Le Cercle local de l'A.C.F.C. de Prince-Albert a réalisé ces temps derniers des progrès si encourageants, qu'on ne peut les passer sous silence: adhésion de onze membres au Club du Centenaire de l'A.C.F.C., soit 10 contributions de $100.00, plus une de $150.00, et de 14 membres au Club des 200, parmi lesquelles deux contributions de $50.00. Le total de la perception de l'A.C.F.C. à Prince-Albert a atteint en 1967 la somme de $2,100.00, qui se compare avec une contribution de $1,390.00 en 1966. Plusieurs membres du Cercle de l'A.C.F.C. de Prince-Albert ont, en outre, apporté une contribution de premier plan au travail du comité CERF (Comité d'Etude du Renouveau Français), et notamment M. Joseph Jeanneau, président du Cercle local, Mme Edmour Gaudet, secrétaire du cercle, et du comité CERF, et Me Omer Archambault, vice-président du cercle, et vice-président du CERF. En dehors de ces activités spéciales, tous les membres du cercle s'occupent activement de la préparation du congrès, sous la responsabilité principale de Mme Edmour Gaudet et du président du cercle de Prince-Albert. C'est dire que le secrétariat jouit d'une précieuse collaboration dans la préparation du congrès, et que celui-ci sera, sans aucun doute, une réussite.

Le cercle de Saskatoon, lui aussi, a connu cette année un beau succès, malgré de sérieuses difficultés causées par le départ de plusieurs dirigeants du cercle local, qui n'existe d'ailleurs, effectivement, que depuis deux ans environ. La contribution globale de Saskatoon est passée, de $80.00 en 1966, à $300.00 en 1967.

Il est à noter aussi que la perception de l'A.C.F.C., pour 1967, n'a été déclenchée que le 13 octobre, avec, comme consigne spéciale, de la mener à bien avant la fin de l'année. Or, des douze cercles locaux de l'A.C.F.C. qui réalisèrent cet objectif, dix d'entre eux étaient de la région nord. Les cercles locaux de l'A.C.F.C. de Prince-Albert, Saskatoon, Duck Lake, Saint-Denis, Vonda, Prud'homme, Léoville, Saint-Front, Saint-Isidore-de-Bellevue et Domremy méritent à ce titre les félicitations et les remerciements de l'A.C.F.C.

Si l'on tient compte du mécontentement que les Canadiens français de la région nord de la province avaient exprimé lorsque le secrétariat de l'A.C.F.C. fut déménagé de Saskatoon à Regina, en 1966, on ne peut que les féliciter du soutien qu'ils ont continué à apporter à l'A.C.F.C., avec autant de sincérité que de loyauté.

Voyage des étudiants

Autre activité à signaler: l'initiative de la Région nord-ouest, dont le centre est North-Battleford, d'organiser cette année, à l'instar des Franco-Albertains, un voyage interprovincial pour les jeunes étudiants de langue française de la Saskatchewan, dont une trentaine seront sélectionnés pour un voyage d'une durée de cinq semaines, en autobus, qui les conduira jusqu'à l'Ile-du-Prince-Edouard en juillet et août. Excellente initiative, à

(Suite à la huitième page)

La Riposte

L'affaire "poupée Petit Frère" ou Riposte à la Riposte par la Riposte

Le 14 décembre dernier, **La Liberté et le Patriote** publiait une première RIPOSTE intitulée "La poupée Petit Frère". Cet article attaquait au moyen d'une ironie versant sur l'humour, l'esprit sursexué de nos temps que manifeste la poupée Petit Frère, douée d'organes génitaux mâles. Hélas l'ironie n'est pas toujours facile à manier. Elle permet une mauvaise interprétation de la part d'un lecteur insuffisamment attentif. En conséquence, une TRIBUNE LIBRE paraissait la semaine suivante dans **La Liberté et le Patriote**, dénonçant une interprétation présumée mais fausse de mon article. Et ce qu'une personne écrit, plusieurs le pensent. Aussi ai-je eu vent, peu à peu, d'une même opinion circulant çà et là parmi certains lecteurs de ma notoire RIPOSTE du 14 décembre. Le moment me semble donc venu de riposter à ma Riposte, à savoir de la mettre au clair pour le bénéfice de ceux qui s'y sont perdus.

Comme je suis en quelque sorte accusé pour la "rumeur", je vous offre ce dialogue entre juge (autrui) et accusé (moi-même) au sujet de l'affaire "poupée Petit Frère":

Mise en accusation

Juge — Georges Allaire, êtes-vous un perverti sexuel?

Accusé — Non, monsieur le juge.

Juge — Vous savez pourtant qu'une "rumeur" à cet effet circule parmi des citoyens bien-pensants de notre communauté.

Accusé — C'est ce que certaines personnes m'ont laissé entendre.

Juge — Est-ce bien vous qui avez rédigé l'infâme Riposte du 14 décembre dernier?

Accusé — J'ai bel et bien rédigé la Riposte du 14 décembre, mais je ne vois pas en quoi cet article est infâme.

Juge — N'avez-vous pas prétendu dans cet article que la seule valeur humaine est la sexualité?

Accusé — Non, votre honneur.

Juge — On l'affirme.

Accusé — On se trompe.

Juge — C'est pourtant vous qui avez écrit: "Le jeu des poupées sera révolutionné par le réalisme éducationnel, et les poupées miracles (C'est-à-dire douées d'organes génitaux) assureront dès le berceau la formation salutaire d'enfants qui auraient autrement été réduits à la médiocrité".

Accusé — J'ai bien écrit cela.

Juge — Vous avez aussi ajouté: "L'éveil aux questions sexuelles étant ainsi suscité à la source même de l'humain, nous pourrons alors construire un monde meilleur".

Accusé — Je l'ai écrit.

Juge — Cela ne rend-il pas évident votre obsession sexuelle et donc votre perversion sexuelle?

Accusé — Non, monsieur le juge.

Juge — Comment, non?

Accusé — En ceci que vous avez omis d'ajouter la phrase qui suivait dans mon texte du 14 décembre: "Serait-ce là l'opinion des adultes qui inventent, produisent, distribuent et achètent ces nouvelles poupées?".

Juge — Où prétendez-vous en venir?

Accusé — Mon point est que vous avez d'abord lu une position que j'ai réellement développée, mais que je n'ai pas fait mienne.

Juge — Attention, jeune homme. Vos jeux de mots sont bien conus. N'essayez pas de vous en tirer par ce chemin.

Accusé — Je vous assure, votre honneur, que je ne m'amuse pas. Ecrire une phrase est une chose. Dire que c'est notre opinion, est une toute autre chose. Citer quelqu'un n'est pas se citer soi-même.

Juge — Et qui avez-vous cité?

Accusé — Je n'ai point directement cité. J'ai présumé, supposé, que ceux qui "inventent, produisent, distribuent et achètent ces nouvelles poupées" croyaient en la primauté sexuelle. Comment expliquer autrement que l'on fasse de tels objets pour des enfants que ne préoccupent pas des problèmes du genre?

Juge — Alors pourquoi n'avez-vous pas tout simplement dit dans votre article ce que vous me dites maintenant?

Accusé — Je l'ai dit, monsieur le juge. La preuve en est que c'est mon texte du 14 décembre que nous avons tous deux cité.

Juge — Si vous dites vrai, votre texte devait être très confus pour qu'on se soit mépris sur sa signification.

Accusé — Confus pour certains, mais non pour tous.

Juge — Ne jouez pas sur les mots!

Accusé — Telle n'est pas mon intention. Je dis que celui qui lisait ce texte à tête reposée voyait très bien que toute l'élaboration du paragraphe 1 à 4 ne faisait que développer de façon absurde, ridicule et ironique la position supposée "des adultes qui inventent, produisent, distribuent et achètent ces nouvelles poupées".

Par la suite, on pouvait voir que mes paragraphes 5 à 7 contredisaient entièrement une telle mentalité: "La fillette voit dans sa poupée un enfant qu'il faut choyer, habiller, laver, nourrir, endormir, changer, consoler, comme elle l'est elle-même pour sa maman. Ce n'est pas un bout de caoutchouc additionnel (l'organe) qui apportera une nouvelle perspective à sa poupée".

Juge — Cela est bien. Alors pourquoi n'avez-vous pas été compris?

Accusé — Plusieurs m'ont compris. Plusieurs ont ri lorsque je me suis moqué des obsédés qui veulent la génitalité partout. Mais d'autres n'ont pas dû lire mon article en entier. Ils ont dû lire les premiers paragraphes. Ils se sont alors indignés contre la position que je présentais — laquelle position n'était pas mienne. Et alors ils n'ont pas poursuivi leur lecture. Ils n'ont donc pas pu voir que je me dissociais moi-même — tout comme eux — de cette position. Ils n'ont pas vu que je pensais comme eux.

Juge — Cependant votre article permettrait cette mauvaise interprétation.

Accusé — Pour un lecteur insuffisamment attentif ou trop hâtif dans ses conclusions, oui, votre honneur.

Juge — Vous avez donc été imprudent dans la façon de vous exprimer.

Accusé — Cela se peut, votre honneur.

Juge — Il me faut donc vous punir. En loi et en conscience, je vous condamne à affirmer clairement et sans faux-fuyant, qu'elle est votre position... et qu'on n'entende plus parler de cette histoire.

Accusé — C'est bien monsieur le juge. Voici donc ma pensée sur la question de la poupée douée d'organes sexuelles et sur la question du sexe lui-même:

L'aveu

L'homme est un être complexe qui peut accomplir toute une série d'activités diverses et y trouver une satisfaction valable: il peut trouver de la satisfaction à la lecture, à la promenade, à la conversation, au travail, au jeu, au sommeil. Il est, entre autres choses, doué de sa sexualité. C'est normal; c'est bien. Lorsqu'il ordonne bien son activité dans ce domaine, cela est noble. Mais de même qu'il peut mal agir ailleurs (par exemple, vivre seulement pour manger ou dormir), il peut aussi être obsédé par la sexualité. Celle-ci n'est, en fin de compte, qu'un aspect de ses activités, mais elle ne prend sa valeur que lorsqu'on en use bien.

Or il est évident que les enfants s'adonnent à d'autres activités bien plus proportionnées à leur personne. L'enfant n'est pas un obsédé. La poupée n'a qu'une signification pour la fillette: c'est sa petite fille. Et sa petite fille est une personne qui s'occupe de tout sauf du sexe. Je crois donc que c'est déplacé de mettre des organes génitaux à une poupée. Ceux-ci n'ont aucune valeur pour l'enfant. Si donc une poupée douée d'organes génitaux existe, ce n'est pas là la marque de la compréhension des adultes à l'égard des intérêts des enfants. C'est plutôt la marque d'une obsession sexuelle de la part des adultes eux-mêmes.

Ci-gît ma cause.

Georges Allaire

Opinions et commentaires

Bilan de la conférence d'Ottawa

Préparée dans une atmosphère de tension, (...) la conférence constitutionnelle d'Ottawa s'est terminée sur une note de cordialité et d'optimisme.

Aucun problème n'a été définitivement réglé. (...) Le bilan du travail accompli est néanmoins positif. Car en plus de classifier plus nettement les problèmes, on a décidé de mettre sur pied les mécanismes permanents qui ouvrent la porte à une revision complète des structures actuelles du pays.

Une première confusion guettait les délégués lorsque commencèrent les travaux. On craignait, en effet, que, noyée sous le problème plus large de la charte des droits de l'homme, la question des droits linguistiques ne soit renvoyée aux calendes grecques.

Cela ne s'est pas produit. Guidés par leur instinct pratique, les chefs de gouvernement réunis à Ottawa ont vite établi une distinction très nette entre les deux sujets. De cette distinction, un résultat clair s'est dégagé: l'objectif de l'égalité linguistique a marqué des progrès substantiels, tandis que le projet d'une charte des droits de l'homme s'est révélé une entreprise beaucoup plus difficile à réaliser dans l'immédiat.

Sur l'égalité linguistique, on eût préféré que tous les gouvernements représentés à la conférence acceptent sans équivoque les recommandations de la commission Laurendeau-Dunton, en particulier celles qui ont trait à la modification des articles 93 et 133 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Mais les esprits n'étaient pas encore mûrs pour cela. On doit cependant convenir, comme l'a fait M. Daniel Johnson, que la conférence a donné lieu au plus grand déblocage qui ait eu lieu dans ce pays depuis un siècle. Les déclarations du gouvernement fédéral, des gouvernements de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de plusieurs autres provinces annoncent pour un avenir très prochain une nette amélioration du sort des francophones en dehors du Québec. La déclaration générale en trois points, adoptée à la séance de clôture, indique une volonté d'engagement et de progrès qui eût été impensable il y a à peine un an. Cette dernière déclaration a dû, certes, subir des amputations regrettables à la toute dernière minute, à la suite des objections de M. Manning; l'objectif de l'égalité y reste cependant proclamé sans ambiguïté. (...)

Net progrès au chapitre de l'égalité linguistique, avec cependant beaucoup de travail de persuasion et de recherche à compléter. Réaction très prudente, mais non négative, au projet de charte des droits de l'homme. Tel est le bilan de la conférence sur les deux principales questions inscrites à l'ordre du jour.

(...)

S'il fallait enfin mentionner les artisans principaux du succès relatif de la conférence d'Ottawa, l'on nommerait tour à tour MM. Pearson, Robarts et Johnson.

Président de la conférence, M. Pearson a fait montre d'une clarté et d'une ouverture d'esprit, d'une courtoisie et d'une souplesse exemplaire. (...) il a su être, par delà la réserve que lui imposaient ses fonctions présidentielles, le serviteur par excellence de la compréhension.

Peu loquace, M. Robarts a été, comme toujours, concret, constructif, positif. Chaque intervention qu'il a faite portait. Il a pris, en matière de bilinguisme, des engagements précis dont le sérieux est garanti par le travail positif qu'il a déjà accompli. Il y a, chez cet homme, un style détaché et détenu qui s'est révélé, une fois de plus, très important.

Après avoir connu un moment de partisanerie vers la fin de son débat avec M. Trudeau, M. Johnson a montré de quelle capacité de ressaisie il reste capable. Redevenu souple et souriant, il a cependant rappelé, en quelques phrases bien senties, les objectifs centraux de son gouvernement. On a l'assurance, après l'avoir observé pendans trois jours, qu'il ne cédera point sur l'essentiel mais qu'il négociera aussi longtemps que ce sera possible. C'est ce que le Québec attend de son premier ministre. C'est ce que le reste du Canada finira, avec le temps, par comprendre et apprécier.

Claude Ryan
(Le Devoir, 8-2-68)

Si vous voulez vivre 12 ans de moins, fumez 20 cigarettes par jour

ROME — "Fumer quatre ou cinq cigarettes par jour ne fait aucun mal, mais absorber la fumée quotidienne de vingt cigarettes, c'est renoncer à 6 ou 12 années de vie", a déclaré M. Luigi Mariotti, ministre italien de la Santé, dans une interview à l'hebdomadaire romain "Tempo".

Sur la base du rapport rédigé à l'intention du ministre par les professeurs Carlo Vetere et Francesco Scanga, directeurs des services de l'hygiène du ministère de la Santé, la nocivité du tabac, selon M. Mariotti, ne fait plus aucun doute aujourd'hui.

Pour limiter l'emploi du tabac et alerter l'opinion publique quant à sa nocivité, le ministre italien propose plusieurs mesures, notamment l'établissement d'accords internationaux pour convertir les cultures de tabac en d'autres cultures agricoles.

L'organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) a déjà décidé d'intensifier ses recherches dans cette voie, a conclu le ministre.

"On parle anglais pour faire fâcher les vieux!"

La mode est aux enquêtes. Si l'on demandait à tous les jeunes: Voulez-vous garder votre culture française? Etes-vous prêts à vous battre pour la garder? On ne tarderait pas à constater que pour la plupart, ça les laisse indifférents.

Me permettez-vous d'interpréter cette indifférence? Durant l'adolescence, un esprit d'indépendance se développe, et c'est normal. Et il suffit que les adultes veulent trop qu'on fasse quelque chose pour qu'instinctivement on soit poussé à faire le contraire. C'est ce qui arrive pour le français; ils nous poussent, on le refuse et on fait le contraire. On parle l'anglais pour faire fâcher les vieux. On parle le français quand ça nous plait. Et ça nous plait plus souvent que vous le pensez. Les Boites à chansons . . . est-ce qu'on fait cela parce que les adultes nous ont dit de le faire? NON!!!! On le fait parce qu'on aime chanter en français et on s'organise aussi en français.

Je suis convaincue que la majorité des jeunes reconnaissent la nécessité de garder la culture française, car c'est un privilège et un avantage de savoir deux langues. Ce qu'ils ne peuvent pas supporter, c'est la contrainte et d'entendre répéter toujours les mêmes choses. Donnez-nous seulement la chance de vous montrer qu'on peut le faire nous-mêmes.

Irène Olivero
("Mosaïque", St-Claude, Man.)

Activités culturelles

Théâtre

Jusqu'au 24 février, au Manitoba Theatre Centre, une pièce pour tous, "The Fantasticks", comédie musicale qui tient toujours l'affiche à New York.

Du 20 au 23 février, à 8 h. du soir, et le 24 février, à 3 h. de l'après-midi, Keith Turnbull présentera six pièces d'un acte de Chekov, Wilde, Strinberg, Cocteau et Ferlinghetti, au Studio Theatre across the Street.

Musique

Le jeudi 22 février, à 8 h. 40 du soir, le pianiste Lorin Hollander sera l'artiste invité de l'Orchestre symphonique de Winnipeg. Au programme, du Handel, du Stravinsky et le concerto no 1 de Brahms.

Peinture et Sculpture

L'exposition d'Henry Moore, 30 bronzes et 30 dessins, se continue à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg.

L' "Architecture de Clifford Wiens" est également en montre jusqu'au 3 mars.

Egalement jusqu'au 3 mars et au même endroit, exposition de 28 esquisses de Tom Thomson, un des maitres de la peinture canadienne. Il est un des premiers à avoir su exprimer le caractère particulier du paysage canadien.

Au Canada, plus de 80,000 établissements se rattachent à l'industrie de l'automobile, soit une entreprise sur six.



M. Rossel Vien (assis au centre) a donné, le vendredi 10 février, sous les auspices de la Société Historique de St-Boniface, une conférence fort appréciée sur "Sara Riel, témoin de son temps". On voit ici M. Vien en compagnie de Soeur Rita Fortier, S.G.M., supérieure provinciale des Soeurs Grises, (dont Sara Riel faisait partie) et de M. Raymond Bernier, président de la Société Historique.

Rencontre au "100 nons"

Le 9 février 1968, c'était le premier spectacle de cette nouvelle saison au "100 nons". Bon début à vrai dire, même fantastique, car on nous a présenté les deux artistes qui représenteront le Manitoba à Montréal au concours de Radio-Canada qui aura lieu dans une semaine.

Marcel Gosselin... tous le connaissent; c'est un nom qui a déjà passé et qui passe encore au "100 nons". Sa présentation fut très simple et, surtout, convaincue! C'est le meilleur gage de succès.

Marcel a bien réussi avec "On ne voit pas le temps passé" et "Nuit et brouillard" de Ferrat. Son interprétation du poème de Louis Arragon, mis en musique par Ferrat, "Nous dormirons ensemble" fit une profonde impression sur l'auditoire.

Ensuite l'orchestre fit place à un charmant petit garçon avec une énorme guitare. Qui est-ce? se demandaient tous les visages. Marcel présente son petit frère de onze ans! Son morceau de guitare lui valut de chaleureux applaudissements.

Marcel revient avec Bécaud et "Seul sur son étoile", suivie aussitôt de Ferrat ("La montagne"). Marcel laisse ensuite aller sa propre imagination dans ses propres compositions "J'y croirai" qu'il nous présente bien modestement. Il y ajoute "Bonsoir, John John" (à l'adresse du petit John Kennedy Jr) et les "Bonbons". Des rappels nous valent "On veut" et "Les Vieux" et finalement, pour satisfaire un auditoire qui le tient "Prisonnier politique".

Ce fut quarante minutes emballantes qui nous font espérer un retour de Marcel .

Hubert Fouasse, qui est-il? Personne ne le connait. Il fut notre débutant de vendredi dernier. Une voix magnifique. Il chante des chansons qui ont paru au palmarès de C.K.S.B. "Le monde est gris, le monde est bleu", "Juste quelques flocons de neige", nous font admirer cette belle voix. Avec "Fais-la rire", son troisième choix, l'auditoire est convaincu que Hubert sera un de nos "réguliers", l'automne prochain au "100 nons". Félicitation! Car on me dit que c'est la première fois qu'il chante en public.

"Que Montréal sera chanceux d'avoir cette manitobaine à la voix d'or"! Et oui, c'est Suzanne Jeanson. "Oublie, oublie, tout", de Petula Clark, commence un répertoire, qui ne se terminera jamais pour certains, car Suzanne ne vous contraint pas à vous laisser prendre. Elle vous prend! Point! Enfin, c'est peut-être cela, une véritable interprète. Certains de l'auditoire sont pris par les paroles de "Je ne pourrai jamais vivre sans toi", de Frank Fernandel, ou encore, par "Dolce Paola" d'Adamo. Etant la dernière de la soirée, notre dessert, Suzanne chante "Je me souviens", chanson qui veut démontrer notre premier amour de quinze ans. Après "Trains and Boats and Planes", pour les bilingues, elle interprète un grand succès de Petula Clark, "Tout le monde veut aller au ciel, mais personne ne veut mourir". Très bien rendue, cette chanson soulève l'auditoire qui l'accompagne de claquements de mains. Suzanne prend vie, elle s'améliore et éblouit d'une fois à l'autre. Aucun moment de déception. Quand "Regardez-les" et "Il a" font leur entrée dans son répertoire, elle a complètement gagné son auditoire. Pour rappels, elle chante "Le coeur qui bat", puis "Toi qui me fais pleurer", et enfin "Que fais-tu là Petula?", un de ses anciens succès enfouis au fond de ses souvenirs.

Bon succès, Marcel et Suzanne, à Montréal! Et Suzanne essaie d'émouvoir les auditoires québécois, comme tu l'as fait pour les auditoires manitobains!

La semaine prochaine, nous vous présenterons Louis Dubé, qui était, l'année dernière, le président provincial de la J.F.M. Son nom résonnait dans toutes les boites à chansons, et le voici maintenant un des "réguliers" du "100 nons".

Ensuite Les Impacts, un groupe de sept musiciens, chanteurs. Ils sont ensemble depuis déjà deux ou trois mois, mais plusieurs ne les connaissent pas! Voici votre chance de venir entendre ce groupe qui fera ses débuts au "100 nons".

Enfin Réal Lévêque, qui n'est jamais apparu aux boites à chansons. Cependant, plusieurs le connaissent par ses spectacles au Collège St-Boniface. Il chante dans les "Intrépides", depuis plus de six mois, et fera, lui aussi, ses débuts, au "100 nons". Venons entendre ces artistes, vendredi, au "100 nons".

Le publicitaire

Alouette de Prairie

Sherbrooke, Qué., le 5 février 1968

Cher Monsieur Brunet,

Félicitations sincères pour votre bouquin que vous venez de publier. Vous m'avez fait revivre les belles années vécues dans l'Ouest.

Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke.

Il en coûte environ 50 pour cent plus cher pour rouler à 80 milles à l'heure, qu'à 50 milles à l'heure.

Trois enseignants de St-Boniface reçoivent la Médaille du Centenaire

La Division scolaire de St-Boniface vient de nous communiquer que trois membres actifs de son personnel ont reçu la Médaille du Centenaire.

Le Frère Alfred Paul, S.M., enseigne les arts et métiers à l'Ecole Provencher depuis 1939. En dehors de ses heures de cours, il s'est adonné bénévolement à l'organisation du programme récréatif des garçons. Depuis déjà plus de 25 ans il a, en particulier, formé des équipes de hockey avec les jeunes qui n'étaient pas choisis dans les ligues organisées. La ville de St-Boniface a rarement vu un volontaire s'occuper pendant aussi longtemps, et sans rémunération, d'une tâche qui a rendu service à des milliers de jeunes.

M. Marcel Lancelot, autre récipiendaire de la Médaille du Centenaire, est principal de l'Ecole Provencher depuis 1961. Il avait enseigné pendant dix ans à Cardinal, Man., avant de venir à l'Ecole Provencher en 1959. Il a toujours été très actif dans l'avancement de l'enseignement au Manitoba. Président pendant dix années de la section La Montagne de la Manitoba Teachers' Society, vice-président également pendant un certain nombre d'années de la section St-Boniface, il fut aussi membre pour un an du conseil exécutif provincial de la même M.T.S. Il fit également partie de l'exécutif de l'A.E.C.F.M. et y dirigea le comité des programmes. Récemment, il recevait une bourse de la Ford Foundation lui permettant de prendre part à un programme de recherche en télévision éducationnelle à l'Université Purdue. Il est actuellement membre de la Commission diocésaine de catéchèse. Il est aussi président de la section du Comité des programmes de français au secondaire qui relève du Département de l'Instruction Publique.

Le troisième à recevoir la Médaille du Centenaire fut le Frère Joseph Bruns, S.M., qui est entré au service de la Division scolaire de St-Boniface en 1928 à titre d'enseignant à l'Ecole Provencher. Il y devenait principal en 1935 jusqu'en 1941 où il entreprit des études universitaires à Chicago, aux Universités Loyola et Chicago. Il fit ensuite un stage à la "Graduate School of Education" de l'Université St. Mary's de San Antonio, Texas. Il revint à St-Boniface en 1947, reprenant son poste de principal de l'Ecole Provencher. En 1958, il était nommé directeur de la Division scolaire de St-Boniface. Le Frère Bruns a été président de la section St-Boniface de la M.T.S., membre du conseil exécutif provincial du même organisme, président de la Manitoba Educational Association, et président du Comité des programmes du Département de l'Instruction Publique. En 1957, il faisait partie de la Commission royale d'enquête sur l'éducation au Manitoba. Il a également servi pendant dix ans comme membre du conseil consultatif de l'Hôpital St-Boniface.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Le 6 février avait lieu la réunion régulière d'affaires dans notre nouveau local complètement terminé. Comme nous nous sentons chez nous!

Les demandes de dons ne manquent pas et les projets non plus. Le congrès annuel aura lieu à St-Paul du 12 au 16 août. Vous êtes toutes invitées à vous joindre aux déléguées. Si nous étions assez nombreuses, nous pourrions louer un autobus. N'est-ce pas que ce serait un petit voyage agréable? Pensez-y bien.

Nous nous préparons aussi à recevoir notre régente suprême pour les 14 et 15 septembre. Qu'aurons-nous à lui montrer autre que nos oeuvres de charité, nos heures de travail? Peut-être un renforcement de nos rangs. Un effort de recrutement serait d'urgence et il n'est pas trop tôt pour y penser et agir. Les mois passent si vite! La prochaine réunion sera sociale; amenez vos amies. Nous aurons deux invitées en costume de leur pays et qui parleront de leur mode de vie.

Venez nombreuses (vous ferez d'une pierre trois coups cette fois) voir notre nouveau local, vous mettre au courant de toutes les activités, et vous passerez une très agréable soirée. Chères soeurs, nous vous attendons toutes.

La rédactrice



CITÉ DE ST-BONIFACE
AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Rôle d'Evaluation pour taxes d'affaires de la Cité de St-Boniface, pour l'année 1968 est complété et pourra être examiné à mon bureau. Ceux qui désirent porter plainte contre leur évaluation pour taxes d'affaires devront adresser leur plainte en écrit à mon bureau pas plus tard que le 8 mars A.D. 1968.

La Commission Métropolitaine de Révision tiendra la cour de Révision le mardi 19 mars A.D. 1968 à 7:30 heures du soir en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de St-Boniface pour examiner les dites évaluations et recevoir toutes plaintes y relatives reçues dans le délai ci-dessus spécifié. Les plaintes ou demandes de révision devront se faire par écrit et l'on devra y donner les raisons et la nature de ces plaintes ainsi que la description de la propriété en question. Les dites plaintes devront être adressées au Greffier.

DONNE à St-Boniface, ce seizième jour de février A.D. 1968.

Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Décès

Au Manitoba

ST-LAZARE —

M. Joseph Blouin

Le vendredi 12 janvier est décédé accidentellement M. Joseph Blouin, âgé de 30 ans.

Une messe de Requiem fut chantée en l'église paroissiale le mardi 16 janvier, à 10 h. a.m., par M. l'abbé Gérard Régnier, assisté des RR. PP. Roméo Beaulieu et Edmond Paradis, O.M.I., de Birtle. La chorale de la paroisse fit les frais du chant.

Les porteurs furent MM. Antonio et Denis Simard, Ivan et Robert Tremblay, Jean Chartier et Conrad Plante.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Cécile Simard, six enfants en bas âge, Gracia, Jean, Roland, Damien, André et Robert, ainsi que son père et 14 frères et soeurs.

• • •

STE-ELISABETH —

M. M. Duprey

A l'hôpital général St-Boniface, le mardi 30 janvier, est décédé, à l'âge de 58 ans, M. Math. Duprey, fils de M. et Mme Maurice Duprey, pionniers de la paroisse.

M. Duprey naquit sur la ferme de ses parents à Ste-Elisabeth où il demeura toute sa vie. En 1936 il épousa Mlle Yvette Alarie, de cette paroisse. Il fut très actif dans les affaires de la paroisse et fut commissaire d'école pendant plusieurs années.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre fils, Roger, de Vancouver, Réal, de Winnipeg, Marc et Paul, à la maison; deux frères, Maurice, de St-Boniface, et Philippe, de Portage-la-Prairie.

Les prières furent récitées le jeudi soir 1er février au salon mortuaire Desjardins par M. l'abbé J. Jolicoeur, ancien curé de Ste-Elisabeth. Le service fut concélébré en la basilique de St-Boniface par deux cousins du défunt, les RR. PP. Joseph et Laurent Alarie, O.M.I., assistés du R. P. Lomer Laplante, O.M.I., directeur de l'Association Missionnaire de Marie Immaculée, dont le défunt était membre. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres.

Les porteurs étaient MM. Gilles Pelland, Robert Alarie, Aurèle Lemoine, André Desaulniers, Timmy Duprey et Gérald Roy, neveux du défunt. Deux autres neveux, MM. Gilbert et Léo Duprey, firent la quête.

Sont venus de loin pour les funérailles: M. Roger Duprey, de South Burnaby, C.-B., Léo et Gilbert Duprey, de Toronto, Ont., et Gérald Alarie, de Sand Pit, C.-B., Mlle Lilianne Duprey, de Minneapolis, E.-U., Mme Daroll Hyskmman (née Rita Duprey), de Langford, D.N., M. Oscar Macellin, de Walhalla, D.N., et M. Stanislas Alarie, de Sudbury, Ont.

• • •

ST-JEAN-BAPTISTE —

M. Hector Valcourt

Le lundi 29 janvier, M. Hector Valcourt s'endormait doucement dans le Seigneur à l'hôpital général St-Boniface après une maladie assez prolongée.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Yvonne Rajotte; sept enfants, Graziella (Mme Pierre Baril), de St-Jean-Baptiste, Yvette (Sr M.-Thérèse - d'Avila, M.O.), d'Otterburne, Thérèse (Mme Philippe Desautels), de St-Jean-Baptiste, Juliette (Sr M.-St-Louis, M.O.), de Grimshaw, Alta, Roland, de St-Jean-Baptiste, M. l'abbé Olivier Valcourt, curé de la paroisse Blessed Sacrament à Transona, et Yolande (Mme Marcel Dorge), de St-Jean-Baptiste; 19 petits-enfants; une soeur, Mme Fabiana Lavallée, et deux frères, Côme, de St-Jean-Baptiste, et Damien, d'Edmonton, Alta.

Les prières furent récitées par M. l'abbé Edmond Baril, petit-fils du défunt, à 8 h. 30 le mercredi soir, au salon funéraire Desjardins à St-Boniface. Un très grand nombre de parents et d'amis s'y rendirent pour témoigner leur sympathie à la famille éprouvée et prier pour le repos de l'âme du cher disparu.

La dépouille mortelle fut transportée à St-Jean-Baptiste vers 3 h. p.m. le jeudi, et à 8 h. p.m., la grande famille chrétienne se réunissait autour de leur frère Hector en l'église de St-Jean-Baptiste pour la récitation des prières, sous la direction du curé de la paroisse, M. l'abbé D. Roy, assisté de M. l'abbé J. Choiselat, curé de St-Adolphe.

Le lendemain, à 10 h. 30, en présence d'une grande foule de parents et d'amis, ainsi qu'un nombre imposant de prêtres (ils étaient 27), Mgr Antoine Hacault présidait à la concélébration, accompagné de MM. les abbés O. Valcourt, E. Baril, D. Roy et Robidoux. Les ornements étaient de couleur blanche. Roger Dorge, petit-fils du défunt, et Marc Boucher étaient porte-mitre et porte-crosse respectivement; MM. Lionel et Roland Marion, cérémoniaire et thuriféraire.

Dans une courte mais touchante allocution en français et en anglais, Mgr Hacault fit ressortir la manière chrétienne d'envisager la mort, c'est-à-dire le commencement de la vraie vie.

Les membres de la chorale étaient de St-Jean-Baptiste, Letellier et Ste-Elisabeth. M. l'abbé Jean-Louis Caron touchait l'orgue.

L'enterrement se fit dans le cimetière local. Les porteurs étaient MM. Marcel, Guy et Bernard Baril et Robert Valcourt, petits-fils du défunt, Raymond Lavallée et Denis Valcourt, neveux. Deux autres neveux, MM. Léo Valcourt et André Rajotte, firent la quête. MM. Alphonse Bérard et Donat Dumontier agissaient comme huissiers.

Au retour du cimetière, les dames de la Ligue des Femmes Catholiques servirent un goûter à une centaine de personnes dans la salle paroissiale.

• • •

ST-MALO —

M. Arsène Trudel

A l'hôpital de Morris, le 4 février, est décédé M. Arsène Trudel, âgé de 70 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Clara; une fille, Mme Théodore Dupuis (Germaine); deux fils, Henri et Luc; deux soeurs, deux frères, une demi-soeur et dix petits-enfants.

Le service fut chanté le mercredi 7 février en l'église paroissiale de St-Malo.

• • •

LAURIER —

M. J.-Baptiste Navillod

Laurier a perdu un de ses premiers citoyens lors du décès de M. Jean-Baptiste Navillod, survenu le mercredi 7 février.

Venu d'Italie en 1911, il s'établissait sur une ferme à quelques milles du village où il demeura jusqu'en 1947, lorsqu'il se retira au village.

Sont venus de Toronto pour les funérailles: ses neveux, MM. Lionel, Gérald et Neil Smith; de Winnipeg, M. et Mme Gérald Delaurier; de Brandon, M. et Mme Jean Poët; de Haywood, M. et Mme Emmanuel Navillod.

Le défunt laisse dans le deuil un frère, Emmanuel, de Haywod.

Les porteurs furent MM. Lionel, Gérald, Neil et Léonard Smith, Gérald Delaurier et Nelson Poët.

• • •

En Saskatchewan

MONTMARTRE —

Mme John Perras

Mme John Perras (née Anzèle Bellemare) rendait son âme à Dieu le 4 janvier, à l'âge de 83 ans et 6 mois. Le 28 décembre, elle était admise à l'hôpital pour une indisposition, comme elle le disait. Voyant qu'elle affaiblissait, on crut sage de lui administrer le sacrement des malades. Elle fut bien reconnaissante de ce réconfort spirituel. Jusqu'au dernier instant elle garda sa lucidité d'esprit, parla aux siens... les assurant que son état n'était pas si sérieux, après tout... qu'elle ne souffrait pas. Même elle se leva... circula, et après une cinquième fois, en se recouchant... partit pour la Maison du Père. Choc pour la famille, mais pour elle, le trépas s'opéra tout doucement dans une foi profonde et soumise aux volontés divines.

Femme moralement forte, énergique et d'un dévouement inlassable auprès de sa nombreuse famille. Des 16 enfants, treize lui survivent. Tous étaient présents aux funérailles malgré que plusieurs durent braver des distances considérables par des jours de grand froid et de tempêtes.

Elle fut inhumée à Spirit River, Alberta, près de son époux, décédé le 3 juillet 1953, ses fils, Blaize le 6 mai 1950 et Ferdinand en 1951, et son frère, Emery, le 16 mai 1963 à 83 ans.

Il y a quelques années, M. et Mme J. Perras quittèrent Montmartre pour rejoindre leurs enfants en Alberta. Ils s'établirent à Spirit River. Leurs enfants sont tous nés et furent élevés à Montmartre.

Mme Perras était la fille aînée de M. Napoléon Bellemare, un tout premier pionnier de Montmartre, venu de St-Norbert, Man., en 1889. Plusieurs se le rappellent, ayant été commissaire d'école du village et maire, puis pendant 36 ans marguillier à l'église du Sacré-Coeur. Ce vénéré vieillard avait toujours habité la résidence en face du presbytère. Il était aimé de tous. Il avait une prédilection pour les enfants. Le 7 mai 1942 il quitta parents et amis pour s'envoler lui aussi doucement chez le bon Dieu, à l'âge de 89 ans. Il fut le dévoué paroissien qui enterra le premier défunt dans Montmartre; et c'est sous son toit que se retirèrent plusieurs des premiers colons, visitant Montmartre pour s'y établir.

Anzèle et sa jeune soeur, Mme Willie Ct-Cyr (Emma), de Ponteix, Sask., décédée le 10 mars 1960 à 77 ans, furent les premières jeunes filles à recueillir des offrandes pour la cousine et la lingerie du pauvre presbytère qui devait loger le premier prêtre résident à Montmartre, Mgr Antoine Thériault, P.D., de vénérée mémoire.

La défunte laisse dans le deuil treize de ses 16 enfants, Frank, de Val Rita, Ont., Alex, d'Edmonton, Bernadette (Mme Stanley Mitchell), de Grande-Prairie, Alta, Antonio, de Donnelly, Alta, Alphonse, de Grande-Prairie, Ernest, d'Edmonton, Benoit, de Vancouver, C.-B., Prescilla (Mme Reuben McClinton), de McBride, Alta, Louis, de Regina, Sask., Claude-Victor, de Spirit River, Clément, de Mayerthorpe, Alta, Majella, de Paddock Wood, au nord de Prince-Albert, Sask., et Nathalie (Mme Albert Roy), de Spirit River (Marie-Anne, Blaize et Ferdinand l'ont précédée dans la tombe); plus de 50 petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants.

• • •

VANGUARD —

M. Louis Orion

Le 30 janvier, M. Louis Orion s'éteignait doucement à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina après une longue maladie. Il était âgé de 72 ans.

Né à Candé, Maine-et-Loire, France, M. Orion émigra à Vanguard en 1923. La même année, il épousait Mlle Pauline Harmel, de cette paroisse, qu'ils n'ont jamais quittée. Membre à vie de la Légion canadienne, il servit en France pendant la guerre de 1914-18. En 1940, il s'engagea dans l'Aviation canadienne.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille unique, Lucienne (Mme Vernon Anderson); quatre petits-enfants. Ses parents, ainsi que son frère et sa soeur, l'ont précédé dans la tombe en France.

La dépouille mortelle fut exposée et les prières d'usage furent récitées en l'église paroissiale le 1er février.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 2 février, à 10 h., dans l'église paroissiale. M. l'abbé P. Boudreau, curé, officiait. Au choeur on remarquait MM. les abbés R. Ducharme, de Ferland, et A. Chabot, de Willow-Bunch, ancien curé de Vanguard. Ce dernier lut l'épître. La Légion canadienne formait la garde d'honneur. Les porteurs étaient MM. Roy Anderson, Ken Strawford, Herbert Burton, W. Graham, R. Smith et Frank Percival, tous anciens combattants et membres de la Légion.

Le cercueil recouvert du drapeau canadien et les habits sacerdotaux blancs portés pour la première fois à Vanguard donnaient à la cérémonie une solennité toute particulière. Dans une touchante homélie, M. le Curé commenta l'évangile de la messe des funérailles: "Je suis la Résurrection et la Vie. Quiconque croit en moi fut-il Mort, Vivre". Message d'espérance pour le Chrétien en deuil.

La chorale de Vanguard fit les frais du chant et Mme Robert Williamson touchait l'orgue.

Après les prières de l'absoute, le cortège funèbre se dirigea vers le cimetière local. M. le Curé bénit la tombe et récita les dernières prières. Puis ce fut la cérémonie des légionnaires. A l'appel de leur officier, ils se mirent tous au garde à vous et l'un après l'autre, dans un geste touchant, vinrent saluer la dépouille mortelle et déposer un pavot sur le cercueil de leur regretté camarade. La cérémonie se termina par la sonnerie du clairon. M. Richard Warren était venu de Swift Current pour l'occasion.

Après les funérailles, les parents et amis se réunirent à la salle paroissiale pour saluer la famille et prendre part au goûter servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques. La nombreuse assistance aux funérailles fut un témoignage touchant de l'estime dont jouissait le cher disparu et une réconfortante sympathie pour la famille éprouvée.

• • •

ST-LOUIS —

M. Octave Régnier

M. Octave Régnier, de St-Louis, est décédé à l'hôpital de Prince-Albert le lundi 5 février, à l'âge de 72 ans.

La messe de Requiem fut chantée en l'église paroissiale le mercredi 7 février par M. l'abbé G. Pouliot, assisté de MM. les abbés H. Renaud et G. Plante, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Raphaël Turgeon, Denis Bertrand, Paul Lemauviel, Bill Flink, Gérald Parent et Médéric McDougald. MM. Clovis Régnier et Joseph Boyer agissaient comme huissiers. La chorale de St-Louis, sous la direction de Sr Bernadette, fit les frais du chant. L'enterrement se fit dans le lot familial du cimetière local. Le salon funéraire de Prince-Albert était en charge des arrangements.

M. Régnier naquit à St-Louis où il fut fermier toute sa vie.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Marie-Louise, quatre fils, Berkmance et Delmas, de St-Louis, Laurier, de Trail, C.-B., et Marcien, de Saskatoon; six filles, Mme Evelyn Parent, de Saskatoon, Mme Raphaël Turgeon (Bernice), de Spiritwood, Mme Denis Bertrand (Lorraine), de St-Louis, Mme Paul Lemauviel (Dolorès), de Duck Lake, Mme Keith Patchin (Marie), de Freemont, Cal., et Mme William Flink (Stella), de North Battleford; 33 petits-enfants; 2 arrière-petits-enfants et trois soeurs, Mmes Alfred et Jean Boyer, de St-Louis, et Mme Joseph Champagne, de Prince-Albert. Deux filles le précédèrent dans la tombe.

• • •

CUT KNIFE —

Mme Albert Riggs

Mme Albert Riggs est décédée subitement le 26 janvier.

M. Ernest Bertrand

M. Ernest Bertrand, frère de M. Philippe Bertrand, est décédé dernièrement.

M. Emile Dubrule

M. Emile Dubrule, frère de M. Arthur Dubrule, est décédé au mois de janvier.

• • •

RADVILE —

M. Emile Bourassa

Le 2 février, M. Emile Bourassa est décédé accidentellement à l'âge de 25 ans.

La messe de Requiem fut chantée en l'église Ste-Famille par M. l'abbé N. Marcotte. L'inhumation eut lieu au cimetière local. Les porteurs étaient MM. A. Jalbert, Maurice et Léo Fradette, Gerry Van de Sype, André Bourassa et E. Desjardins.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux enfants en bas âge et ses parents, M. et Mme Henri Bourassa.

Décès

Au Manitoba

ST-LAURENT —

Mme T. Guiboche

Mme Toussaint Guiboche, âgée de 80 ans, est décédée à la résidence de ses fille et gendre, M. et Mme Simon Chartrand, le mercredi 31 janvier. Mme Guiboche naquit à St-Laurent où elle demeura toute sa vie.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, cinq fils, Lucien, de Hay River, Jacques, de Winnipeg, Roméo, de Marathon, Ontario, Marc, de Sioux Lookout, Ontario, et Jean, de St-Philippe, Sask.; quatre filles, Mme Lil. Donovan, de Winnipeg, Mmes Simon, Wilfrid et Dona Chartrand, de St-Laurent; un frère, Patrice Lavallée, de St-Laurent; une soeur, Mme Marguerite Cyr, de Winnipeg; 27 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

Le vendredi 2 février, les prières furent récitées à la résidence de M. Wilfrid Chartrand jusqu'à l'heure du service le samedi en l'église paroissiale. Le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, officiait, assisté des RR. PP. J. Méthé et A. Lacelle, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. L'inhumation se fit dans le cimetière local. M. François Gratton touchait l'orgue et les paroissiens firent les frais du chant.

Les porteurs étaient MM. Maurice, Rémi, Lloyd et Victor Chartrand, Ralph, Minchen et Robert Larence, petits-fils de la défunte. Le salon funéraire Green Acres était en charge des arrangements.

Mme Marie Gaudry

Mme Marie Gaudry est décédée à l'hôpital Miséricorde de Winipeg, à l'âge de 76 ans.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Mme Mae Zelisko, d'Arborg, Man., et Mme Benoit Allard, de St-Laurent; deux soeurs, Mme A. Compayre, de Stonewall, et Mme Alphonse Lavallée, de Wheatlands; sept frères, Alex, de Kenora, Ont., Harry, Albert, Gillis et Dave, d'Inwood, Man., Frank, d'Oak Point, Man., et Gabriel, de Winnipeg; 11 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées à sa demeure, de 5 h. p.m. jusqu'à 10 h. a.m., le jeudi 1er février. Le service fut chantée en l'église paroissiale par le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé. L'enterrement se fit dans le cimetière local. Les porteurs étaient MM. Robert, Elmer et Grégoire Gaudry, Cliff Léost et Wilfrid Chartrand, tous neveux de la défunte. Le salon funéraire Green Acres était en charge des arrangements.

Naissances

Au Manitoba

STE-AGATHE —
Le 23 janvier: Laura-Lee-Hélène, fille de M. et Mme Lucien St-Vincent, baptisée le 11 février. Parrain et marraine, M. et Mme Guy Mousseau, de St-Boniface, oncle et tante de l'enfant.

* * *

HAYWOOD —
Le 2 février: une fille à M. et Mme Henri Souque.

* * *

STE-AMELIE —
Le 9 février: un fils à M. et Mme Georges Burelle (Adèle Verhaeghe), de Winnipeg.

* * *

En Saskatchewan

RADVILLE —
A M. et Mme François Porte, un fils, le 8 février.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet 3681

Initiation

Le dimanche 11 février, 54 candidats ont été reçus dans notre Ordre, à l'auditorium du Club St-Vincent. Les aspirants venaient des conseils Provencher, St-Boniface et Goulet.

Après la messe de 7 h. 30 en l'église du Précieux-Sang, l'équipe du frère Wilfrid Morin reçut les néophytes dans le 1er degré. Suivit un copieux déjeuner servi par le frère Clovis Jeanson et son équipe. On peut dire sans malice que l'appétit des candidats laissait prévoir une journée mémorable!

Dans l'après-midi, les 2e et 3e degrés furent conférés par l'équipe du frère S. Duguay. La cérémonie se déroula sans encombre car mes espions m'ont rapporté que malgré le manque d'adresse de quelques aspirants la "chèvre" s'en est tirée indemne!

Le banquet de clôture de 7 h. attira plus de 200 personnes. Le Député d'Etat, J. G. Karr, adressa la parole aux nouveaux frères, les félicitant de leur entrée dans notre Ordre et les exhortant à une action salutaire. L'Avocat d'Etat, le frère S. Duguay prit aussi la parole et invita les nouveaux frères à faire part à l'auditoire de leurs expériences de la journée. Ce fut une révélation pour les dames présentes . . . tellement qu'elles durent conclure d'après les nombreux récits que tous les nouveaux frères garderont un excellent souvenir de cette journée! Le R. P. Tessier, aumônier du Conseil Goulet, dit aussi quelques mots. Le frère Maurice Vachon agissait comme président du banquet.

Ligue mixte des 5 quilles

Les rencontres de vendredi dernier, après une semaine de repos, ont donné les résultats suivants:

Equipe	Points
H. Sala	61
G. Manaigre	58½
D. Nolin	55
Arm. Jeanson	54
R. Fontaine	53
A. Girard	52
Art. Jeanson	45
T. Girard	41½

Les records pour les parties individuelles à date sont les suivants: Dames, sans handicap, L. Manaigre 278 points; L. McCarthy, avec handicap 332 points; 3 parties sans handicap, L. Manaigre 601; et 3 parties avec handicap, I. Bilodeau 742 points.

Chez les hommes: haute partie sans handicap, Art. Jeanson 327 points; avec handicap, Gédéon Manaigre 357 points; trois hautes parties: sans handicap, G. Manaigre 795, avec handicap, G. Manaigre 897.

Réception

La réception en l'honneur des nouveaux frères du Conseil aura lieu lundi prochain, lors de notre assemblée sociale du 19 février. Venez nombreux leur serrer la main afin qu'ils se sentent chez eux au Conseil Goulet.

RIGOLETTO

TRIBUNE LIBRE

Le 8 février 1968

M. le Rédacteur,

Ce n'est pas ici notre intention d'attiser des feux qui semblent bel et bien éteints depuis déjà quelque temps. Cependant, nous tenons à rectifier une insinuation qui nous a surpris et déplu profondément. Il s'agit de certaines remarques dans l'article intitulé "Un geste regrettable" paru dans le numéro du 30 novembre 1967.

Dans la publication mentionnée ci-dessus, on accuse, entre autres, le personnel enseignant de cet Institut de n'avoir rien fait pour renseigner les gens sur les dangers de signer une pétition que l'on qualifie à priori de néfaste. Or ce n'est pas le cas. Si l'auteur de cet article s'était renseigné d'avantage, il aurait découvert que la pétition en question a été annoncée lors d'une assemblée de l'APM à laquelle les professeurs de l'Institut assistaient. A cette même réunion (qui a précédé la pétition d'environ deux semaines), l'auteur de cette dernière a fait part de ses intentions aux parents concernés et aux représentants de la commission scolaire qui s'y trouvaient là. Ce que la rédaction de votre journal ignore peut-être encore, est qu'au printemps de l'année 1967, le personnel enseignant a soumis à la commission scolaire un rapport exposant les difficultés qu'il avait à envisager et suggérant des solutions à ces problèmes. Ce rapport fut par la suite expliqué aux parents des élèves concernés.

Voilà pourquoi le personnel de cet Institut s'est senti offensé par les remarques publiées dans votre numéro du 30 novembre dernier. J'espère que cette mise au point saura vous expliquer la raison de notre lettre du 16 janvier. Soyez assurés que notre Institut sera fier de faire partie de vos abonnés si ces malentendus sont clarifiés.

Bien à vous,

Le personnel enseignant de l'Institut Collégial Ste-Agathe par Lucien St-Vincent (principal)

N.D.L.R. — Si le texte incriminé a pu suggérer des insinuations, nous sommes prêts à le corriger. L'éditorial en question n'a pas cherché à monter en épingle un fait isolé. Il a simplement voulu attirer l'attention sur l'importance de se bien consulter à tous les niveaux et d'analyser toutes les répercussions possibles avant de décider de faire circuler une pétition publique ou de recourir à un référendum quelconque.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Can. de Naissance	22—11
Club Belge no 1	21—12
CKSB	20—13
Chez Huot	19—14
The Blues	19—14
Marion	18—15
Seals	17—16
Western Paint	17—16
Club Belge no 2	14—19
Twin Cities Painting	13—20
Cercle Ouvrier	10—23
Medo-Land	8—25
Haute partie:	
N. Brunel	220
Hautes 3 parties:	
B. Pauwels	608
Haute partie:	
The Blues	893
Hautes 3 parties:	
Western Paint	2525

A l'Alliance Française

Le professeur R. Aron

Le mardi 20 février, l'Alliance Française du Manitoba entendra une conférence du professeur Robert Aron. La réunion se tiendra à l'Académie Ste-Marie, 550, Wellington Crescent, Winnipeg.

Né en 1898, M. R. Aron est agrégé de l'Université, officier de la Légion d'Honneur et Croix de guerre de 1914-18.

Pendant la période d'avant-guerre, il a publié, avec Arnaud Dandieu, un certain nombre d'essais politiques qui ont fait alors sensation: "Décadence de la Nation Française" (1931), "Le Cancer américain" (1931), "La Révolution nécessaire" (1933).

En 1944, à Alger, il a publié un livre "Fraternité des Français" qui, dans l'atmosphère surchauffée de la dissidence d'alors, ne souhaitait pas moins que la réconciliation entre ses compatriotes.

A partir de 1954, il a ajouté à ses activités antérieures une activité d'historien. En outre de l'Histoire de Vichy et de l'Histoire de la Libération de la France, il a publié "Les Grands Dossiers de l'Histoire Contemporaine".

M. Robert Aron s'est aussi attaqué à des sujets d'histoire religieuse, ainsi le livre intitulé "Les Années Obscures de Jésus", qui lui a valu le prix Fémina Vacaresco.

Il a publié également un livre sur "Le Dieu des Origines" (Des Cavernes au Sinaï).

Ces derniers ouvrages ont frappé les milieux des diverses confessions par leur valeur documentaire et par le mélange de respect et de liberté avec lesquels sont abordés des sujets aussi délicats.

Mardi prochain, M. Aron parlera de ce qu'il voit "Dans les coulisses de l'Histoire contemporaine".

Le Club Toastmaster Louis Riel

La nourriture du "Chantier" donne plus de force aux membres et le Toastmaster nourrit l'esprit.

Les deux heures que nous passons ensemble a certainement ses valeurs. Cette chronique ne peut pas expliquer totalement la tenue des réunions. L'explication serait mieux assimilée en assistant à une réunion. Vous seriez enchantés.

Il y a certainement des gens dans le grand St-Boniface pour compléter le maximum de cette organisation, qui ferait honneur à nous les Canadiens bilingues.

La demande de communiquer avec son prochain augmente de jour en jour, et si la gêne et la nervosité vous retiennent, vous en êtes le seul responsable. Venez débuter votre carrière d'orateur avec nous.

Venez recevoir enthousiasme et encouragement le jeudi soir . . .

Le publiciste

La société General Motors du Canada emploie actuellement plus de 30,000 personnes.

Le calendrier universitaire

Le professeur Will Herberg de Drew University, Madison, New Jersey, donnera une conférence intitulée "Existentialism, Religious and Atheistic" au St. John's College, à 12 h. 30 de l'après-midi, le mardi 20 février.

A la Faculté d'Agriculture

La Faculté d'Agriculture et d'Arts ménagers de l'Université de Manitoba annonce une semaine de conférences du 26 février au 1er mars où l'on traitera de l'avenir agricole du Manitoba. Une section sera réservée aux dames et étudiera d'une part certains aspects de la nourriture et de l'alimentation et d'autre part des questions relatives à l'éducation des enfants.

On peut obtenir tous les renseignements nécessaires en s'adressant à l'édifice central de l'Agriculture sur le campus de Fort Garry.

Soin des arbres

Les 5 et 6 mars, la faculté d'Agriculture tiendra deux journées d'étude sur le soin des arbres: "Municipal Tree Maintenance Seminar".

11e Conférence des Anciens

Le samedi 16 mars aura lieu la onzième conférence des Anciens. L'orateur invité pour cette occasion sera le Dr William B. Boyd, vice chancelier aux affaires étudiantes de l'Université de Californie, Berkley. Il est renommé pour son éloquence et ses vues larges sur les problèmes de la jeunesse. Le sujet général qu'il traitera est "Non-Conforming Youth in the Affluent Society".

La conférence du 16 mars débutera à 9 h. 30 a.m. et durera jusqu'à 5 h. p.m. L'inscription et toutes demandes de renseignements doivent être envoyées à R. S. Scarth, secré- [illegible] Association, 110, édifice d'Administration, Université de Manitoba, Fort Garry.

A l'école de musique

Le 14 février, à 12 h. 40: récital de piano par Dale Reubat, de l'Université de Colombie-Britannique.

Le 17 février, à 8 h. 40 du soir: musique de chambre avec des membres de l'Orchestre symphonique de Winnipeg et William Aide.

St-Lazare

Remerciements

Mme Joseph Blouin et sa famille remercient M. l'abbé G. Régnier, les RR. PP. R. Beaulieu et E. Paradis, O.M.I., ainsi que tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur époux et père. Un merci spécial aux dames qui ont servi le repas.

Municipalité Rurale de TACHÉ

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST DONNE PAR LES PRESENTES QUE LA MUNICIPALITE RURALE DE TACHE a l'intention de transformer les régions décrites ci-dessous, situées dans ladite Municipalité, en District Local d'amélioration, à moins qu'une majorité des propriétaires des terrains affectés tels que délimités dans la sous-section 1 de la section 692 de l'Acte Municipal, représentant au moins la demie en valeur des terrains, tel qu'indiqué dans la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité Rurale, présente une requête contre, dans un délai de quatre semaines après la première publication de cet Avis:

"Toutes ces parties des lots de Rivière cinquante-deux à cinquante-sept, les deux inclusivement, de la paroisse de Lorette, au Manitoba, selon un plan de celle-ci immatriculé au Bureau des Titres et des Terres de Winnipeg comme no 5597, qui s'étendent au sud d'une ligne tirée au nord de, parallèle à, et distante de quinze cents pieds mesurés le long des bornes entre lesdits lots de rivière à partir de la limite sud du Chemin Dawson tel que ledit chemin est indiqué sur un plan immatriculé dans ledit bureau comme no 2124"

ET DE PLUS PRENEZ AVIS qu'après la création de ce District Local no 1 d'amélioration, tel qu'indiqué ci-dessus, le Conseil de la Municipalité Rurale de Taché a l'intention de construire et d'installer un système d'égouts dans cette partie de ladite Municipalité Rurale, plus particulièrement décrite sur un plan classé dans le Bureau du secrétaire-trésorier au bureau municipal de Lorette, Manitoba, le coût net de ces travaux est estimé à ($135,000) devant être financé sur une période de vingt ans d'après un taux spécial de (35c) du pied de façade sur tous les terrains de frontage ou aboutissant sur l'amélioration avec solde du montant requis pour principal et intérêt étant perçu chaque année sur tous les terrains taxatifs à moins qu'une majorité des propriétaires des terrains affectés selon la sous-section 692 de l'Acte municipal, représentant au moins la demie en valeur des terrains telle qu'indiquée dans la dernière liste revisée d'évaluation de la Municipalité Rurale de Taché ne présente une requête contre, dans le mois qui suivra la date de publication de cet avis.

ET AVIS EST DE PLUS DONNE que selon les règlements de l'Acte Municipal, le Conseil de la Municipalité Rurale de Taché siègera comme Cour de Revision en la salle du Conseil de la Municipalité Rurale de Taché, à Lorette, Manitoba, le lundi 11 mars 1968 à 2 h. de l'après-midi, afin d'entendre:

1) Toutes plaintes contre les taxes qu'on se propose d'imposer, de la part de personnes dont les propriétés ne donnent pas sur ou n'aboutissent pas sur les secteurs qu'on doit améliorer.

2) Toutes plaintes contre les limites de façade établies d'après le règlement no 1162 selon l'article 710 de l'Acte municipal.

DATE ce 2e jour de février 1968.

E. J. Laurin,
Secrétaire-trésorier,
Municipalité Rurale de Taché.

The Rural Municipality of TACHE

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN that THE RURAL MUNICIPALITY OF TACHE intends to form the following described areas situated in the said Municipality into a Local Improvement District unless a majority of the owners of the lands affected as defined in subsection 1 of Section 692 of The Municipal Act representing at least one-half in value of the lands as shown by the last revised assessment roll of the Rural Municipality petition the Council against it within four weeks after the first publication of this Notice:

"All those portions of River Lots Fifty-two to Fifty-seven, both inclusive, of the Parish of Lorette, in Manitoba, according to a plan of same registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 5597, that lie to the South of a line drawn North of, parallel to and distant fifteen hundred feet measured along the boundaries between said river lots from the Northern limit of Dawson Road as the said road is shewn on a plan registered in the said office as No. 2124."

AND TAKE FURTHER NOTICE that after the creation of the Local Improvement District No. 1 as above set out, the Council of THE RURAL MUNICIPALITY OF TACHE intends to proceed with the construction and installation of a sewage disposal system in that part of the said Rural Municipality more particularly set out on a Plan on file in the Office of the Secretary-Treasurer at the Municipal Office, Lorette, Manitoba, the estimated net cost thereof, namely ($135,000.00), to be financed over a period of twenty years by a special frontage rate of (35) cents per front foot upon all lands fronting or abutting on the improvement with the balance of the requirements for principal and interest being levied in each year upon all the ratable lands in Local Improvement District No. 1 unless a majority of the owners of the lands affected as defined in subsection 1 of Section 692 of The Municipal Act, representing at least one-half in value of the lands as shown by the last revised assessment roll of the Rural Municipality of Tache petition the Council against the same within one month after the first publication of this Notice:

AND TAKE FURTHER NOTICE that, pursuant to the provisions of Section 696 of The Municipal Act, the Council of the Rural Municipality of Tache will sit as a Court of Revision in the Council Chamber of The Rural Municipality of Tache at Lorette, Manitoba, on Monday the 11th day of March, A.D. 1968, at 2:00 o'clock in the afternoon to hear:

1) any complaints against the proposed levies in respect to those persons not fronting or abutting on the proposed improvement.

2) any complaints against frontages established under By-law No. 1162 in accordance with Section 710 of The Municipal Act.

DATED this 2nd day of February, A.D. 1968.

E. J. Laurin,
Secretary-Treasurer,
The Rural Municipality of Tache.

Assemblée annuelle de la Chambre de Commerce de N.-D.-de-Lourdes

NOTRE - DAME-DE-LOURDES — La Chambre de Commerce a tenu son assemblée annuelle récemment. Cette Association fut fondée en 1920 et comprend toutes les personnes intéressées à contribuer à son succès par leurs efforts et leur bonne volonté, sans esprit de parti, ni d'intérêt particulier, n'ayant toujours en vue que le bien général de la localité et celui de la paroisse.

Une cotisation annuelle est obligatoire pour tous ceux qui en font partie. Tout membre sera bienvenu aux assemblées et pourra présenter une requête ou motion qui sera ensuite discutée pour être approuvée ou rejetée. Les discussions seront conduites avec courtoisie. Les convocations d'assemblées spéciales, lorsque jugées nécessaires, seront faites par le comité.

Il y eut lecture du rapport financier, des activités de l'année écoulée, et l'on fit part aux assistants du courrier reçu et envoyé. Le tout fut approuvé.

Les réunions mensuelles auront lieu le troisième jeudi de chaque mois à 8 h. 30 p.m. Le président aura le devoir de veiller au maintien du bon ordre de l'assemblée et aura le pouvoir d'exclure toute personne qui viendrait dans le but de causer de la discorde ou du désordre.

Il est du devoir de tout membre de collaborer par tous les moyens en son pouvoir à cette oeuvre paroissiale. Tout changement aux statuts ne pourra être fait qu'en assemblée générale légalement convoquée. Les membres du comité sont: Marcel Delaquis, président; Firmin Bérard, vice-président; Raymond Yarjau, Pierre Mabon et Meinrad Roch, directeurs. La rétribution du secrétaire sera laissée à la discrétion du comité.

Les anciens membres-fondateurs de cette association ont montré qu'une Chambre de Commerce a pour but d'encourager toute oeuvre susceptible d'améliorer la condition des paroissiens au point de vue matériel. On pourrait même ajouter "au point de vue spirituel", puisqu'il y a souvent rapport entre l'un et l'autre. Si la paroisse de Lourdes bénéficie aujourd'hui de certaines entreprises, c'est grâce à la Chambre de Commerce, soyez-en assurés. On invite non seulement les gens du village, mais les cultivateurs, à devenir membres pour le bien général, car c'est par la coopération qu'on avancera.

Curling

Au bonspiel des dames tenu les 8 et 9 février à Altamont, les deux équipes locales étaient composées de Mmes Irène Crites, Isabelle Roch, Louise Badiou et Mlle Marie-Ange Pantel et de Mmes Thérèse Durand, Colombe Chabbert, Renée Delaquis et Cécile Bazin.

Au bonspiel tenu à St-Claude de la semaine dernière, l'équipe de la crémerie de Lourdes, composée de Meinrad Roch, Normand LeFloch, L. Chabbert et Fernand Dupasquier, et l'équipe de Roger Pantel avec André Dacquay, René Comte et Arthur Gautron y ont participé.

Soirée sociale

Le vendredi 23 février, à 9 h. p.m., à la salle paroissiale, il y aura soirée sociale en l'honneur de Gérald Pantel et Claudette Guay. Tous les amis sont cordialement invités à y assister.

Réunion

Ce jeudi 15 février, à 8 h. 30 p.m., aura lieu une réunion pour les membres de la Chambre de Commerce; on vous demande d'y assister.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à M. Ovide Landry, patient à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac pour une semaine, et à M. John Moriaux, patient au même hôpital depuis plus d'une semaine.

MM. Gilbert L'Heureux et Gérald Pinette, de Winnipeg, passèrent la fin de semaine dernière chez leurs parents.

Mlle Linda Labelle, de Winnipeg, est venue rendre visite à son oncle, M. Noël L'Heureux, et sa famille, durant la fin de semaine du 9 février.

Réunion de la L.F.C.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques du jeudi soir 8 février fut précédée d'une messe célébrée dans la salle de récréation du presbytère. La réunion proprement dite débuta par un mot de bienvenue par la présidente au directeur et aux neuf membres présents. La correspondance comprenait une carte de remerciement du Club des jeunes, une lettre concernant la Marche des Dix Sous et une lettre de Mme J. H. Johnston donnant le programme du Congrès national.

Les rapports des comités suivants furent donnés: financier, spirituel et liturgique, action sociale et éducation.

Mmes Georgette Verhaeghe et Mary Leperre s'occuperont de la collection pour la Marche des Dix Sous, le 18 février.

Il fut décidé que l'assemblée annuelle de la paroisse aurait lieu le 20 février dans la salle de récréation du presbytère et que la Ligue servirait le goûter. On décida aussi de faire faire quatre autres tables pour la salle paroissiale.

M. l'abbé A. Gervais dit quelques mots au sujet de la messe. Le prix d'hôtesse, offert par Mme Agnès Vandenbosch, fut gagné par Mme Yvone Grandbois. Mme Y. Grandbois clôtura l'assemblée et un goûter fut servi par Mme Imelda Roussin.

St-Malo

L.F.C.

La prochaine réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le 20 février. Espérons que les dames assisteront nombreuses, car le programme promet d'être très intéressant.

Retraite conjugale

M. et Mme Maurice Gosselin sont allés en retraite conjugale à Villa Maria, du 2 au 4 février. Plusieurs couples de la paroisse se proposent d'y aller en avril. On ne peut trop vanter les bienfaits d'un tel week-end surtout dans une période comme celle que traverse l'Eglise. Soyons dans le vent!

"Ice Capades"

Sept étudiants de l'école intermédiaire de St-Malo ont joui des Ice Capades à l'aréna de Winnipeg, le 7 février. Ces élèves, officiers de la Caisse scolaire, se sont mérité cette récompense, à la décision de la direction de la Caisse populaire, pour le beau travail accompli l'an dernier.

Félicitations à ces jeunes: Danièle et Michelle Hamonic, Lucille et Colette Péloquin, Corinne Clavelle, Louise Arpin et Réal Forest!

Caisse populaire

La Caisse populaire de St-Malo a tenu sa 32e réunion anuelle le vendredi 9 février à la salle paroissiale en présence de 95 membres et deux invités, M. Joseph Chabalier, inspecteur des Caisses, et M. René Toupin, propagandiste.

La réunion débuta par la prière des coopérateurs, récitée par M. l'abbé Robert Nadeau. Après le mot de bienvenue par le président, M. Germain Gosselin, il y eut lecture du procès-verbal de la dernière réunion annuelle par le gérant, M. Denis Maynard. Suivirent les rapports des présidents des différents comités: direction, M. Germain Gosselin; crédit, M. Ovila Gosselin; surveillance, Mme Aline Gosselin; Caisse scolaire, Réal Forest. Le rapport financier fut donnée par M. D. Maynard.

On procéda ensuite aux élections des officiers. MM. Albert-Léo Morin, Paul-Emile Péloquin et Germain Gosselin furent réélus directeurs. MM. Edouard et Ovila Gosselin furent réélus, par acclamation, aux comités de surveillance et de crédit respectivement.

Ayant réalisé un profit total de $15,451.32 en bénéfices non-répartis, le bureau de direction a proposé le versement d'un boni de 4½ pour cent sur les parts sociales inscrites au 31 décembre 1967. La recommandation a été acceptée.

M. René Toupin félicita la Caisse pour son progrès remarquable encore cette année; l'actif ayant augmenté de $63,275 pour un total actuel de $604,578.33. Il recommanda d'organiser des soirées éducatives pour les sociétaires qui ne sont pas assez conscients des services que la Caisse peut leur rendre.

M. Joseph Chabalier félicita la Caisse pour le travail accompli depuis plus de 30 ans. Il fit remarquer que la semence jetée par les pionniers de St-Malo s'est propagée, puisque 41 autres Caisses furent fondées au Manitoba après celle de St-Malo qui fut la première.

M. l'abbé Nadeau eut des remarques encourageantes à l'égard des officiers et sociétaires de la Caisse populaire, puis avec enthousiasme et dynamisme, nous invita à la réflexion sur des projets paroissiaux possibles.

Les prix d'entrée (parts à la Caisse) furent gagnés par M. Denis Hébert et Mme Donalda Lafournaise. On termina la soirée par un goûter.

Lisgar choisit ses délégués

MORDEN — L'Association libérale du district fédéral de Lisgar a choisi samedi dernier les délégués qui la représenteront au Congrès national des Libéraux à Ottawa, en avril.

Il y eut tout d'abord l'élection du comité exécutif de l'Association libérale du district: MM. Don Livingston (de Morden), président, Jack Wilton (Carmen), 1er vice-président, Rémi de Dape (Somerset), 2e vice-président, George Bigelow (Crystal City) et John Epp (Winkler). Chez les dames Mmes Andy Kid (Iarlingford) et Barnie Johnson (Killarney). Le trésorier est M. Earl Hoddson, de Morden. Au comité des jeunes Libéraux furent élus: Jim Stow, Bob Wilton, Bob McKenzie, Bill Duncan, Henry Beaupré et Henry Bibeau (tous deux de Dunrea).

Ont été délégués à la Convention nationale: M. et Mme Don Livingston (de Morden), MM. Marcel Roch, Ray Timmerman, Bill Scurfield et Bob McKenzie.

St-Joseph

Caisse populaire

A la réunion annuelle de la Caisse populaire tenue le mardi soir 6 février, les membres de la Caisse furent informés que l'actif de leur organisation avait atteint la somme de $137,583.60.

Cinquante-trois personness étaient présentes à cette assemblée. M. Marcel Fillion, président, souhaita la bienvenue à l'assemblée et rappela à tous qu'une Caisse prospère est celle dont les membres sont actifs, bien informés, aident dans les décisions de cette organisation et acceptent les responsabilités comme membres des différents comités.

Les rapports des comités furent présentés. M. Paul Damphousse, gérant, lut le rapport financier, et Thérèse Parent agissait comme secrétaire.

L'an dernier, le bureau de direction a obtenu de l'Assurance-vie Desjardins un nouveau contrat donnant aux sociétaires des bénéfices additionnels jusqu'au montant de $2,000.

Les membres ont approuvé à l'unanimité le boni de 3¾ pour cent sur le capital social tel que suggéré par les directeurs.

M. René Toupin, représentant du Conseil Canadien de la Coopération dans un bref entretien, dit clairement qu'il est nécessaire de réadapter les Caisses au besoin d'aujourd'hui. Il suggéra une réunion spéciale afin d'étudier les différents pourcentages d'intérêt et les différentes manières d'investir l'argent afin de faire concurrence aux différentes compagnies de finances.

M. l'abbé G. Damphousse félicita les membres du chiffre d'affaires d'au-delà d'un demi-million après trente années d'existence de la Caisse populaire de St-Joseph.

M. l'abbé L. Morin, curé, félicita les sociétaires, ainsi que les membres des différents comités, le gérant, M. P. Damphousse, et la secrétaire, Thérèse Parent.

Après l'ajournement de l'assemblée, un délicieux goûter fut servi.

Sessions d'étude à Powerview

POWERVIEW — Notre paroisse a bougé de façon spéciale les 30 et 31 janvier en participant à un "Safari" organisé par les responsables de la J.E.C. Les sujets à l'étude étaient: Amour et Sexualité; Rapports Parents-Jeunes et l'Alcool. M. l'abbé Beaulieu, M. l'abbé G. Trudeau et M. Paul Sherstone respectivement ont donné les exposés. Suivait un panel composé de parents, de professeurs et d'invités; ces discussions furent particulièrement vivantes et beaucoup de problèmes ont reçu sinon une solution complète, du moins un éclaircissement bienfaisant. Les jeunes se sont affirmés avec toute la vigueur et le sens pratique qui les caractérisent. Plus de cent jeunes des écoles secondaires de Powerview et de Pine Falls se sont réunis pour ces sessions.

Voici quelques témoignages recueillis lors du retour sur l'action:

— Les garçons et les filles de notre école se comprendront mieux
— l'amour, c'est d'abord le respect
— l'amour, ce n'est pas un jeu
— me met plus à l'aise pour jaser sur ce sujet
— j'ai discuté avec mon ami (e) et nous savons mieux
— j'ai appris que mes parents ne sont pas tellement loin de moi
— ma coopération avec mes parents facilitera la leur avec nous
— nous devons apprécier nos parents — ils ont tant fait pour nous
— je dois prendre les parents que Dieu m'a donnée, comme eux me prennent également comme tel
— la consomption de l'alcool n'est pas à recommander vu les expériences des panelistes
— prendre de la boisson pour éviter une réalité quelconque de la vie, peut être désastreux
— se confier à quelqu'un, jaser de son problème, le solutionnera mieux que de prendre un coup
— se servir librement de l'alcool, c'est se servir d'une béquille (de lâche).

Le souper "buffet" a fourni une magnifique occasion de fusionner avec les orateurs et les panelistes. La rencontre s'est terminée par le repas du Seigneur ou tous se sentaient plus près les uns des autres et du Christ présent. Il y eut concélébration par M. l'abbé O. Larochelle, curé de Powerview, et M. l'abbé L. Beaulieu, aumônier diocésain d'Action Catholique. M. l'abbé C. De Roo a résumé les renseignements reçus.

Le Comité responsable remercie encore bien sincèrement tous les adultes et les jeunes qui n'ont compté ni leur temps ni leurs efforts pour faire du premier "Safari" — 68 un événement inoubliable.

Le comité

Ste-Elisabeth

Remerciements

Mme Duprey et sa famille remercient toutes les personnes qui ont visité M. Duprey lors de son séjour à l'hôpital, qui lui ont envoyé des cartes de prompt rétablissement et des fleurs, ou qui ont participé de quelque façon que ce soit à son soulagement et qui l'ont encouragé dans sa longue maladie à l'hôpital et à la maison. Ils remercient aussi tous ceux qui ont assisté aux prières et aux funérailles, qui ont offert des messes, des bouquets spirituels et des tributs floraux ou qui ont participé au chant.

Mme Duprey a demandé aux parents et amis d'omettre les fleurs et de contribuer plutôt au fonds de la recherche du cancer.

Çà et là

Mme Lucien Fillion a passé quelques jours à l'hôpital de Morris la semaine dernière.

Quelques paroissiens ont assisté au service de M. Arsène Trudel, de St-Malo, le mercredi 7 février.

St-Norbert

Hockey

Quelques jeunes hommes et garçons de la paroisse ont formé une équipe de hockey et appartiennent au "Interparochial Senior Hockey League". Ce sont Maril Zastre, René Paradis, Lucien Faucher, Hubert Degagné, Brian Magoanz, Ed Gander, Gene Scoleski, Claude Grouette, René Tallaire, Gilles Bibeau, Gérard Bibeau, Gérard Labelle, Ronald Lagacé, Roland Cloutier, Paul Cloutier et Robert Joyal.

On est fier d'avoir Denis Cloutier et Brunel Delorme, jeunes hommes qui appartiennent à l'équipe Fort Garry Frontiersman.

St-Valentin

Le 10 février avait lieu la danse de St-Valentin, durant laquelle on couronna le Roi et la Reine: Jim Dittbernerner et Stéphanie Dozois. Les autres candidats furent Jean-Paul Robert, Ronald Lagacé et Gilles Pelland, Florence Fiola, Colleen Bearden et Céleste Lajeunesse.

On profita de cette occasion pour remettre au R. P. Carrière, O.M.I., du Centre St-Jean Bosco, un chèque d'environ $3,000. Cette somme fut ramassée lors du marchoton qui prit place en décembre dernier.

Félicitations

Félicitations à M. l'abbé Léo Couture, curé, qui a été nommé coordonnateur pour les célébrations de St-Boniface à l'occasion de son 150e anniversaire; à M. Gérard Rémillard, de St-Norbert, un des deux premiers administrateurs laïcs pour le diocèse de St-Boniface; à M. Clément Fortier, nouveau gérant de la salle Ritchot.

Bingo

On vous invite tous à une série de huit bingos, organisée par les parents des scouts et des louveteaux. Ces bingos auront lieu tous les dimanches à partir du 11 février jusqu'au 31 mars. Le gros lot sera de $100. Amenez vos amis pour les bingos qui se tiendront au sous-sol de l'église.

St-Adolphe

Hockey

Enfin, l'équipe de hockey de St-Adolphe a pris la bonne route. Après avoir subi trois défaites presque successives, elle s'est remise les pieds à terre et sort victorieuse dans trois parties de suite.

Le 6 février, les "Royals" de St-Adolphe rencontraient l'équipe de La Broquerie, qui fait partie de la ligue de Hanover-Taché. Daniel Lagassé compta deux buts, alors que les buts de Lionel Milette, Hubert Delorme, Jean LeGal, J.-M. Berthelette et Roland Perron assuraient à l'équipe de St-Adolphe une victoire au compte de 7 à 3.

Le 9 février, les "Royals" durent faire face à l'équipe de Ste-Agathe pour une deuxième fois. St-Adolphe remporta la victoire au compte de 5 à 3. J. LeGal compta deux buts; Daniel Lagassé, Roland Perron et Hubert Delorme en comptèrent chacun un.

Le 11 février, pour achever une semaine de hockey si bien commencée, les "Royals" rencontraient l'équipe de Niverville. Jean LeGal, David Milette, Hubert Delorme et Roland Perron furent les compteurs de buts. L'étoile la plus brillante fut J. LeGal qui compta quatre buts. La partie se termina au compte de 7 à 4 pour St-Adolphe.

Curling

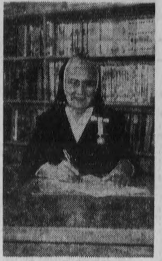
C'est tout au long de la semaine du 5 au 11 février qu'eut lieu le quatrième bonspiel annuel de St-Adolphe. Quarante équipes en firent partie, dont environ dix de St-Adolphe.

Dans la 1ère compétition, l'équipe de H. Kamke remporta le 1er prix; Bob Cockrane, le 2e; Gerry Brown, le 3e, et Denis Boiteau, le 4e; dans la 2e compétition, Garry Paul, de St-Adolphe, le 1er prix; Gordon Dalik, le 2e; Gaston Rochon, le 3e, et Harry Paul, le 4e; dans la 3e compétition, L. Cameron, le 1er prix; Laurent Lagassé, de St-Adolphe, le 2e; T. Minchuk, le 3e, et Bill Borsboon, de St-Adolphe, le 4e.

Soeur Delima Morin, honorée du gouvernement du Canada

RICHER — Soeur Delima Morin, S.J.S.H. (Sr Marie-des-Cinq-Plaies), principale de l'école élémentaire de Richer, s'est méritée l'honneur de la Médaille du Centenaire pour ses fructueux services rendus à la jeunesse étudiante. Cette médaille d'argent lui fut remise par le Gouvernement fédéral du Canada au cours du mois de janvier.

Un tel hommage est certainement dû à Soeur Delima



Soeur Delima Morin

Morin, puisque durant de nombreuses années elle s'est généreusement dévouée à la cause de l'éducation. Sa carrière débuta dans sa place natale, Mariapolis, puis se continua à Haywood, Lorette, Richer, Ste-Geneviève, St-Labre, St-Georges, Woodridge et South Junction. Plusieurs de ces écoles font maintenant partie de la Division scolaire Rivière-Seine.

Toujours aussi active qu'à ses premières heures, Sr Delima Morin continue à donner aux futurs citoyens de ce pays une base à la fois chrétienne et patriotique.

Puisse cette institutrice compétente et expérimentée demeurer encore longtemps dans cette division.

St-Jean-Baptiste

Remerciements

La famille Hector Valcourt désire remercier très sincèrement tous ceux qui, par leurs prières, offrandes de messes et de fleurs ou par leur présence aux prières et aux funérailles, lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de son deuil récent. Un merci sincère aux membres de la chorale, dirigés par M. l'abbé Jean-Louis Caron, et aux dames qui se sont dévouées d'une manière ou d'une autre au service du goûter.

Félicitations

Félicitations à M. Arthur Vermette, maire de la municipalité de Montcalm, qui vient de recevoir d'Ottawa une médaille du Centenaire en reconnaissance de nombreux services rendus. Il contribua sa large part durant l'inondation 1966, les célébrations du Centenaire et les quelques projets qui ont contribué au développement et au progrès de cette municipalité.

Institut collégial St-Claude

Carnaval de St-Claude

C'est la saison des carnavals un peu partout et St-Claude n'a pas échappé à cette fièvre d'activités particulières. Préparé depuis longtemps par un comité imposant, le carnaval promettait d'être intéressant.

Et c'est le vendredi 9 février, que s'est faite l'ouverture officielle de ces trois jours de réjouissances hivernales.

Quelques discours prononcés du centre de la patinoire, la troupe scoute en formation, et les quatre jolies candidates au titre de Reine du Carnaval, voilà ce qui attendait le public arrivé de bonne heure sur les lieux pour ne rien manquer.

Lucille Richard, Lorraine Jacques, Janine Rey et Paulette Delaquis ont été le point de mire vers lequel convergeaient tous les regards lorsqu'elles ont paru dans leur ravissant costume rouge garni de fourrure blanche délicate qui leur seyait à merveille.

On change de décor brusquement, et une trentaine de filles costumées en joueurs de hockey font le tour de la patinoire. Il ne s'agit nullement d'une mascarade, mais d'une rencontre sérieuse entre Elm Creek et St-Claude. Elm Creek en blanc et rouge, St-Claude en jaune et vert. La série de points pour St-Claude a été ouverte par Paulette Marchand et l'avantage a été conservé jusqu'à la fin malgré un but compté par Elm Creek à la deuxième période. La partie s'est terminée au compte de 6 à 1 grâce à Elaine Durand (2 buts), à Collette Martin (2 buts) et à Gisèle Marchand (1 but). Un beau jeu de passes a permis à Paulette Marchand, Irène Oliviero, Elaine Durand et Evelyne LeCunff de participer au pointage par des assistances stratégiques.

Quelques punitions mineures et une majeure ont dû être purgées au cours de cette partie, mais il n'en reste pas moins, au dire de tous, que cela a été une très belle partie. Les arbitres étaient M. l'abbé Toupin et Norbert Rey.

Une danse sur glace a suivi, accompagnée par Les Elektras, de St-Claude. Les rythmes chauds de ce groupe qui prend de plus en plus de popularité ont fait oublier aux jeunes danseurs que la température était plutôt basse ce soir-là.

Au cours de cette danse, Jacqueline Philippe et Marilyn Martel se sont mérité des prix pour l'originalité de leur accoutrement qu'on pourrait décrire comme un mélange de "Hippie" et de "Devil's Angels". Point n'est besoin d'autres détails sinon que ces costumes contrastaient beaucoup avec la personnalité de celles qui les portaient.

Le rapport des autres activités du Carnaval paraîtra la semaine prochaine. On y verra le résultat des parties de hockey entre les très jeunes, les jeunes, les plus vieux; des parties de ballon-balai entre les professeurs de l'Institut Collégial et les Commissaires, entre des clubs d'adultes, entre des clubs de filles; les gagnants de la mascarade et le couronnement de la reine.

Chansons

Le dernier cahier de chansons est en circulation. On peut se le procurer à CKSB ou à l'Institut Collégial St-Claude. Ces cahiers s'enlèvent rapidement. Faites vite si vous désirez en avoir une copie.

La Broquerie

Malade

Prompt rétablissement à Mme Louis-Joseph Granger, hospitalisée à St-Boniface.

Hockey

Ligue Provencher — Le 6 février, à La Broquerie, La Broquerie 8, Morris 1; le 11 février, à La Broquerie, La Broquerie 7, Morris 1.

Ligue Hanover-Taché — Le 11 février, à St-Pierre, St-Pierre 10, La Broquerie 3.

Division Midgets — Le 9 février, à Lorette, La Broquerie 4, Lorette 4; le 11 février, à Ste-Anne, Ste-Anne 4, La Broquerie 3.

Division Bantams — Le 11 février, à Ste-Anne, Ste-Anne 4, La Broquerie 2.

Division Pee Wees — Le 10 février (8 à 10 ans), à Ste-Anne, La Broquerie 1, Ste-Anne 0; (10 à 12 ans) à La Broquerie, Ste-Anne 3, La Broquerie 1.

Ste-Agathe

En visite

Mme Auguste Flegel (Cécile Sorin) et ses trois enfants, de Killaly, Sask., sont en vacances chez leurs parents d'Otterburne et de Ste-Agathe.

St-Georges

Réunion de la L.F.C.

Le jeudi soir 25 janvier, la Ligue des Femmes Catholiques tenait sa première réunion générale de l'année '68, précédée de quelques minutes de méditation à l'église. Les dames se groupèrent ensuite à la salle McDougall.

En l'absence de M. le Curé, Mme Paul Boulet, présidente, ouvrit l'assemblée par la prière et souhaita la bienvenue aux 19 membres présents. Il y eut ensuite lecture de la correspondance et des minutes de la dernière réunion par la secrétaire, et du rapport de la trésorière.

La présidente du comité spirituel présenta une enquête qui finit par la suggestion du mot d'ordre suivant: "Pratiquons notre foi partout avec sans gêne".

La responsable du comité d'éducation eut des paroles de remerciement à l'égard de M. l'aumônier et des hôtesses des cercles d'étude. Elle lut aussi un questionnaire concernant la Ligue et ses buts et demanda à chacune d'y réfléchir sérieusement. Les visites aux malades et aux vieillards furent rapportées par Mme Boulet.

La chance favorisa Mme Edgar Vincent pour la boite-surprise. Après la prière et l'hymne national, un léger goûter fut servi.

Chronique sportive

La poussée vertigineuse des Canadiens les conduira-t-elle au championnat?

par Jacques LEMOYNE

Maintenant qu'ils ont réglé le cas d'Henri Richard, et ce dernier a été chanceu de ne pas se retrouver à St-Louis, les Canadiens semblent n'avoir qu'une seule idée en tête: celle de gagner le championnat de la division Est de la Ligue Nationale. La tâche ne sera pas facile mais Toe Blake semble avoir retrouvé, avec le retour au jeu de ses joueurs de centre, la touche magique qui en a fait un des meilleurs instructeurs de la Ligue Nationale. L'incident Henri Richard nous a prouvé aussi que la direction supérieure du club autant que Blake savaient être diplomates, quand il le fallait. Blake a laissé à Richard le temps de réfléchir et la direction du club ne l'a pas suspendu comme c'eut été son droit. Henri est revenu au jeu et il devra à l'avenir suivre les directives de Blake. Souhaitons qu'Henri ait appris sa leçon, mais on nous permettra d'en douter.

Richard a sapé le prestige de son instructeur et cela à mon sens est très grave. Blake doit décider qui jouera régulièrement et qui devra occuper une place sur le banc. Si Henri Richard peut se permettre de dire à son instructeur "je joue là où je veux", pourquoi les autres joueurs n'en feraient-ils pas autant? Ils ne seront pas échangés s'ils peuvent rallier l'opinion publique derrière eux et laisser sous-entendre qu'un conflit racial pourrait bien éclater advenant une suspension ou un échange. Richard n'a peut-être pas pensé à tout cela mais certains de ses petits copains du monde journalistique l'ont pensé pour lui. La direction du Canadien a perdu la face. Si au moins Richard avait imité Frank Mahovlich et s'était déclaré malade ou fatigué on ne lui aurait pas tenu grief de sa décision. Mais il s'est déclaré en bonne santé et a demandé à être échangé si on ne cédait pas à son désir de jouer régulièrement. On admire sa fierté mais on s'interroge sur son sens de la discipline.

Ça va mal!

Je ne parlerai que brièvement des Jeux Olympiques d'hiver. Les grandes agences et la Société Radio-Canada font de l'excellent travail et nous informent quotidiennement de ce qui se passe à Grenoble. Mais au moment où j'écris ces lignes l'équipe du hockey du Canada ne brille pas de tous ses feux! Loin de là! On ne peut s'expliquer ce qui se passe et on parle déjà de limoger l'instructeur si le club continue à faire aussi piètre figure. Les échecs de l'équipe Nationale dans le domaine des compétitions internationales ne s'expliquent pas! C'est à y perdre son latin. Voilà des joueurs qui ont déjà triomphé de clubs de la Ligue Nationale de hockey et qui se font battre par des équipes qui ne pourraient pas durer toute une saison dans une ligue organisée. Par quelle sorte de mauvais sort nos gars sont-ils frappés dès qu'ils participent à des compétitions internationales? Et il n'y a pas que les arbitres pour les battre, mais maintenant ce sont des clubs comme celui de la Finlande par exemple qui gagnent contre nos joueurs!

Nous n'avons pas encore fait fureur dans les autres domaines. Après avoir dominé sur la scène du patin artistique nous semblons vouloir reprendre un peu notre souffle, ce qui est normal. En ski, les blessures et les chutes ne nous aident pas. Nous avons beau nous réclamer d'un pays froid, les Jeux d'Hiver ne sont pas notre fort et il faudra peut-être inscrire des compétitions de "ice snake" pour remporter des médailles d'or, à moins que nous ne nous inscrivions dans les concours de pêche sous la glace! Espérons que la création d'une ligue trans-atlantique va permettre aux joueurs canadiens de surmonter la nervosité des "grandes premières" pour les faire accéder à un championnat auquel ils devraient avoir quelques droits, ou tout au moins quelques aspirations légitimes. Mais perdre contre la Finlande...

Le nouveau

Le nouveau Garden de New York inaugurera ses activités comme on l'avait fait pour l'ancien, avec une soirée de boxe. Et, chose amusante, ce n'est pas le combat Benvenuti-Griffith qui fait parler les gens, mais bien le match Mathis-Frazier. Pourtant le premier match offre de meilleures garanties de succès que le second, si on en croit tous les experts et les "Jos Connaissants" qui émettent des opinions. Je n'ai vu Buster Mathis à l'oeuvre que trois fois et cela à l'époque où il pesait 280 livres. Je n'ai vu Frazier qu'à la TV et cela le soir où il a démoli George Chuvalo. Ce dernier aurait été blessé avant son match contre Frazier affirme-t-on, mais j'ai peine à croire cela. On dit que Frazier frappe trop fort pour Mathis. Pourtant, chez les amateurs c'est Mathis qui a obtenu le meilleur à deux reprises sur un Frazier dont le style n'a guère changé depuis. Mathis souffre un peu de ce que Marciano et bien d'autres ont connu: le public qui ne suit la boxe que par ce qu'on en dit dans les grandes agences ne sait pas qu'il y a des boxeurs dont les noms ne sont pas au palmarès et qui, pourtant, avec un peu de chance, mériteraient bien d'y être. On s'est moqué des gars que Joe Louis a battus mais j'aurais aimé en voir quelques-uns contre nos meilleurs boxeurs d'aujourd'hui! Je pense ici à Bob Pastor, Al Ettore, Arturo Godoy, Tommy Farr, Galento, Bear, et à quelques autres dont les noms ne me reviennent pas et qu'on n'a jamais considérés comme de grandes vedettes parce qu'ils ont affronté le plus grand boxeur de tous les temps, nonobstant toutes les machines IBM qu'on voudra. J'ignore qui de Frazier ou de Mathis va l'emporter, mais je n'aime pas ces matchs où un des boxeurs est tellement favorisé qu'on semble croire que son adversaire ne'st qu'un polochon. On disait la même chose de Clay quand il s'est battu contre Liston, de Schmelling contre Louis la première fois et pourtant...

— No 548 —

HORIZONTALEMENT

1—Entêtements.
2—Vendre. — Mère d'Artémis.
3—Etables à porcs. — Filet.
4—Titre russe. — Pneumatique.
5—Qui a rapport à Isis. — Enveloppe de linge qui renferme un oreiller.
6—Article. — Simplement.
7—Terminaison. — Tendre avec force.
8—Conifère. — Métal (plur).
9—Avarier. — Pris le repas du soir.
10—Considéras à part. — Cime.
11—Et le reste. — Sans vêtements. — Préfixe.
12—Sorte de diarrhée. — Consonnes.

VERTICALEMENT

1—Contagieux.
2—Tirer un légume de la cosse. — Ville d'Italie.
3—Battais quelqu'un excessivement. — Homme politique italien.
4—Fera mourir. — Vrai.
5—Pronom. — Quart d'une circonférence.
6—Venu en vie. — Servir de châtiment à.
7—Ordre d'arachnides. — Terminaison.
8—Id est. — Demi. — Particule du dialecte provençal.
9—Baignent dans une boue médicinale. — Substance que l'on rencontre dans l'urine.
10—Semblable. — Année. — Trou dans les murs pour recevoir une poutre.
11—Saison. — Fait plusieurs fois.
12—Genre. — Sont à lui.

SOLUTION DU PROBLEME No 547

■ **Horizontalement:** 1. Ségrégations; 2. Eve — Mil — Ie; 3. Mélancoliser; 4. Pi — Le — Ul — Are; 5. Illustration; 6. Ie — Rage — Ni; 7. El — Tracer — SS; 8. Rist — Ch — Ru; 9. Né — Estera — Si; 10. Ego — Sels; 11. Leu — Là — Ose; 12. Serbocroates.

■ **Verticalement:** 1. Sempiternels; 2. Eveil — Liégée; 3. Gel — Li — Our; 4. Aluette; 5. Nés — Silo; 6. Tract — Ac; 7. Amouraches; 8. Tillage — Réno; 9. Ili — Terral; 10. Sai — Sot; 11. Nicrons — Se; 12. Sérénissimes.

Institut collégial St-Claude

Hockey (filles)

La persévérance à pratiquer ce sport est remarquable en soi et fait surmonter des situations difficiles. Par exemple, le mardi 30 janvier, à l'heure de l'entraînement, le camion-citerne est venu pour arroser la patinoire de l'aréna de St-Claude. Croyez-vous que cela a dérangé les plans des jeunes enthousiastes? Pas du tout. On se déchausse, et on saute dans des automobiles en direction de Haywood pour poursuivre ce qui était commencé. Arrivé sur les lieux, on s'aperçoit que la patinoire extérieure n'avait pas été déblayée de sa dernière bordée de neige. Le courage ne faiblit pas. On s'attelle sur des grattoirs et l'on nettoie la surface nécessaire.

Nos filles ont bien été récompensées de leurs efforts, car le lendemain elles remportaient haut-la-main une victoire contre les filles d'Elm Creek qui avaient sensiblement amélioré leurs tactiques d'attaque et de défense depuis la dernière fois.

Elaine Durand y est allée de quatre points à elle seule et Paulette Marchand a compté aussi un point pour notre équipe. Un seul but est entré dans nos filets grâce à l'attaque presque continuelle et aussi à la vigilance de notre gardienne de buts Adrienne Oliviero.

Anniversaire de naissance

Un double anniversaire a eu lieu le mercredi 31 janvier. En effet, deux professeurs sont venus au monde le même jour, il y a une trentaine d'années. Ils sont titulaires chacun d'une dixième année. Là ne s'arrête pas la ressemblance, car ils ont plusieurs traits physiques en commun et de plus, ils portent le même nom. On aura vite compris qu'il s'agit de jumeaux.

L'anniversaire de MM. Guy et Denis Lacroix a été souligné de différentes manières par les élèves et par les autres membres du personnel.

Journal

Le cinquième numéro de Mosaïque est sorti des presses de l'Institut Collégial après plusieurs périodes de loisir employées à la rédaction, la mise en page, la typographie, etc. Le tout s'est terminé par la réunion d'une équipe valeureuse qui n'a pas craint de passer huit heures de suite pour l'impression du journal.

Cahier de chansons

En même temps que le journal, un nouveau cahier de chansons (tant attendu par plusieurs) a vu le jour. Il est facile de se le procurer par l'entremise de Christian Leroy à CKSB ou directement à l'Institut Collégial St-Claude.

A cause de la St-Valentin, il a été intitulé "Coeur en joie".

Il y en a qui croient qu'il faut être heureux pour chanter. Nous leur disons qu'il faut chanter pour être heureux.

Aimé-O. Dépôt, C.S.V.

L'A.C.F.C. vous donne...

(Suite de la deuxième page)

laquelle l'A.C.F.C. provinciale ne peut qu'applaudir!

Si nous avons mis jusqu'ici l'emphase sur la région nord, c'était peut-être pour prouver notre affirmation première, selon laquelle notre prochain congrès général aura toutes les chances de connaître un beau succès à Prince-Albert. Est-ce à dire qu'il ne s'est rien passé dans le sud? Non point!, et nous nous ferons un plaisir de vous le démontrer, tout en vous demandant de tenir compte que la population de langue française du sud de la province est malgré tout plus faible que celle du nord.

Dans le sud

Signalons donc, dans le sud, l'effort réalisé par le cercle local de Ponteix, qui réunit en 1967 une contribution globale de plus de $550.00, comparativement à un résultat de $390.16 en 1966, et celle du cercle Saint-Charles, qui comprend maintenant les centres de Coderre et Courval, et qui a fait parvenir à l'A.C.F.C. une contribution globale de $263.75, comparativement à $140.00 en 1966, pour Coderre, et $104.00 pour Courval.

La récente perception organisée à Gravelbourg promet, elle aussi, de beaux résultats. Mentionnons pour Gravelbourg l'éclat particulier donné en 1967 au 20e Festival de la Chanson Française, et l'organisation de la première "Boîte à Chansons" de la province, qui connut un beau succès.

D'autres perceptions ont été organisées dans le sud de la province, et nous en publierons les résultats pour l'ensemble de la Saskatchewan, ultérieurement.

Le cercle de Regina fut lui aussi très actif et est digne d'une mention spéciale pour ses activités en 1967.

Regrettons toutefois quelques points faibles, tels Zénon-Parc dans le nord, et la région de Bellegarde, dans le sud.

Ces points faibles (et d'autres) ont sans doute pour raison principale l'absence, au service de l'A.C.F.C. d'un agent de liaison permanent qui puisse assurer un contact régulier avec tous nos centres. Mais un tel agent commanderait, salaire et dépenses, un déboursé annuel de l'ordre de $10,000.00 à $12,000.00 . . .

Or, l'A.C.F.C. n'a certainement pas les moyens, actuellement, d'envisager une telle dépense, qui serait toutefois bien nécessaire à combler le vide laissé par le départ de nos deux visiteurs d'écoles, rendu lui-même nécessaire par la pénurie des membres du clergé.

Besoin d'aide de l'extérieur

Il faut toutefois accepter, tout en étant réalistes, que si même un effort de l'ordre de celui produit par le cercle de Prince-Albert, peut être obtenu dans beaucoup de nos autres centres francophones, l'A.C.F.C. devra pouvoir compter de plus en plus à l'avenir sur un soutien plus marqué d'autres organismes, si l'on veut qu'elle puisse s'acquitter pleinement de sa mission.

Nous croyons que, d'une part, les organismes Canadiens-français du Québec, dont le but est d'aider les groupes francophones du pays, en dehors du Québec, à travailler efficacement dans leur territoire propre, devront plus que jamais intensifier leur aide financière.

Nous croyons d'autre part que les gouvernements, aux différents échelons, doivent dès maintenant prévoir l'octroi de subventions suffisantes aux associations provinciales qui, comme l'A.C.F.C., ont pour raison d'être la promotion de la langue et de la culture française au Canada. Le Gouvernement Fédéral devrait être le premier à montrer l'exemple, en encourageant les organismes qui, dans les différentes provinces, représentent officiellement l'élément de langue française et travaillent à son épanouissement. Nos associations canadiennes-françaises des provinces anglophones ne sont-elles pas celles qui ont contribué le plus à affirmer une présence française partout au pays, et cela depuis plus de cinquante ans? N'est-ce pas grâce à elles que le français est encore parlé dans toutes les provinces du pays? N'est-ce pas elles qui ont payé jusqu'ici la facture si lourde du maintien du fait français dans l'Ouest, en Ontario, dans les Maritimes? N'est-ce pas elles qui constituent, dans les perspectives d'avenir, et selon la nouvelle orientation qu'elles prennent unilatéralement, le ferment le plus sûr de préservation de l'Unité Nationale?

Les fruits de plus d'un demi-siècle d'efforts commencent enfin à mûrir, sous les rayons ardents du premier centenaire de la Confédération Canadienne, dans l'arbre de l'Unité Nationale. C'est le fruit de nos efforts. Sans la détermination des nôtres, sans les efforts déployés par nos associations provinciales et nationales, la récente conférence fédérale-provinciale n'aurait sans doute jamais existé, et donc jamais porté fruit, à moins qu'elle n'ait consacré le déchirement inexorable de notre pays . . .

La part du Québec

Le Gouvernement du Québec ensuite, malgré l'aide si précieuse qu'il nous a apportée jusqu'ici, et dont nous lui sommes infiniment reconnaissants, devra, s'il veut vraiment considérer les Canadiens-français "d'outre-frontières", comme des membres à part entière de la Nation canadienne-française, où qu'ils vivent au Canada, consentir aux efforts nécessaires pour aider efficacement nos associations à rayonner, et à affirmer de plus en plus, le fait français "outre-Québec". Un bel effort a été fait déjà, mais il devra s'intensifier pour être véritablement efficace, et atteindre le plein sens de sa valeur.

Le bilan du premier centenaire de la Confédération canadienne s'est tout-de-même soldé par une reconnaissance des droits linguistiques des citoyens canadiens de langue française, presque partout au pays. Aurions-nous pu en espérer autant il y a dix ans?

Visons maintenant au deuxième centenaire, dans la perspective qu'en 2067, et bien avant, les Canadiens français vivront aussi bien à l'aise à Halifax, ou à Vancouver, qu'à Québec.

Mais nous n'avons pas de temps à perdre pour atteindre cet objectif, et le rôle de nos associations sera, sans aucun doute, aussi prépondérant à l'avenir qu'il l'a été par le passé, pour atteindre ce but. Elles s'attendent donc à recevoir, de toutes les autorités responsables, une aide efficace et soutenue.

D'autres gouvernements, tels les gouvernements provinciaux, devront aussi à l'avenir apporter leur contribution. Mais occupons-nous pour l'instant de ce qui presse le plus.

Les nouvelles tâches de l'A.C.F.C.

L'A.C.F.C. elle-même, dans son rôle futur, doit se préparer aux nouvelles tâches qui l'attendent. Elle devra, dorénavant, faire plus qu'assurer la "survivance" de notre groupe; elle doit se faire dispensatrice de culture française à tous ceux qui désirent, et désireront, s'y abreuver.

Elle devra d'abord vaincre les réticences qui ne manqueront sans doute pas de surgir parmi les nôtres devant l'importance croissante de l'enseignement français à l'école, là où la chose sera possible. Car bien des préjugés subsistent, hélas, dans les rangs des Canadiens français, dont certains craignent que cet enseignement se fasse au détriment d'une bonne connaissance de l'anglais. Ce qui est faux.

Le Mémoire présenté le 5 janvier par l'A.C.F.C. au Gouvernement de la Saskatchewan propose d'ailleurs un programme d'enseignement graduel du français, qui nous apparaît comme étant le premier pas important à franchir en vue d'assurer à nos élèves de langue française une bonne connaissance du français, sans négliger aucunement leur maîtrise de la langue anglaise.

Ces questions ont été longuement discutées depuis plusieurs mois par le Comité spécial CERF, présidé successivement par Me Omer Archambault de Prince-Albert et par M. Roger Lalonde de St-Victor, ainsi que par l'Exécutif de l'A.C.F.C.

Tout ce problème, et les solutions préconisées, seront exposés et discutés au 26e congrès général de l'A.C.F.C. Le sujet intéresse tout le monde, et il y aura sans doute salle comble.

Le 26e Congrès

L'admission au congrès sera réservée par priorité aux délégués officiels nommés par les cercles locaux de l'A.C.F.C., et aux autres délégués prévus, selon les statuts généraux de l'A.C.F.C. De nouveaux statuts seront aussi proposés au congrès pour adoption, et les représentants des nouvelles régions établies par l'Exécutif seront élus sur la base suivante:

Région no 1: North-Battleford, comprenant les centres de North-Battleford, Battleford, Delmas, Jackfish Lake, Vawn, Meadow-Lake, Makwa: 1 représentant au Conseil d'Administration;

Région no 2: Debden, comprenant les centres de Debden, Léoville, Laventure, Victoire, Spiritwood: 1 représentant au C.A.;

Région no 3: Prince-Albert, comprenant Prince-Albert, Albertville, Saint-Louis, Hoey, Domremy, Saint-Isidore-de-Bellevue, Duck-Lake, Zénon-Parc: 2 représentants, dont l'un pour la ville (Prince-Albert) et l'autre pour les autres centres de cette région;

Région no 4: Saskatoon, comprenant Saskatoon, Saint-Denis, Vonda, Prud'homme, Saint-Front, Périgord, Saint-Brieux, Marcelin: 2 représentants;

Région no 5: Ponteix, comprenant les centres de Ponteix, Lac Pelletier, Cadillac, Dollard, Frenchville, Val-Marie: 1 représentant;

Région no 6: Gravelbourg, comprenant les centres de Gravelbourg, Meyronne, Laflèche, Coderre, Courval, Ferland: 1 représentant;

Région no 7: Willow-Bunch, comprenant les centres de Willow-Bunch, Assiniboia, Scott-Lake, Fyfe-Lake, Lisieux, Saint-Victor: 1 représentant;

Région no 8: Regina, comprenant les centres de Regina, Moose-Jaw, Sedley, Montmartre, Radville, Wolseley: 1 représentant;

Région no 9: Bellegarde, comprenant les centres de Bellegarde, Storthoaks, Alida, Cantal, Wauchope, Saint-Hubert, Forget: 1 représentant.

Les localités de moindre importance seront rattachées à l'un des centres (mentionnés ci-dessus) le plus rapproché.

Les frais d'inscription au congrès ont été fixés à $6.00 par participant, qu'il s'agisse de délégués officiels, ou simplement de congressistes. Les frais d'inscription comprennent l'admission gratuite à 2 repas et à une soirée de "Vins et Fromages".

Les personnes qui désirent prendre part au congrès, sans pouvoir y participer à titre de délégué officiel, sont priées de remplir la formule d'inscription ci-dessous, et de l'adresser au secrétariat de l'A.C.F.C., à Regina, en acquittant le montant du droit d'inscription. Cordiale invitation à tous.

Le secrétariat de l'A.C.F.C.

26e Congrès général de l'A.C.F.C.

Prince-Albert — 2 et 3 mars 1968

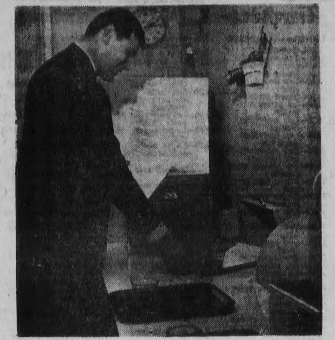
Nom .... Prénoms ....

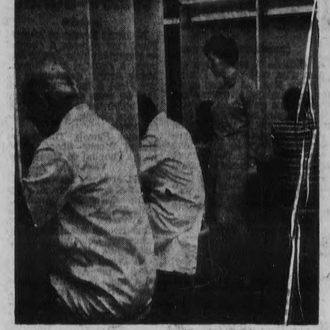
Adresse ....

Je désire assister au 26e Congrès général de l'A.C.F.C.

Veuillez trouver ci-joint un chèque ou mandat au montant de $6.00 pour frais d'inscription.

SIGNATURE





Un panel de dégustation en pleine activité. Mme E. Larmond surveille une équipe de techniciens en alimentation au cours d'une session de dégustation à l'Institut de recherches sur les aliments du Ministère, à Ottawa. Les techniciens prenaient place dans des cabines isolées des cuisines et faisaient part de leurs commentaires sur des feuilles spéciales. A gauche, Seigfried Rieger de Standard Brands, Montréal, récolte ces feuilles de commentaires.

St-Malo

Filles d'Isabelle du Cercle no 952

Les rigueurs de l'hiver, la température inclémente et les vents glacials ont semé bien des maux. Plusieurs de nos soeurs ont été frappées par la maladie; quelques-unes ont même dû être hospitalisées.

Le dimanche 4 février, soeur Clara Trudel éprouvait la douleur de la séparation par la perte de son cher époux, Arsène. Afin de lui témoigner notre sympathie, notre cercle s'est rendu en groupe réciter le chapelet près de la dépouille mortelle. Après les prières, soeurs Marie et Simone Maynard et Rita Bourgeois ont servi un goûter à la famille éprouvée. Le lendemain, soeurs Hélène Forest, Donalda Lafournaise, Cécile Glasson, Annette Forest, Aurise Charette, Jeanne Gosselin, ainsi que Mme F. Racine, témoignaient leur sympathie en préparant et servant un délicieux repas après les funérailles.

A notre assemblée mensuelle, nous avons prié tout spécialement pour M. Trudel. Les honoraires de six messes ont été versés pour le repos de son âme. On recommande aux membres qui étaient absents de ne pas oublier le bouquet spirituel que chacune doit offrir en pareille occasion.

Notre assemblée du 8 février fut très intéressante. Après avoir écouté un disque sur l'éducation sexuelle des enfants, nous avons nommé un comité pour organiser notre bazar annuel. Plusieurs membres ont déjà confectionné de jolis articles pour cette occasion.

On projette une visite au Manoir prochainement pour venir en aide au Séminaire indien d'Otterburne. Serait-il possible de finir ce travail pour la prochaine assemblée?

Tous sont en faveur du tirage demandé par notre digne régente d'Etat. Soeur R. Bourgeois se charge de s'en occuper.

Sincères félicitations à soeur Marie-Paule Tétreault et à son mari à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Notre réunion se termina par une courte période sociale. Soeur Donalda se mérita le premier prix en déclenchant la première explosion, tandis que soeur Anastasie reçut le second en prouvant qu'elle a encore bonne haleine. Toutes ont bien joui de ce moment de détente et c'est sur une note joyeuse que nous nous disions "Bonsoir, à la prochaine fois".

La rédactrice

Haywood

Le dimanche 4 février, Mme Bergeron avait la visite de son fils, Léo, et sa famille, de Headingley.

Mme Joseph Tougas est de retour chez elle après un séjour de quelques semaines à l'hôpital général St-Boniface.

M. et Mme Thuribe Perreault sont patients à l'hôpital de St-Claude, ainsi que le petit Michel Gagné.

La dernière semaine de janvier, Mme Suzanne Viallet, de St-Claude, institutrice à l'école Dandurand, a été retenue à la maison par une mauvaise grippe.

Mme Bergeron est allée visiter sa fille, Mme Alex. Vielfaure (Thérèse), à Somerset, dernièrement.

Mlle M.-A. Dagesse, de St-Claude, est venue visiter sa soeur, Marie-Rose.

Les jeunes garçons et les élèves de l'école secondaire sont très occupés à organiser un carnaval qui aura lieu à St-Claude.

M. Léon Dagesse est de retour d'un voyage en Floride en compagnie de son cousin, M. Louis Caron.

Le dimanche 11 février, Mme Bergeron eut la visite de son fils, Lucien, et sa famille, de St-Boniface, et de la famille McMillan, de Portage-la-Prairie.

Jurys de dégustation

OTTAWA — Selon Mme Elizabeth Larmond, attachée à l'Institut fédéral de recherches sur les aliments d'Ottawa, pour être accepté dans le marché compétitif d'aujourd'hui, une denrée nouvelle doit avoir bonne apparence et bon goût. Mme Larmond vient d'écrire une brochure destinée à aider l'industrie alimentaire canadienne à utiliser au maximum cet outil clé dans l'évaluation d'un nouveau produit: le jury de dégustation ou d'appréciation sensorielle.

Ces jurys jouent un rôle important dans les recherches d'aliments nouveaux, de matières premières et de techniques de transformation que réalise l'Institut de recherches sur les aliments. La vaste expérience accumulée par l'Institut sur les méthodes de jury de dégustation se trouve réunie dans la brochure intitulée "Méthodes d'évaluation sensorielle des aliments".

Il ne s'agit pas d'une publication technique. Présentée en un style accessible au commun des mortels, elle veut donner à l'industrie alimentaire le guide pratique dont elle avait besoin sur l'organisation, la tenue et l'analyse des jurys de dégustation.

Dans le cadre de son programme permanent d'aide à l'industrie alimentaire canadienne, l'Institut organisait, il n'y a pas longtemps, à l'intention des technologistes des aliments, un cours de formation de cinq jours sur l'usage des jurys de dégustation. Cinq grosses entreprises de produits alimentaires participaient au cours qui couvraient divers aspects comme l'importance du milieu choisi pour les dégustations, la préparation des échantillons, le choix et la formation des dégustateurs et l'analyse des résultats.

La vie au Petit Séminaire

Sports

Le mercredi 31 janvier, nos joueurs d'Eléments et de Syntaxe affrontaient un club du Juniorat. Ce fut une humiliante défaite pour les nôtres au compte de 4 à 0.

Jeudi soir 1er février, une partie de ballon-balais était au programme ici. Nous recevions un groupe de paroissiens de St-Louis. Notre club était composé de M. Arpin, R. Bérard, D. Foidart, G. Labossière, Gilbert Lambert, M. Marion, C. Martin, C. Provost, M. Rémillard, Charles Roy et Claude Roy. Nous avons connu une victoire de 4 à 3. Nos compteurs furent C. Provost 2 buts, M. Rémillard et C. Martin 1 but chacun.

Le vendredi suivant, une partie de hockey mettait aux prises nos gars d'Eléments et de Syntaxe et ceux du Collège. Les nôtres connurent leur premier blanchissage de l'année au compte de 3 à 0, grâce à une belle tenue de notre gardien Raymond Bérard. Nos compteurs furent: G. Lafond 2 buts, R. Hacault 1 but, 1 assiste et D. Rémillard 2 assistes.

Comité des parents

Le jeudi soir 1er février, l'exécutif de notre comité de parents tenait une réunion régulière chez M. et Mme Félix Boulet. Etaient présents: Mmes Félix Boulet et Paul Martin, les abbés R. Roy et R. Campeau. Vu que MM. G. Rémillard, H. Boucher et R. Provost ne purent y assister, il fut convenu d'avoir une autre réunion le lendemain au Petit Séminaire avec le président M. G. Rémillard. A la suite de ces deux réunions, il fut accepté de faire un don de $100.00 à notre bibliothèque. Il fut également question de notre journée de glace le dimanche 25 février prochain, de notre grande réunion des parents et de notre important tirage annuel du dimanche 28 avril prochain. Nous demandons aux parents et amis de bien retenir ces deux dates très importantes!

Excursion

Voulant profiter de la belle température, le samedi 3 février dernier, les abbés R. Roy et R. Campeau se rendirent à St-Jean-Baptiste avec un bon groupe de gars en vue d'y faire une bonne journée de glissade. Après s'être donnés à coeur joie à ce sport, ils prirent ensemble le souper au centre sportif de l'endroit.

Rénovation de notre chapelle

Pour que notre chapelle se prête mieux aux célébrations liturgiques, qu'elle invite davantage au recueillement et à la prière et facilite la participation active de l'assemblée, il fut convenu de procéder à une rénovation. Un comité spécial fut établi, afin de suggérer les changements possibles. Donald Foidart, responsable, assisté de Maurice Arpin et de Charles Roy.

St-Laurent

Remerciements

Par la voie du journal, les familles Guiboche et Chartrand remercient sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de fleurs ou prières. Un merci spécial aux prêtres et à M. Gratton.

Aubigny

Çà et là

Prompt rétablissement aux personnes hospitalisées ou convalescentes au foyer.

On se réjouit du retour de Mme M. Dumesnil qui s'absenta de sa classe pendant quelques jours pour raison de santé. Merci à Mme Ronald Saurette qui la remplaça auprès des élèves.

M. et Mme Louis Guillou se rendaient à Kenora pour y visiter M. et Mme N. Kroeker. Ceux-ci ont établi résidence à Kenora pour la saison d'hiver.

M. René Robert accompagna M. Claude Nolette à Montréal où il visite sa soeur, Mme Gaby Denommé (Laurette). Claude travaille à Montréal.

Mme Ovide Robert (Denise Tellier), accompagnée de son jeune fils, est en promenade chez sa mère, à Melford, Sask.

M. Ovide Vermette se rendit à Vancouver pour y visiter ses frères, Armand et Lucien.

Sont partis en Californie: MM. et Mmes Léon Palud, Roland et Gérard Vermette.

Sports

Les "Aces" d'Aubigny comptent deux victoires de plus dans la série de joutes de la Ligue de la Rivière-Rouge. A l'aréna de Morris, le 1er février, contre Altaona 9, Aubigny 4; à l'aréna de St-Jean-Baptiste, le 10 février, La Salle 13, Aubigny 1. Le 6 février avait lieu, à St-Jean-Baptiste, une partie d'exhibition contre Rosenort. Les résultats furent de 4 à 3 pour Aubigny.

Les spectateurs nombreux admiraient l'esprit sportif des gens mariés d'Aubigny qui acceptaient de rencontrer les jeunes de la localité, le 1er février, à l'aréna de St-Jean-Baptiste pour une partie de gouret organisée par l'entraîneur des "Aces", M. W. Bell. L'agilité des jeunes se prouva désastreuse pour les seniors dans cette partie qui se termina au compte de 10 à 0 pour les jeunes.

M. Roger Richard, vaillant joueur du Club des Aces, sera absent pour quelques joutes. Celui-ci a un emploi à Grand Rapids, Man. Il reviendra seulement qu'à toutes les deux semaines.

Les équipes de curling de B. Saurette et Léo Chartier ont participé au bonspiel de Dufrost. L'équipe de B. Saurette remporta un premier prix dans la deuxième compétition. M. Claude Vermette, membre de l'équipe G. Ruest, de St-Pierre, gagna un premier prix dans la troisième compétition.

Félicitations à tous ces sportifs.

VOTRE HOROSCOPE POUR LA SEMAINE

BELIER — du 21 mars au 20 avril

Consacrez cette semaine à votre ambition première. Annexer vos idées avec celles des gens compétents en ce domaine. Soyez tenace et persévérant. Un désir cher est en voie de réalisation.

TAUREAU — du 21 avril au 20 mai

Semaine favorable pour acheter ou vendre. Combattez votre timidité. Des inconnus vous cherchent et veulent vous aider dans vos projets.

GEMEAUX — du 21 mai au 21 juin

Détendez-vous! Les affaires vont bien mais ne les pressez pas. Un être cher désire votre présence. Cette personne peut vous apporter une bonne nouvelle.

CANCER — du 22 juin au 22 juillet

Vous vous sentez mélancolique. Combattez votre cafard; il y a des choses plus importantes à développer cette semaine.

LION — du 23 juillet au 23 août

Mauvaise semaine. Vous avez les nerfs en boule. Contrôlez vos sautes d'humeur, surtout le soir.

VIERGE — du 24 août au 22 sept.

Ne décidez rien avant mercredi. Une bonne nouvelle à la fin de la semaine. Les soirées sont favorables aux confidences.

BALANCE — du 23 sept. au 23 oct.

Evitez les dettes et les longs engagements. Les soirées vous réservent une déception sentimentale. Feignez l'indifférence.

SCORPION — du 24 oct. au 22 nov.

Mauvaise semaine. On se sert de votre influence. Une personne se faufile jusqu'à vous et vous cause un tort considérable sur le plan social.

SAGITTAIRE — du 23 nov. au 21 déc.

Votre prestige augmente. Vos bonnes intentions ne font aucun doute. Une bonne action vous est remise dans la soirée.

CAPRICORNE — du 22 déc. au 20 janv.

Ne dépensez pas plus que nécessaire. Toutes vos minutes vous rapportent. Visez le plus haut. Vous faites preuve de grande sagesse.

VERSEAU — du 21 janv. au 19 fév.

Vos chances d'avenir s'améliorent. On répond à vos désirs. Ne perdez pas de temps. Une rencontre vous rend songeur. Comptez beaucoup sur l'amour; il peut faire des miracles.

POISSONS — du 20 fév. au 20 mars

Vous réagissez favorablement devant une épreuve financière. Attaquez les problèmes de front.

En 1908, au cours de sa première année, la compagnie McLaughlin Motor Car construisit 154 voitures. Aujourd'hui, on construit à l'usine d'Oshawa le même nombre de véhicules en moins d'une heure et demie.

Parlons correctement

Petit lexique des assemblées délibérantes

DITES: Français	Anglais	NE DITES PAS: Franglais
— appuyer une proposition	to second	seconder une proposition
— Bureau de vote ou de scrutin	Poll	Bureau de votation
— Comité ou Commission de désignation, des candidatures	Nomination or nominating Committee	Comité de nomination
— Conseiller juridique	Legal advisor	Aviseur légal
— Congrès	Convention	Convention
— Durée des fonctions, mandat, période d'exercice	Term of office	Terme d'office
— Faire partie ou être membre d'un comité	To be on a committee	Etre sur un comité
— Horaire	Time table, schedule	Cédule
— Inscrire au procès-verbal	To record in the minute	Inscrire dans les minutes
— Inscrire une question à l'ordre du jour	To place an item on the agenda	Mettre un item sur l'agenda
— Lever la séance	To adjourn	ajourner
— Membre de droit	Ex-officio member	Membre Ex-officio
— Membre suppléant	Substitute member	Membre substitut
— Membre titulaire, membre en titre	Regular member	Membre régulier
— Ordre du jour	Agenda	Agenda
— Point, rubrique, question à l'ordre du jour	Item on the agenda	Item sur l'agenda
— Premier tour de scrutin	First ballot	Premier ballottage
— Présentation d'un candidat, mise en candidature	Nomination	Mise en nomination
— Procès-verbal	Minutes	Minutes
— Proposition, motion	Motion	Résolution
— Rappel au règlement	Call to order	Rappel à l'ordre
— Registre des procès-verbaux	Minute book	Livre des minutes
— Règles des assemblées délibérantes	Procedure of a deliberative body	Procédures des assemblées délibérantes
— Renvoyer à un comité, à une commission	To refer to a committee	Référer à un comité
— Scrutin (vote émis par bulletin)	Vote, ballot	Vote
— Scrutin secret	Secret vote	Vote secret
— Se prévaloir d'un article, des dispositions d'un article	To invoque an article	Invoquer un article du règlement
— S'inscrire au congrès	To register at the congress, at the convention	S'enregistrer au congrès, à la convention
— Statut (d'une société, d'une association)	Constitution	Constitution
— Tenir, dresser, rédiger le procès-verbal	to keep, to draw up, to take the minutes	Prendre les minutes
— Votant, électeur	Voter	Voteur
— Voter	To vote, to take a vote	Prendre un vote
— Scrutin de liste plurinominal (bulletin portant autant de noms qu'il y a de candidats à élire)	Voting for a list of candidates	Liste nominale

Les Indiens: poètes sans le savoir

Les Indiens des Plaines de l'Amérique du Nord, guerriers et chasseurs nomades, lancés à l'éternelle poursuite des troupeaux de bisons dont ils tiraient leur principale subsistance, n'ont pas laissé trace d'architecture; ils n'avaient pas l'usage de la roue, et ne connurent le cheval que longtemps après l'arrivée au Mexique des "Andalous" de Cortez.

Très limités dans leurs moyens d'expression artistique, ils n'en ont pas moins laissé des peintures décoratives très recherchées des ethnologues et des collectionneurs. Naïves, mais d'un réalisme saisissant, elles rappellent la facture des fresques des grottes de Lascaux.

On a souvent présenté le Peau-Rouge comme un guerrier farouche, impitoyable, un chasseur habile, sauvage à l'égal des bêtes dont il prenait les dépouilles. Or, ce "sauvage" avait un cerveau, et il en tirait pas mal de ressources, en dépit des dramatiques complications d'une vie précaire.

A quelques exceptions près, les Peaux-Rouges étaient de grands discoureurs; poètes sans le savoir, ils admiraient les étoiles, les couchers de soleil, verbalement commentés avec un lyrisme surréaliste. Ils avaient créé tout un monde de dieux et demi-dieux qu'ils invoquaient à tout propos, et de génies bienfaisants, animateurs d'une religion compliquée, qui font penser aux dieux de la mythologie, dont ils se rapprochent par la forme et les légendes.

Les Indiens croyaient fermement à l'oiseau Tonnerre, cet aigle jupitérien qui lance la foudre et distribue la pluie; au dieu du feu, attisant son brasier dans ses domaines souterrains; au dieu du vent, du sable, de la neige; aux aimables déesses des sources, des papillons, des abeilles pourvoyeuses de miel.

Ils vénéraient le soleil, perpétuellement inquiets de sa disparition quotidienne: "Allait-il revenir leur apporter la chaleur et la lumière?". Ils croyaient aux fantômes, et voyaient dans le petit peuple des castors la réincarnation d'une tribu très ancienne.

Ils apaisaient les esprits mauvais par des chants et des offrandes et avaient annoncé aux explorateurs Clarke et Lévis, qui empruntaient le cours du Missouri pour leur traversée d'Amérique d'est en ouest, qu'ils allaient rencontrer un monstre aquatique dont on entendait les grondements à plusieurs milles à la ronde. (Les chutes du Missouri font aujourd'hui partie du patrimoine touristique national).

Superstitieux, les Indiens ne partaient jamais en expédition sans emporter des fétiches, et jamais ils n'auraient souhaité "bonne chance" à un chasseur: cela lui eût porté malheur.

Le calendrier indien

Poussés par leurs fantaisies créatrices, il était normal que l'envie les prit de reproduire les formes des esprits et des monstres sortis de leur imagination. Pour s'assurer leur protection constante, les honorer aussi, ils commencèrent par en peindre la silhouette sur leurs couvertures en peau de bison, sur leurs tuniques, leurs boucliers, leur sac à pipes, le poitrail de leurs chevaux. Puis, sensibles au souvenir des événements auxquels ils avaient participé, l'idée leur vint de s'attaquer à des compositions plus importantes: faits de guerre, épisodes de chasse. Les plus doués, qui tiraient un certain orgueil de leur talent, s'attachaient à représenter sur les peaux les plus fines, tannées avec de la cervelle de daim, quelques-uns de leurs exploits personnels. Curieux souvenirs, jalousement conservés dans la pénombre enfumée des "wigwams".

Les plus anciens d'entre eux regrettaient la dispersion de faits importants intéressant l'histoire de la tribu. Ils cherchaient un moyen graphique de les rassembler pour qu'ils ne soient pas perdus dans la mémoire des générations futures.

Ils en appelèrent au Grand Conseil, car l'affaire était d'importance.

A l'issue d'une réunion houleuse, il fut décidé de la création d'un calendrier sur lequel les faits les plus importants seraient consignés, année par année, sur une peau de "buffalo", qui deviendrait propriété communale.

On peut s'étonner de trouver sur les rares calendriers conservés dans les musées d'ethnographie, de véritables faits divers: épidémies, crimes, accidents, d'un intérêt relatif, mais qui étaient toujours considérés comme majeurs par des hommes dont les activités se partageaient entre la recherche de la nourriture, les potins et les batailles de clans. Ces événements étaient, il faut le dire, entrecoupés d'incidents non moins mémorables, tels que la mort d'un chef, une bataille gagnée, une manifestation insolite des forces de la nature.

Il s'agissait moins pour l'artisan chargé de ce travail d'être un illustrateur habile qu'un artisan ingénieux, capable de trouver une formule, une schématisation des dessins, grâce à des signes symboliques ou conventionels.

(Extrait de "Le Monde et la Vie)

Dunrea

Va-et-vient

Ayant été appelé au chevet de sa mère malade, M. Joseph Pitre s'est aussitôt mis en chemin pour se rendre à Halifax, accompagné de MM. Thomas Heaphy, qui visitera ses parents dans les environs de Montréal, et André Dionne, qui profitera aussi de l'occasion pour aller visiter le pays natal de son père décédé, le Nouveau-Brunswick. Bon voyage et heureux retour à tous!

Malades

Prompt retour à la santé à M. Richard Rondeau, patient à l'hôpital général de Winnipeg, à la suite d'une crise cardiaque.

Mme Raymond Côté, en prenant ses ébats sur un ski-doo, eut la malchance de se fracturer une jambe; elle fut hospitalisée, mais elle est heureusement de retour à la maison avec un plâtre qui aidera à la guérison.

Le saviez-vous?

En dehors des heures de visite, le Musée du Louvre, à Paris, est une véritable forteresse où les vols sont à peu près impossibles. Ainsi, d'après Sélection du Reader's Digest de février, dès la fermeture des portes, un système électronique déclenche, aussitôt que quelqu'un s'approche trop près d'un tableau ou d'une vitrine, l'allumage d'une lampe bleue sur un plan mural devant lequel se tient un gardien. En cas d'incendie, c'est une lampe rouge qui s'allume, provoquant l'arrivée immédiate des pompiers de plusieurs casernes.



Heures du lever et du coucher de soleil à Winnipeg

(Heure normale du Centre)

Semaine du 18 février

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
LEVER	7 h 35	7 h 33	7 h 31	7 h 29	7 h 27	7 h 26	7 h 24
COUCHER	17 h 51	17 h 53	17 h 55	17 h 56	17 h 58	18 h 00	18 h 01

Phases de la lune



Dernier quartier	Nouvelle lune	Premier quartier	Pleine lune
20 février	28 février	7 mars	14 mars
10 h 28 p.m.	1 h 56 a.m.	4 h 20 a.m.	1 h 52 p.m.

L'Organisme de survivance dit:

Si vous êtes exposé à des retombées radioactives, enlevez vos vêtements, lavez votre corps, couvrez-vous de vêtements propres et retirez-vous dans un abri.

Moyens métropolitains de survivance, 1767, avenue Portage, Winnipeg 12 Téléphone: 888-2351

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et

Conservez les timbres usagés et aidez aux missions

Bureau des timbres pour missions, postez à: (Mlle) E. A. KORNE, a/s Canadian Register, Chambre 504 - 272, rue Main, Winnipeg 1, Man.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée mensuelle régulière d'affaires du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le vendredi 23 février, à 8 h. p.m., à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Félicitations

Félicitations à nos quatre nouveaux membres reçus aux 2e et 3e degrés le 21 janvier: les frères Laurent Coupal, Guy Duperreault, Fred Richter et Douglas McPherson. Nous leur souhaitons une bien cordiale bienvenue.

Remerciements

Merci à tous ceux qui ont aidé à placer les tables, les chaises, etc. à l'occasion du thé lors de l'initiation du 21 janvier, et surtout aux dames qui ont organisé et servi ce thé.

Merci au R. P. François Fahlman pour sa projection de diapositives sur le Pérou, avec commentaires très intéressants.

La Presse Catholique

Vu que le mois de février est le mois de "La Presse Catholique", il serait bien si on ne l'est pas déjà, de s'abonner au moins à un journal catholique.

Communion mensuelle

N'oublions pas notre communion mensuelle le dernier dimanche de chaque mois. Rappelons-nous toujours que le vrai chevalier se reconnait à la table sainte où le prêtre distribue le Pain de vie.

Communiqués

Le lundi 19 février, à 1 h. 30 p.m., aura lieu le tournoi de curling entre les Chevaliers de Colomb et les "Shriners" au "Caledonian Curling Club", à Regina. Un souper sera servi au "Shrine Temple" à 6 h. 30 p.m.

Les 8, 9 et 10 mars aura lieu le tournoi de curling d'Etat de Saskatchewan qui commencera le vendredi à 5 h. p.m. aux Caledonian Curling Club, Regina Curling, Tartan Curling Club et Wascana Curling Club, à Regina. Le vendredi soir à 8 h. aura lieu une soirée pour tous les membres et leurs dames à la salle "Little Flower". Le frère A. Ortman en est en charge.

P. K.

Prince-Albert

Jeunesse en Marche

Le 27 janvier dernier avait lieu, à l'Institut Notre-Dame de la Providence, une rencontre diocésaine des coordinateurs locaux de J.E.M. (Jeunesse en Marche). Cette réunion avait pour but: a) De s'interroger sur la qualité de notre engagement au service de l'Eglise par le mouvement J.E.M.; b) De revoir les objectifs du mouvement; c) De faire un retour sur notre action au cours des quatre premiers mois de l'année.

Nous tenons à remercier S. Exc. Mgr L. Morin qui a bien voulu passer la journée avec nous. Nous apprécions grandement le vif intérêt qu'il apporte à notre mouvement J.E.M. Ses encourageantes paroles furent pour nous tous source d'un élan nouveau.

Nous tenons aussi à remercier chaleureusement nos conférenciers qui ont su nous transmettre leur dynamisme apostolique et dont voici les noms: M. l'abbé Luc Gaudet, pasteur de la paroisse St-Joseph; M. l'abbé Gilles Doucette, vicaire à la paroisse du Sacré-Coeur; Mme Solange Lavigne, principale à l'école St. John de Prince-Albert; Soeur Maria, institutrice à l'école de Prud'homme; Soeur Ste-Adélaide, institutrice à l'école de Vonda; Soeur Marie, assistante diocésaine de Jeunesse en Marche; Mlle Branda Welch, élève en 7e année à l'Institut Notre-Dame de la Providence.

Nos félicitations à tous les participants pour le beau travail apostolique qu'ils accomplissent dans leur milieu. Nous avons beaucoup admiré le bel esprit d'entraide mutuel dont ils ont fait preuve au cours de la journée par leur sens d'ouverture aux autres et d'échange d'expériences.

Sincères remerciements aux Filles de la Providence qui ont bien voulu nous recevoir chez elles.

Une participante

Chronique de CFRG

Le concours "Alpha" s'engage dans la voie du succès, prélude à un triomphe. Nous avons reçu 400 lettres en date du 8 février, nombre jamais atteint par aucun autre concours précédent.

Suivez bien les conseils d'Alpha qui vous sont communiqués trois fois par semaine, le lundi, mercredi et vendredi, à 10 h. 25 du matin. Nous nous efforçons de donner à nos auditeurs les conseils qui nous semble les meilleurs en abordant les domaines les plus variés. Vous n'êtes pas obligés de suivre tous ces conseils à la lettre, mais pourtant le meilleur que vous puissiez suivre est celui de prendre part au concours. Vous ne pouvez vous imaginer quel plaisir nous éprouvons à recevoir les lettres de nos auditeurs, lettres de participation. Vraiment, vous êtes gentils et nous vous en remercions.

* * *

Des nouvelles du patron, nous en recevons de temps à autre. Il se porte bien et sa femme aussi. Il parait qu'il devient indolent comme les indigènes de l'endroit. Sans aucun doute, le patron accumule une réserve d'énergie solaire qu'il dépensera à son retour. Si je pouvais le remplacer là-bas lorsqu'il reviendra cela pourrait éviter éventuellement des chocs . . . ou des commotions comme on dit en liturgie. Au fait, ce ne sera pas nécessaire, le printemps s'annonce déjà en Saskatchewan, et ne pas attendre son arrivée (du printemps) serait lui faire injure. Prenons patience. Après la pluie le temps est beau, après l'hiver, le printemps . . .

* * *

La Conférence constitutionnelle fédérale-provinciale . . . Ouf . . . a fait et fera encore beaucoup parler d'elle. Chacun y va de sa petite déclaration, de son opinion tranchante et sans réplique. Puisqu'il s'agit de "constitution" l'on devrait dire de préférence "diagnostic". Comme toujours en pareil cas, les médecins de la politique ne peuvent se mettre d'accord sur le traitement à appliquer à cette vieille dame de 101 ans... qui entre nous, malgré son grand âge, a l'air de se bien porter. Pour être la fille d'un Ecossais, je meure où je m'y attache, ne fait pas mentir cette devise . . . chère à MacDonald. C'est qu'à son âge elle vous digère encore facilement un 1er ministre. Malheureusement, ce que les médecins politiques ne voient pas, ce qu'il lui fait défaut, c'est un coeur neuf . . . ce qui nous manque au pays c'est Dr Barnard de la Constitution. — Non, je pense que ma suggestion est ridicule . . .

Car, en ce qui concerne certains, les ministres de provinces, sur la question de la reconnaissance des Droits des Canadiens de langue française, le "coeur" n'y est pas. Ceux à qui je fais allusion n'ont-ils pas déclaré la main sur le "coeur" que la reconnaissance n'était plus de ce monde. Evidemment, quelle importance à attacher à ces paroles. On sait qu'il se manigance toujours quelque chose, bien benêt, qui s'y laisse prendre, ou qu'on prend au sérieux. Dans notre monde qui tourne à l'envers il est difficile de situer ceux qui sont d'un côté ou de l'autre. L'autre jour, un Canadien de langue anglaise, au cours d'une conférence qu'il donna devant un auditoire nombreux, à Gravelbourg, sur l'importance de l'enseignement et de la connaissance du français, a terminé son discours en demandant: Pourquoi vous Canadiens français n'êtes-vous pas plus fiers que ça de votre langue? Pauvre Terre des Hommes . . . tu ne t'arrondis pas plus depuis que tu tournes!

M. M.

Radville

Remerciements

La famille Bourassa remercie tous ceux de loin ou de près qui lui ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre à l'occasion de son récent deuil.

Inauguration

Le 31 janvier, plus de mille personnes assistaient à l'inauguration du nouvel édifice en acier de Macleod et fils, représentants de la compagnie John Deere depuis 40 ans. La cérémonie débuta par un discours du maire, M. A. Roth, qui coupa aussi le ruban traditionnel. Des films sur l'agriculture furent présentés, et des prix pour une valeur de $700 furent distribués. Un goûter termina la soirée.

Souper

Le jeudi 8 février, un souper, organisé par le groupe de la Fraternité des Chevaliers de Colomb et servi au restaurant chinois, a été très apprécié des Chevaliers et leurs dames, au nombre de 80. Le principal orateur fut M. l'abbé J. Crear, qui présenta aussi un film des activités au camp Monahan dont il est le principal directeur. Ce camp pour les écoliers est situé à 12 milles de Qu'Appelle.

Malades

Mmes Paul Vigoureux, Méderise Bourassa et J. Leduc sont hospitalisées.

Debden

Va-et-vient

Etant venues visiter Mme Louis Laitres, malade à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert, les personnes suivantes se sont rendues chez M. et Mme Robert Laitres: Mme Oscar Henri, de Léoville, Mme Louis Laventure et son fils, Wilfrid, de Spiritwood, M. Arthur Laitres, du Québec, M. et Mme Ernest Laitres et Mme Arthur Girard, d'Aberta, et Mmes Annette et Irène Fréchette, de la Colombie-Britannique.

Mme Edmond Paquette, de Léoville, et Mme Albert Paquette, de Dorintosh, ont visité M. et Mme Robert Laitres.

A l'occasion du décès de M. Lionel Fréchette, de Port Alberni, C.-B., M. et Mme Laurier Lehouillier et Mme René Lehouillier sont allés assister aux funérailles. M. Fréchette, frère de Mmes Lehouillier, était un ancien paroissien de Debden.

Malade

M. Louis Tisserand est patient à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert où il souffre d'une pneumonie.

Vawn

Çà et là

M. et Mme Paul Fortier et leur famille, de Keatly, ont passé la fin de semaine du 3 février avec leurs parents, MM. et Mmes O. Fortier et A. Gélinas.

M. et Mme A. Gareau et leurs enfants ont visité leurs parents, à Prince-Albert et Domremy.

Mme Wilfrid Blanchette est de retour chez elle après avoir passé quelques jours à l'hôpital d'Edam.

Ont fait un séjour à l'hôpital de North Battleford récemment: Mme Paul Lewchuk, Brenda McCaffrey et Annette Blanchette.

Mme John Pollard est patiente à l'hôpital Université de Saskatoon.

Sincères condoléances à Mme Marie Weber à l'occasion du décès subit de son époux, M. Emmanuel Weber, survenu le 31 janvier à Edam.

Gravelbourg

Va-et-vient

Mme Richard Fontaine, de Dorval, Qué., était en promenade chez ses parents, M. et Mme J.-B. Couture.

M. l'abbé Richard Larivière et sa soeur, Alice, sont partis passer quelques semaines en Californie.

M. et Mme Alfred Fauchon sont revenus de Calgary où ils ont visité leurs enfants.

Cut Knife

Va-et-vient

M. Gerry Dion, d'Edmonton, a passé une fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Roy Dion.

M. et Mme Lucien Dupuis et leur famille ont rendu visite au père et à la mère de Mme Dupuis, M. et Mme Donat Lessard, de Delmas, de retour d'un voyage à Vancouver.

M. et Mme Jean-Baptiste Giasson sont venus visiter M. Hildège Dupuis, dernièrement.

M. et Mme Robert Forest, de North Battleford, et M. et Mme Lucien Hamel, d'Edam, ont rendu visite à M. Lucien Dupuis, et à Délima et Adrien Hamel.

Willow-Bunch

Malades

M. Henri Bérard et Mme A. Fiset sont patients à l'hôpital de Rockglen; Mme Jennie Bonneau, à l'hôpital d'Assiniboia; Mmes Arthur Rainville et Julien Piché, à l'hôpital de Moose Jaw où cette dernière a subi une opération le 2 février; M. Edouard Dionne, à l'hôpital de Coronach.

Mmes Pamela Therrien et Marcel Dionne firent un séjour à l'hôpital de Moose Jaw.

Va-et-vient

MM. et Mmes Léonard Bourdages et Sylvio Sylvestre sont partis visiter des parents et amis à Vancouver, C.-B. Mme S. Sylvestre visitera sa mère, Mme Hector Beaulne, qui demeure en Colombie-Britannique depuis plusieurs années.

M. l'abbé A. Chabot et sa mère, Mme A. Chabot, sont allés aux funérailles de M. Louis Orion, à Vanguard, le 2 février.

Mme Clovis Beaudry est allée aux funérailles de sa mère, Mme Napoléon Fillion, décédée le 29 janvier à Winnipeg, à l'âge de 61 ans.

Mme Euclide Bruneau et sa fille, Jeanne d'Arc Lalonde, sont revenues récemment d'un séjour dans l'Est où Mme E. Bruneau a assisté aux funérailles de sa soeur, Mme Alexandre Dugas, décédée le 19 janvier à St-Félix-de-Valois, à l'âge de 81 ans.

MM. et Mmes Charles Fournier, Médelger et Rosaire Chabot, de Ferland, ainsi que M. et Mme Antonio Chabot, d'Assiniboia, étaient en visite au presbytère, le 4 février.

M. et Mme Paul Winslow, de Maple Creek, sont venus passer la fin de semaine chez Mme W. Winslow.

M. et Mme Michel Bonneau se rendirent à Regina, le 30 janvier, pour y chercher leur fille, Carmelle, patiente à l'hôpital général depuis quelques jours. M. et Mme Jean Bonneau les accompagnèrent jusqu'à Moose Jaw où ils rendirent visite à M. et Mme Adrien Beausoleil.

M. Léonard Bourdages est allé à Regina, la semaine dernière, pour examens médicaux.

M. et Mme André Leclaire et leur petite-fille, de Moose Jaw, sont venus à Willow-Bunch, le 4 février. Ensuite ils se rendirent à Coronach pour y visiter M. E. Dionne, père de Mme Leclaire, patient à l'hôpital depuis le 2 février.

Anniversaire de mariage

M. et Mme François Rodrigue ont célébré leur 60e anniversaire de mariage. A cette occasion, leur fils, M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor, célébra une messe à leur demeure, à laquelle assistaient leur fils, Roméo, et son épouse. Leur arrière-petit-fils, Paul Dionne, servait la messe.

Au cours de l'après-midi et de la soirée, des parents et amis vinrent offrir leurs meilleurs voeux de bonheur et de félicitations aux jubilaires. Ils reçurent des fleurs, des cadeaux et plusieurs cartes de bons souhaits.

Tous souhaitent bonheur et santé aux jubilaires.

Çà et là

Le 28 janvier eut lieu, au sous-sol de l'église, l'assemblée annuelle de la paroisse. MM. Emile Campagne et Scott Millar furent élus syndics, remplaçant MM. Gérard Granger et Léo Fitzpatrick sortant de charge. Félicitations aux nouveaux syndics et sincères remerciements aux sortants de charge pour leur travail et leur dévouement.

M. l'abbé Georges Laprise, de Gravelbourg, est venu donner un cours de catéchèse aux parents et professeurs des élèves des 1ère et 2e années.

M. l'abbé A. Chabot a pris part à une réunion de prêtres à Swift Current, le 8 février.

Ferland

Çà et là

MM. et Mmes Médelger et Rosaire Chabot et Charles Fournier sont allés visiter M. l'abbé A. Chabot et sa mère, Mme Avila Chabot, à Willow-Bunch, le dimanche 4 février.

M. et Mme Paul Morin ont rendu visite à M. et Mme Marcel Lemire et Alfréda Morin, à Coalhurst, Alta, la semaine dernière.

M. et Mme Paul Massé ont rejoint leurs compagnons, MM. et Mmes Gérard Desharnais et Marcel Brisebois, à Qu'Appelle. Ils ont tous fait un bien beau voyage.

Le 9 février eut lieu une soirée sociale qui fut une réussite complète. Félicitations aux organisateurs. On y remarquait M. le Dr et Mme R. Piché et M. et Mme Gilles Piché, de Gravelbourg, MM. et Mmes Gilbert Dupas et Emile St-Cyr, de Ponteix, plusieurs personnes de Mankota et McCord, et M. Jean Laberge, de Willow-Bunch.

M. Gérard Fournier est parti en excursion à Iowa, E.-U., où il visitera la manufacture John Deere. Il se rendit à Milwaukee pour une partie de gouret.

Mme Gilbert Boisvert, de McCord, fut hospitalisée pour quelque temps à Kincaid, ainsi que la petite Gloria Fournier, fille de M. et Mme Roger Fournier, à Mankota.

M. et Mme Médelger Chabot et leur fille, Claire, sont allés à Regina pour affaires.

Vanguard

Remerciements

Mme Pauline Orion et sa fille désirent exprimer leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, cartes, dons de toutes sortes, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre manière, à l'occasion du décès de leur époux et père.

Gravelbourg — CFRG — Gravelbourg

LUNDI au VENDREDI

6.55—Ouverture
7.00—Réveille matin
7.15—Chez Miville
8.00—Radio journal
8.05—Les nouvelles du sport
8.10—Soleil levant
9.00—La prière du matin
9.15—Les nouvelles locales
9.25—Les nouvelles Agricoles
9.30—Des machines et des hommes
9.45—Un homme vous écoute
10.00—Entre vous et moi
11.00—D'une certaine manière
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Présent (1ière édition)
11.54—Les nouvelles du sport
12.00—Radio journal
12.15—Au hazard
12.30—Le père Legault vous écoute
1.00—Deuxième tasse de thé
1.30—Place aux femmes
2.30—Requêtes et variétés musicales
3.30—Fémina
3.45—L'Eglise dans l'histoire (lundi, mercredi, vendredi)
3.45—Culture et musique (mardi, jeudi)
3.55—Nos malades
4.00—Surboum 710
4.30—Présent (2e édition
5.00—Radio journal
5.20—Nouvelles locales
5.25—Les nouvelles du sport
5.30—Le chapelet en famille
5.45—Des machines et des hommes
6.00—Les joyeux troubadours
6.30—Faire sa vie
6.45—Marie Tellier avocate

Lundi soir

7.00—Orchestre de chambre de Québec
7.30—Sur touts les scènes du monde
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Les chefs-d'oeuvre de la musique
11.00—Les nouvelles du poste CKSB
11.08—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Mardi soir

7.00—Les affaires de l'Etat
7.15—Enfance d'écrivains
7.30—OSM & OST
8.30—Des livres et des hommes
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Les chefs-d'oeuvres de la musique
11.00—Les nouvelles du poste CKSB
11.08—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Mercredi soir

7.00—Concert du mercredi
8.30—Chronique de l'entre deux guerres
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Les chefs-d'oeuvres de la musique
11.00—Les nouvelles du poste CKSB
11.08—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Jeudi soir

7.00—Petit théâtre
7.30—Orchestre de chambre de Québec et Vancouver
8.30—Jeux
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Organistes canadiens
10.00—Musique de notre siècle
11.00—Les nouvelles du poste CKSB
11.08—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Vendredi soir

7.00—Loge à l'opéra
7.30—Musique canadienne de piano
8.00—Documents
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Le repos du guerrier
10.00—Jazz en liberté
11.00—Les nouvelles du poste CKSB
11.08—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Journée du samedi

6.55—Ouverture
7.00—Soleil levant
8.00—Variétés (musique douce)
8.30—Au temps du 78
9.00—La prière du matin
9.15—Les nouvelles locales
9.25—Les notes magiques
9.30—A votre santé
9.45—Nouvelles et commentaire SWP
10.00—La semaine des Arts
10.30—Tante Lucille
11.00—L'histoire comme ils l'ont faite
11.30—L'homme et le sol
11.55—Les nouvelles du sport
12.00—Radio journal
12.15—Place publique poste de CKSB
1.00—L'opéra
4.30—Le monde parle au Canada
5.00—Radio journal
5.10—Les coulisses de l'actualité
5.30—Le chapelet en famille
5.45—Musique
6.00—La parole est d'or
6.30—D'un océan à l'autre
7.00—Salut les copains
8.00—J'ai tant dansé
9.00—Radio journal
9.10—Le monde en marche
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Danses et cadences
11.00—Radio journal du poste CKSB
11.08—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Journée du dimanche

8.55—Ouverture
9.00—Récital du réseau
9.30—Match intercites
10.00—La messe dominicale
11.00—Récital du dimanche
11.30—Présent dimanche
12.00—Radio journal
12.10—Les nouvelles du sport
12.15—La revue de la semaine (SPC)
12.30—L'autre rive
1.00—Sur quatre roues
4.00—Radio variétés
5.00—Radio journal
5.10—La revue de la semaine
5.30—Cours universitaires
6.00—Le kiosque à musique
6.30—Del Canto
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Radio journal et sport
9.15—Le cabaret du soir qui penche
11.00—La pensée du soir
11.02—La fin des émissions

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

8.00—O Canada, Ouv. horaire
8.05—Prière du matin
8.10—Radio Journal
8.15—Musique de nos studios
8.45—Programme russe
9.45—Programme hollandais
10.00—Ni ange ni bête
10.30—Qui est le compositeur?
11.00—Récital du dimanche
11.30—Présent-Dimanche
11.59—Signal horaire
12.00—Radio Journal
12.10—Chronique sportive
12.15—Tables tournantes
12.25—Communiqués
12.30—A votre santé
12.45—Vers Demain
1.00—Rosary Hour
2.00—Radio Journal
2.02—Sur quatre roues
2.30—Sur quatre roues
3.00—L'heure du Concerto
4.00—Orchestre de Radio-Canada
5.00—Radio Journal
5.10—La revue de la semaine
5.30—Jardins Plantureux
5.45—Le chapelet
6.00—Match-Intercités
6.30—Bel Canto
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.30—Nouvelles et sports
9.45—Le cabaret du soir qui penche
11.00—Météo, pensé du soir et fin

Le 3 mars

6.00—Hockey
8.30—Radio Journal et sports
8.45—Le cabaret du soir qui penche

Le 17 mars

6.30—Hockey
9.00—Radio Journal et sports
9.15—Le cabaret du soir qui penche

Le 24 mars

7.30—Hockey

Le 31 mars

1.00—Hockey

LUNDI au VENDREDI

6.30—O Canada, Ouv. horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.46—Témoignages
7.00—Radio Journal
7.10—Communiqués
7.15—Chez Miville
8.00—Nouvelles locales
8.10—Chronique sportive
8.15—Micro-matin
9.15—Le français chez vous
9.30—A votre service
10.00—Radio Journal; Marie Tellier avocate
10.15—Le coin des petits
10.30—Au fil de l'heure
11.00—Radio Journal
11.02—Visite à la discothèque
11.30—Présent
11.55—Chronique sportive
11.59—Signal horaire
12.00—Radio Journal
12.15—Nouvelles agricoles
12.30—Le père Legault
1.00—Nouvelles locales
1.10—Détente
1.30—Radio Journal
1.33—Place aux femmes
2.30—Radio Journal
2.32—Assiette à musique (lundi, mardi, mercredi et vendredi)
2.32—Deux villes, une musique (jeudi)
3.30—Fémina
3.45—Un homme vous écoute
4.00—A l'heure de pointe
5.15—Le français chez vous (reprise)
5.31—Au jour le jour
5.45—Le p'tit bal de l'ouest (lundi et mercredi)
5.45—Swing la Baquaise (mardi, jeudi et vendredi)
6.00—Nouvelles locales
6.10—Chronique sportive
6.15—Présent
6.45—Chapelet
7.00—2 minutes d'informations
7.02—Disc-o-club 1170

Les 15 et 22 février

7.00—Hockey

LUNDI

8.30—Orchestre de Chambre de Québec
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Joyeux Troubadours
10.00—Sur toutes les scènes du monde
11.30—Radio Transistor
11.45—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin.

MARDI

8.30—Des livres et des hommes
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Joyeux Troubadours
10.00—Enfances d'écrivains (30 minutes) — alterner toutes les deux semaines avec
10.00—Politique provinciale (15 minutes)
10.00—Enfance d'écrivains (15 minutes)
10.30—Orchestre symphonique
11.30—Radio Transistor
11.45—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

MERCREDI

8.30—Cybernétique
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Joyeux Troubadours
10.00—Concert du mercredi
11.30—Radio Transistor
11.45—Nouvelles de CKS3, météo, pensée du soir et fin

JEUDI

8.30—Jeux d'informations
9.00—Trente minutes
9.30—Joyeux Troubadours
10.00—Petit théâtre
10.30—Orchestre Québec, Winnipeg et Vancouver
11.30—Radio Transistor
11.45—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

VENDREDI

8.30—Loge à l'opéra
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Joyeux Troubadours
10.00—Documents
11.00—Musique Canadienne de piano
11.30—Radio Transistor
11.45—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

SAMEDI

6.30—O Canada, Ouv. horaire
6.35—Prière du matin
6.45—Témoignages
7.00—Radio Journal
7.10—Chronique sportive
7.15—Debout, c'est l'heure
7.45—Nouvelles agricoles
8.00—Micro-matin
9.00—Nouvelles locales
9.10—Communiqués
9.15—Rendez-vous musical
10.30—Tante Lucille
11.00—Radio Journal; L'histoire comme ils l'ont faite
11.30—Au temps du 78
11.59—Signal horaire
12.00—Radio Journal
12.15—Chronique sportive
12.20—Variétés du samedi
1.00—Variétés du samedi
2.00—Variétés du samedi
3.00—Route 1170
4.00—Route 1170
5.00—A l'heure de pointe
6.00—Revue de la semaine
6.15—Musique en dinant
6.45—Le chapelet
7.00—Radio Journal
7.02—Salut des copains
8.00—J'ai tant dansé
9.00—Radio Journal
9.10—Le monde en marche
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Danse à St-Dilon
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

M. André Mérineau, premier organiste canadien, invité en URSS

QUEBEC — Un professeur au Conservatoire de musique de Québec, M. André Mérineau, donnera une série de concert d'orgue en Union soviétique.

C'est la première fois qu'un organiste canadien est l'invité du gouvernement de l'URSS.

M. Mérineau a été invité par le ministère de la Culture de Moscou. Il accomplira une tournée de 3 ou 4 semaines et se produira dans les villes de Moscou, Léningrad, Tallinn, Bakou, Erevan et Tiflis.

Elève de Gilberte Martin et Alfred Laliberté, M. Mérineau étudia l'orgue avec Georges-Emile Tanguay et Conrad Bernier au Conservatoire de musique de Québec, où il enseigne depuis son retour d'Europe.

André Mérineau fut, à Rome, élève au Conservatoire Ste-Cécile, organiste adjoint à la basilique St-Pierre et professeur suppléant aux cours d'été de l'Académie Chigiana, de Sienne, de 1953 à 1957. En 1959, il retourna à Rome étudier avec le Maestro Fernando Germani l'oeuvre intégrale pour orgue de J. S. Bach.

Prix Casavant en 1949, Prix Joseph Bonnet en 1950, Prix d'harmonie et d'orgue du Québec, M. Mérineau est décoré de la Croix de Latran.

Il a donné de nombreux récitals au pays et à l'étranger, tant à la radio et à la télévision que devant le public. On se rappellera une série de 7 concerts donnés au Pavillon canadien de l'Expo.

Chronique de CBWFT

Les Beaux Dimanches

Les années et les saisons, en astrologie, correspondent aux signes du zodiaque. Et c'est le zodiaque qui servira de thème à l'émission de variétés **Votre étoile et nos chansons**, que vous pourrez voir en couleur, dimanche soir à 8 h., dans le cadre des **Beaux Dimanches**.

Le second spectacle à l'affiche des **Beaux Dimanches** à 9 h., intitulé **Musique d'ailleurs et d'ici**, comprendra des oeuvres exécutées par Narciso Yépès et par Serge Garant.

Narciso Yépès, un des guitaristes classiques les mieux connus, a gagné sa popularité en créant la musique du film **Jeux interdits**. Elle servira d'ailleurs de thème d'ouverture au spectacle, qui sera en couleur.

Au cours de la deuxième partie de ce spectacle, on vous présentera, pour la première fois à la télévision, l'oeuvre canadienne de Serge Garant: **Phrases I.** Composée en août 1967, elle fut créée dix jours plus tard par le groupe de la Place Royale, au pavillon de la jeunesse, à l'expo.

Musique d'ailleurs et d'ici vous sera présentée par Colette Devlin.

Le Paradis Terrestre

Le Paradis Terrestre, nouveau téléroman en couleur signé Réginald Boisvert, prendra l'affiche de CBWFT le lundi 19 février, à 8 h. Il remplace **les Belles Hhistoires des pays d'en haut.**

Au cours des épisodes du **Paradis Terrestre**, les téléspectateurs pourront vivre des problèmes bien de chez nous, assister à des conflits, voir évoluer des personnages qui, par certains côtés, nous ressemblent étrangement. Beaucoup se reconnaîtront ou reconnaîtront amis ou parents, ce qui fait réfléchir sur l'importance ou la valeur du "paradis terrestre", que chacun tente de se créer.

Mélina Mercouri

La grande actrice grecque Mélina Mercouri, qui vient de tenir la vedette à Broadway dans la comédie musicale **Ilya Darling**, sera l'invitée de Fernand Séguin au **Sel de la semaine** que réalisera Pierre Castonguay le lundi 19 février, à 10 h.

En plus de sa carrière étincelante, Mélina Mercouri parlera aussi, au **Sel de la semaine**, de son engagement politique. Rappelons que Mme Mercouri, à qui on a retiré la citoyenneté grecque, organisait en décembre dernier une marche silencieuse au siège des Nations unies, à New York, pour protester contre le régime en vigueur dans son pays.

Origines lointaines du ski

Pour des millions de nos contemporains (entre 50 et 100, selon les estimations les plus prudentes), ce petit mot de trois lettres — SKI — évoque un plaisir intense. Le ski compte désormais plus d'adeptes que tout autre jeu à vocation sportive pratiqué dans le monde.

Ses origines lointaines se confondent avec celles du patin et de la luge; il est certainement, après les formes primitives de navigation, le plus ancien moyen que l'homme ait su mettre au service de sa liberté de mouvement, liberté qui conditionnait alors l'abondance de ses pêches, de ses chasses et, pour tout dire, **sa survie.** Aujourd'hui, les historiens sont d'accord sur un point capital: les hommes primitifs savaient se déplacer sur la neige et la glace bien avant l'invention de la roue. Cette unanimité des historiens est relativement récente. Le dessin rupestre d'un chasseur à skis, dans une grotte en Suède, avait été classé comme remontant aux alentours de 1050 avant Jésus-Christ, et jusqu'en 1932 il était considéré, chronologiquement, comme le premier. Or, cette année-là, on découvrit en Norvège des dessins d'une époque antérieure. On retrouva également des restes de skis dans divers marécages scandinaves; l'analyse de leur cadre géologique permit d'en situer l'origine avec plus de précision. Aujourd'hui, on peut remonter avec certitude à des sources **précédant notre ère de 2000 à 4000 ans!**

(Information Larousse)

Au poste CBWFT

JEUDI 15 FEVRIER

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Chevaliers du ciel (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Dossiers de l'agence O
10.00—Tirez au clair
11.00—10e Jeux Olympiques d'hiver
11.30—Cinéma: "La marche de Radetzky" (4e partie). Film historique de Michel Kehlmann, avec Leopold Rudolph et Helmut Lohner.

VENDREDI 16 FEVRIER

3.15—La Sourie verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Skippy le Kangourou (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix: "Romanoff et Juliette" (C). Comédie satirique réalisée et interprétée par Peter Ustinov, avec Sandra Dee, John Gavin et Suzanne Cloutier. Le Concordia est une toute petite nation. Son président est bien décidé à passer toujours inaperçu, persuadé que les autres nations voudraient alors le conquérir ou bien l'aider. Un jour, à l'O.N.U., en refusant de prendre part à un vote, il indispose les ambassadeurs des Etats-Unis et de la Russie.
10.15—Vivre
10.45—Les Affaires de l'Etat
11.00—10e Jeux Olympiques d'hiver
11.30—Cinéma: 'Attaque à l'aube". Western de Byron Haskin, avec Joel McCrea, Felicia Farr et Wallace Ford. Après avoir démissionné de son poste de gouverneur, Sam Houston gagne le Mexique pour y refaire une nouvelle carrière comme avocat. Le jour de son arrivée à San Antonio, il prend la défense des conjurés arrêtés arbitrairement.

SAMEDI 17 FEVRIER

2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre (C)
5.00—Les Marionnettes (C)
5.30—Les Hommes de l'espace
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Du sport et des hommes
9.30—Golf (C)
10.15—Coin de France (C)
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—10e Jeux Olympiques d'hiver
11.30—Cinéma: "La fin d'un voyou". Drame psychologique de Paul Stanley, avec John Saxon, Linda Cristal. Un jeune Porto-ricain de New York vient de faire un an de prison pour n'avoir pas dénoncé des gangsters. Il veut se refaire une nouvelle vie et marcher droit. (Américain 1959)

DIMANCHE 18 FEVRIER

2.15—Cours universitaires
4.30—A la recherche d'un dialogue
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Atome et galaxies (C)
6.53—Images de France
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Deux plus un
10.30—Le Grand Nord (C)
11.00—10e Jeux Olympiques d'hiver
11.30—D'hier à demain

LUNDI 19 FEVRIER

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Chansons de Paris
6.58—Jeunesse oblige
7.16—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Le Paradis terrestre
9.00—Chapeau melon et bottes de cuir
10.00—10e Jeux Olympiques d'hiver
11.00—Cinéma: "Sacré Léonce". Vaudeville de Christian-Jaque, avec Armand Bernard, Pauley et Monique Rolland. Un père, à la demande de sa fille, entreprend de mettre à la page son futur gendre. Ce dernier prend vite goût à la vie fastueuse. (Français 1935)

MARDI 20 FEVRIER

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—La vie qui bat
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Les Globe-trotters (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—10e Jeux Olympiques d'hiver
11.30—Ciné-club: "Monika et le désir". Réalisé par Ingmar Bergman, avec Harriet Anderson et Lars Ekborg. Un jeune garçon et une adolescente décident de tout quitter pour vivre ensemble au loin. A la fin de l'été, l'adolescente étant enceinte, ils retournent vers la vie civilisée et se marient, mais sa femme, lasse de la vie conjugale, finit par quitter la maison, abandonnant son bébé et son mari. (Suédois 1953)

MERCREDI 21 FEVRIER

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Robin-fusée (C)
6.00—Images de France
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Long métrage: "Le monde treblera" (Français 1941)
10.00—Caméra '68
10.30—Les Cailloux (C)
11.00—10e Jeux Olympiques d'hiver
11.30—Sauve qui peut



Chapeau melon et bottes de cuir, le lundi à 21 h., en couleur.



Moi et l'autre, le mardi à 21 h. 30, en couleur.



Caméra 68, le mercredi à 22 h. 30.



D'Iberville, le mercredi à 20 h., en couleur.



Les Cailloux, le mercredi à 22 h. 30, en couleur.



Femme d'aujourd'hui, du lundi au vendredi à 15 h. 30.

Les Jeux d'été à Halifax-Dartmouth

OTTAWA — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Allan J. MacEachen, a annoncé au début de février que le gouvernement fédéral assumera les frais nets d'exploitation des Premiers Jeux d'été canadiens qui auront lieu à Halifax-Dartmouth, en août 1969. Le gouvernement fédéral partagera également avec la Nouvelle-Ecosse et avec les villes de Halifax et de Dartmouth le coût net des installations.

La subvention que versera le gouvernement fédéral au titre du Programme de la santé et du sport amateur couvrira les frais nets d'exploitation qui seront de $838,000, estime-t-on. De plus, le gouvernement fédéral assumera le tiers du coût net des installations, quote-part qui atteindra $300,000. La province et les deux municipalités contribueront une somme égale; le budget total prévu pour les installations se chiffre par $900,000.

Le Ministre précise que le versement de cette subvention de la Santé et du Sport amateur se répartira sur trois exercices financiers à compter de l'année financière en cours. Le quart environ de la subvention fédérale sera versé au cours de chacun des deux premiers exercices financiers, tandis que la seconde moitié de la subvention s'effectuera au cours de l'année financière 1969-1970.

"Ces Jeux ne feront pas qu'attirer l'attention du pays tout entier sur le sport amateur. Ils serviront également à favoriser l'essor du sport à travers le Canada et surtout dans les provinces de l'Atlantique, a déclaré le Ministre.

"La tenue de ces Jeux profitera à la région Halifax-Dartmouth, a-t-il ajouté, car on y construira des installations de premier ordre et on y améliorera les installations actuelles. On comptera, par exemple, des stades, des courts de tennis et une nouvelle piscine olympique. Il s'agit là de dividendes tangibles qui procèderont des sommes investies pour les Premiers Jeux d'été canadiens. Mentionnons également l'intérêt plus marqué qu'on suscitera à l'égard du sport amateur et la participation de plus en plus grande à ces sports, particulièrement aux sports qui seront inscrits aux Jeux d'été."

Le ministre a cité, à titre d'exemple, les bienfaits réels dont jouit la région de Winnipeg à la suite des Jeux panaméricains. Il a signalé que la région de Québec a également bénéficié de la tenue, en 1967, des Premiers Jeux d'hiver canadiens.

Les Premiers Jeux d'été canadiens, qui se tiendront dans la région de Halifax-Dartmouth, auront pour modèle les Premiers Jeux d'hiver. Ces épreuves grouperont plus de 2,400 compétiteurs en provenance des dix provinces et des deux Territoires. Parmi les épreuves, on comptera le baseball, le canotage, le cyclisme, le hockey sur gazon (pour femmes), le jeu de crosse, le boulingrin, le tennis, la navigation, le football (soccer), la balle-molle (pour hommes et pour femmes), la natation et le plongeon, l'athlétisme, le water-polo et le ski nautique.

Ces Jeux se tiendront du 19 au 30 août 1969.

Programme de la Ligue de Hockey Junior du Manitoba

Février 1968

Jeudi 15 — Monarchs à West Kildonan
Vendredi 16 — Monarchs à St. James
Dimanche 18 — St. James à West Kildonan
Mardi 20 — St-Boniface chez les Monarch
Jeudi 22 — St-Boniface à St. James
Jeudi 22 — Monarchs à West Kildonan
Vendredi 23 — West Kildonan à St-Boniface

Palmarès CKSB

PROGRAMME

"Tous les garçons, les filles"

(Mois de février)

1—L'amour est bleu — Vicky
2—La course — M2 Ac
3—La musique — Nicoletta
4—Mes amis, mes amis — Georges Chelon
5—La dernière valse — Ginette Reno
6—Quand l'amour est là — Les Aristocrates
7—Qui peut dire — Françoise Hardy
8—La mini-jupe — Dominique Michel
9—Mais quand le matin — Claude François
10—Reviens, reviens — Les 409
11—Fleurs d'amour et d'amitié — Johnny Halliday
12—Dans les discothèques — Michèle Richard
13—Une larme aux nuages — Adamo
14—Dans une heure — Sheila
15—Perdu — Les Classels

Révélation du mois: Dominique Michel

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

Du lundi au vendredi

6.25—Ouv., O Canada
6.30—Réveille-matin
6.45—Nouvelles locales
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio Journal du Réseau
7.09—Chronique sportive du Réseau
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles et chronique; sportive locale
7.35—Réveille-matin
7.55—Nouvelles locales
8.00—Réveille-matin
8.16—Chez Miville
9.00—Nouvelles locales
9.06—De tout et de rien; Nouvelles locales
10.30—Joyeux Troubadours
11.00—Nouvelles locales
11.05—Divertissement
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Présent (Réseau)
12.00—Radio Journal (réseau)
12.15—Chronique sportive (réseau)
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles, prévisions du temps et condition des routes
1.15—Rendez-vous; Marché aux bestiaux
1.25—Nouvelles agricoles et Marché du grain
1.30—Place aux femmes
2.30—Fémina
2.45—Un homme vous écoute
3.00—Nouvelles locales
3.05—Ranch 1050
4.00—Pause café
4.31—Présent
5.00—Radio Journal du Réseau
5.20—Commentaires et chronique sportive (réseau)
5.30—Tous les garçons les filles; Nouvelles locales; Chronique sportive locale
7.00—Nouvelles et prévisions du temps (locales)
7.05—Carnet Mondain et Avis de décès
7.15—Témoignage

LUNDI

7.30—Concert populaire (local)
8.30—Orchestre de chambre (réseau)
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique (réseau)
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.06—Pensée du soir et fermeture

MARDI

7.30—Orchestre symphonique (réseau)
8.30—Les affaires de l'Etat
8.45—Le talon d'Eve
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique (réseau)
11.00—Concert léger (local)
12.00—Nouvelles

MERCREDI

7.30—Vacances autour du monde (local)
8.30—Variétés
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Amérique latine
10.00—Concert du mercredi
11.30—La cybernétique et nous

JEUDI

7.00—Partie de hockey
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Programme allemand
10.15—Un quart d'heure avec (local)
10.30—Deux villes, une musique
11.30—Concert léger
12.00—Nouvelles

VENDREDI

7.30—Interviews et reportages
8.00—Panorama de la musique
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Loge à l'opéra
10.00—Jazz en liberté
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles

SAMEDI

6.25—Ouv., O Canada
6.30—Radio-Samedi
6.45—Nouvelles locales
6.50—Radio-Samedi
7.00—Nouvelles et chronique sportive (réseau)
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Radio-Samedi
7.30—Nouvelles locales
7.33—Chronique sportive (locale)
7.35—Radio-Samedi; Nouvelles du réseau; Nouvelles locales
8.30—Au temps du 78 (réseau)
9.00—Nouvelles locales
9.06—Radio-Samedi; Nouvelles locales;
10.00—Nouvelles locales
10.05—Radio-Samedi; Nouvelles locales
12.00—Radio Journal (réseau)
12.15—Chronique sportive (réseau)
12.19—Radio-Samedi
12.30—Causerie Vers Demain
12.45—Radio-Samedi
1.00—Nouvelles locales
1.05—Prévisions du temps et Condition des routes
1.15—Radio-Samedi; Nouvelles agricoles
3.00—Nouvelles locales
3.05—Radio-Samedi
5.00—Nouvelles du réseau
5.10—Coulisses de l'actualité
5.30—Radio-Samedi; Nouvelles locales; Nouvelles sportives
7.00—Nouvelles et prévisions du temps
7.05—Carnet mondain et Avis de décès
7.15—Témoignage
7.30—La parole est d'or (réseau)
8.00—Salut les copains
9.00—Radio Journal et Le monde en marche
9.30—J'ai tant dansé
10.30—Visite aux chansonniers
11.00—Danses et cadences
11.55—Recueillement
12.00—Nouvelles, pensée du soir et fermeture

DIMANCHE

7.50—Ouv., O Canada
7.55—Méditation
8.00—Radio Journal du réseau
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante
9.00—Nouvelles locales
9.05—Bonjour dimanche
9.30—Match intercités (réseau)
10.00—Nouvelles locales
10.05—Pour nos malades
11.00—Concert du dimanche
12.00—Radio Journal du réseau
12.10—Chronique sportive (réseau)
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles locales
12.30—Nos nations au micro
6.00—Partie de hockey
8.30—Cabaret du soir qui penche (réseau)
9.30—Radio Journal et sports (réseau)
9.45—Cabaret du soir qui penche
11.00—L'autre rive
11.30—L'heure exquise
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir et fermeture

Ste-Rose — CBXF — Ste-Rose

Du lundi au vendredi

5.00—Radio journal
5.05—A la bonne heure
5.30—Radio journal
5.33—A la bonne heure
5.55—Prière
6.00—Radio journal
6.05—A la bonne heure
6.30—Radio journal
6.33—A la bonne heure
7.00—Radio journal
7.09—Chronique sportive
7.15—Chez Miville
8.00—Radio journal
8.06—Présent
8.30—Enfin seule
9.30—Fémina
9.45—Un homme vous écoute
10.00—Radio journal
10.02—Marie Tellier avocate
10.15—Les grands romans
10.31—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio Journal
11.02—D'une certaine manière
11.16—Les visages de l'amour
11.30—Réveil rural
11.55—Chronique sportive
12.00—Radio journal
12.15—Ad lib
12.30—Le Père Legault vous écoute
1.30—Radio journal
1.33—Place aux femmes
2.30—Radio journal
2.32—L'assiette à musique
3.30—L'avant-présent
3.45—Résumé des programmes français
4.00—Radio journal
4.06—Présent
4.31—Présent
5.00—Radio journal
5.20—Commentaire
5.25—Chronique sportive
5.31—Radio transistor
6.00—Pousse café
6.30—Faire sa vie
6.45—Capital et travail
11.00—Radio journal
11.02—Recueillement
11.07—Au fil de la nuit
12.00—Radio journal
12.03—Fin des émissions

SAMEDI

5.00—Radio journal
5.05—A la bonne heure
5.30—Radio journal
5.33—A la bonne heure
5.55—Prière
6.00—Radio journal
6.06—A la bonne heure
6.30—Radio journal
6.33—A la bonne heure
7.00—Radio journal
7.10—Chronique sportive
7.15—Shymphonie du matin
8.00—Radio journal
8.05—Tante Lucille
8.30—Au temps du 78
9.00—Chronique du disque
10.00—La semaine des arts
10.30—Récital de Montréal
11.00—Radio journal
11.30—Au grand air
11.55—Chronique sportive
12.00—Radio journal
12.15—Place publique
1.00—Opéra du Métropolitain
4.30—Le monde parle au Canada
5.00—Radio journal
5.10—Les coulisses de l'actualité
5.25—Chronique sportive
5.30—Cours universitaires
6.00—La parole est d'Or
6.30—D'un océan à l'autre
7.00—Radio journal
7.02—Salut les copains
8.00—J'ai tant dansé
9.00—Radio journal
9.10—Le monde en marche
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Danses et cadences
11.55—Recueillement
12.00—Radio journal
12.03—Fin des émissions

DIMANCHE

7.00—Radio journal
7.55—Méditation
8.00—Radio journal
8.06—L'heure du Concerto
9.00—Récital du réseau
9.30—Match intercité
10.00—Ni ange ni bête
10.30—Récital du dimanche
11.00—Concours national de Radio-Canada
11.30—Présent
12.00—Radio journal
12.10—Chronique sportive
12.15—Jardins plantureux
12.30—L'autre rive
1.00—Radio journal
1.03—Sur quatre roues
2.00—Radio journal
2.02—Sur quatre roues
3.00—Radio journal
3.02—Sur quatre roues
4.00—Orchestre de Radio-Canada
5.00—Radio journal
5.10—La revue de la semaine
5.30—Cours universitaires
6.00—Kiosque à musique
6.30—Bel Canto
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.30—Radio journal; Chronique sportive
9.45—Le cabaret du soir qui penche
11.00—Radio journal
12.03—Recueillement
12.06—Fin des émissions

LUNDI

1.00—Faisons de la musique
1.15—Les contes de Perrault
7.00—Radio journal
7.02—Orchestre de Chambre de Québec
7.30—Sur toutes les scènes du monde
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Les chefs-d'oeuvre de la musique

MARDI

1.00—Faisons de la musique
1.15—Premier pas
7.00—Radio journal
7.02—Politique provinciale
7.15—Le talon d'Eve
7.30—Orchestre Symphonique
8.30—Des livres et des hommes
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Les chefs-d'oeuvre de la musique

MERCREDI

2.00—A vous la parole
7.00—Radio journal
7.02—Concert du mercredi
8.30—Cybernétique
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Les chefs-d'oeuvre de la musique

JEUDI

1.00—Faisons de la musique
1.15—Les contes de Perrault
7.00—Soirée du hockey
8.30—Trente minutes d'information
9.00—Musique de notre siècle

VENDREDI

1.00—Faisons de la musique
1.15—Premier pas
7.00—Radio journal
7.02—Panorama de la musique
8.00—Documents
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Loge à l'opéra
10.00—Jazz en liberté

DÉCLARATION DE L'EPISCOPAT CATHOLIQUE DU CANADA SUR L'AVORTEMENT

L'avortement et le respect de la vie

— I —

La pensée de l'Eglise

Bien qu'il n'ait pas accordé un long développement à la question de l'avortement, le Concile Vatican II a répété d'une manière générale mais ferme l'enseignement traditionnel de l'Eglise sur ce sujet. "Dieu, maître de la vie, écrit le Concile, a confié aux hommes le noble ministère de la vie, et l'homme doit s'en acquitter d'une manière digne de lui. La vie doit donc être sauvegardée avec un soin extrême dès la conception: l'avortement et l'infanticide sont des crimes abominables". (Constitution sur l'Eglise dans le monde de ce temps, n. 51.) Evidemment, ces mots du Concile condamnent l'attentat direct à la vie du foetus, et non pas ces traitements qui s'imposent pour sauver la vie de la mère et qui entraînent parfois, sans qu'on la veuille ou la recherche, la mort du foetus.

Il ne faut pas s'étonner que l'Eglise s'exprime sur cette question avec autant de fermeté. Parlant de la sorte, elle n'apporte que l'écho fidèle du très solennel et grave commandement de Dieu: "Tu ne tueras pas"; et elle rend témoignage à la grande loi de l'amour chrétien (Rom. 13, 8-10). Ne touche-t-elle pas ici, d'ailleurs, à une question qui est à la base même de toute vraie civilisation et de tout progrès authentique: le respect de la vie et de la personne humaine?

Il est bien évident que ce commandement de Dieu engage la conscience, qu'elle que soit la législation en vigueur dans un pays.

Le respect de l'homme doit-il s'étendre au foetus?

On dit parfois: "les principes de l'Eglise sont bien nobles en eux-mêmes mais ils ne tiennent pas compte de la différence fondamentale qui existe entre la vie intra-utérine et la vie postérieure à la naissance". Cette remarque nous amène à faire ici les considérations suivantes qui éclaireront du même coup la position de l'Eglise sur l'avortement.

Remarquons tout d'abord que la science n'établit pas une coupure radicale entre la vie intra-utérine et la vie de l'enfant après sa naissance. Les résultats de la science invitent au contraire à voir dans tout le développement qui commence avec la conception le lent et complexe processus de maturation d'une individualité distincte, d'une réalité biologique autonome, en marche vers la pleine stature de l'homme. Les savants vont jusqu'à affirmer que cette individualité est déjà perceptible dans l'oeuf fécondé lui-même dès le moment de la conception. Il est difficile, il est vrai, de déterminer avec exactitude le moment où l'on peut être sûr du caractère humain du foetus. Aux derniers stages de son développement, du moins, le doute n'est pas possible. Les mères savent bien que le petit qu'elles portent devient bien avant la naissance le partenaire d'un secret dialogue, le pôle d'un amour humain déjà commencé. Cette perception élémentaire de la mère peut-elle être erronée? Non, elle n'a pas affaire alors à une plante, à un petit animal; elle porte un petit d'homme qui réclame d'être reconnu comme tel.

Par ailleurs, à ceux qui croiraient avoir de bons motifs de douter du caractère humain du foetus aux premiers moments de son développement et qui penseraient pouvoir en tirer argument pour montrer la légitimité de l'avortement en certaines circonstances, nous demanderions ceci: puisque la vie des personnes, pour vous aussi, est sacrée, croyez-vous qu'il puisse être permis de prendre ne fût-ce que le risque de tuer une vie humaine?

Les cas limites

On se demande parfois si la doctrine de l'Eglise, qui préconise une attitude digne de l'homme en face d'un petit être caché, qui invite l'homme à se respecter lui-même jusque dans ses origines, ne fait pas trop bon marché des très graves dangers que fait parfois courir à la mère la vie qu'elle porte en elle. Si bien que le souci pour la personne humaine que l'Eglise manifeste et entretient s'accompagnerait d'une inaptitude à se représenter les situations réelles et à leur apporter une réponse satisfaisante.

Nous savons le tourment dans lequel la mère, l'époux, le médecin peuvent être placés quand deux vies également innocentes entrent dans une mystérieuse concurrence qui entraîne pour la mère un péril de mort ou du moins le danger que sa santé physique ou psychique soit gravement ou irrémédiablement altérée. Oui, de tels cas, lorsqu'ils se présentent, sont tragiques et difficiles. Mais l'on peut observer tout de suite que l'avortement, puisqu'il entraîne la mort d'un innocent, ne leur enlève pas leur caractère dramatique.

Nous comprenons que dans le cas où la vie de la mère est vraiment mise en danger on puisse être tenté de considérer l'avortement même direct comme défendable. Nous tenons toutefois à préciser que ce jugement est contraire à une insistante tradition de l'enseignement chrétien qui accorde à la vie une valeur sacrée. De même, vouloir procurer un avortement dans l'espoir de protéger un bien autre que la vie même de la mère, ce bien fût-il sa santé physique ou psychique, c'est méconnaître le droit sacré du foetus à la vie; de plus, dans ce cas, c'est sacrifier une valeur supérieure à un bien moins précieux.

Il n'est pas sans intérêt de noter ici que l'avortement lui-même entraîne souvent chez la mère des conséquences physiques, psychiques et morales qui lui sont néfastes. Il est opportun aussi de remarquer que les progrès de la médecine et de la psychiatrie permettent aujourd'hui d'apporter aux cas limites des solutions positives et respectueuses de la vie.

L'opinion médicale est quasi unanime pour affirmer que les cas où l'avortement direct est nécessaire pour sauver la vie de la mère sont aujourd'hui fort heureusement si rares que leur existence est en passe de devenir purement théorique. Le cas est sans doute moins rare où la santé physique ou psychique de la mère menace d'être gravement et irrémédiablement compromise par une grossesse. Quoi qu'il en soit, ce serait certainement fausser les perspectives de croire que la solution des cas limites dont nous venons de parler exige une révision législative comme celle qui nous est proposée.

Il y a un peu plus d'un mois, des amendements au Code criminel ont été proposés à la Chambre des Communes du Canada. L'un de ces amendements a pour objectif de modifier de telle manière la loi actuellement en vigueur sur l'avortement, que dorénavant, avec l'approbation d'un comité d'hôpital il serait permis à un médecin de pratiquer l'avortement lorsque la continuation de la grossesse "mettrait en danger ou serait susceptible de mettre en danger la vie ou la santé de la mère".

Au moment où le Parlement canadien s'apprête à discuter une loi aux conséquences si graves, c'est un devoir de conscience pour tous d'étudier cette question avec grand soin, et notamment pour les médecins, les hommes de loi, les hommes politiques et ceux qui participent à la vie de l'opinion. Quant à nous, conscients de remplir un devoir grave et désireux d'apporter notre contribution au bien commun, nous essayerons d'exposer de notre mieux l'attitude que nous croyons conforme à la foi chrétienne, aux exigences d'une morale digne de l'homme, aux requêtes de la civilisation. Dans ces pages, nous nous adressons en premier lieu, il est vrai, aux fidèles de l'Eglise catholique, mais nous espérons que nos réflexions trouveront un écho attentif chez tout homme qui voudra aborder cette question complexe et grave avec le désir sincère de servir le bien de la communauté.

L'avortement et la loi

— II —

Un projet d'amendement à la loi sur l'avortement est déjà déposé en Chambre. Il ne suffit donc pas pour nous de nous faire une idée précise sur la moralité de l'avortement, il faut encore nous demander ce que doit être l'attitude de l'Etat dans ce domaine et, plus précisément encore, ce qu'il faut penser du projet d'amendement qui est déjà proposé.

L'Etat, gardien de la vie

C'est pour l'Etat un devoir souverain de protéger de façon efficace les vies humaines et notamment les plus faibles. Ce rôle de l'Etat a toujours été nécessaire. Il prend de nos jours une importance accrue avec la complexité de la vie moderne et avec les menaces nouvelles et parfois cachées qui pèsent sur les vies. Aujourd'hui plus encore que par le passé, l'Etat doit se soucier de remplir son rôle de gardien de la vie avec efficacité, par sa législation sur le crime, par la police, par des contrôles sur l'hygiène et les médicaments, par la protection accordée à l'enfance, par sa législation sociale et de mille autres manières. On peut noter ici en passant les heureuses initiatives que le gouvernement a prises récemment pour mieux assurer la sécurité routière et pour exercer un meilleur contrôle sur la possession et l'usage des armes meurtrières.

Chacun parle de progrès. Il n'est certes pas un seul être humain qui ne désire le promouvoir. Mais faut-il se laisser entraîner à voir automatiquement un progrès dans chaque mesure qu'on présente, parfois d'ailleurs fort curieusement, comme une "libéralisation" ou un "élargissement" de la loi. En matière de protection et de respect de la vie humaine, le progrès n'est pas dans le relâchement, mais dans une vigilance et un souci toujours plus attentifs et toujours plus efficaces. Le progrès de la civilisation, nous le disons avec fermeté, est dans la reconnaissance toujours plus claire, à la fois théorique et concrète, de la dignité de la personne humaine, de son caractère sacré, et de son absolue inviolabilité.

Les conséquences du projet d'amendement

On connaît l'amendement proposé à la loi. Selon cet amendement, ceux qui procureront l'avortement seront comme par le passé passibles de l'emprisonnement à perpétuité, mais un médecin qualifié pourra pratiquer un avortement quand la vie ou la santé de la mère sont mises en danger ou sont susceptibles d'être mises en danger par l'état de grossesse, pourvu que ce soit dans un hôpital accrédité et qu'on ait obtenu un certificat écrit du comité de l'avortement thérapeutique de cet hôpital. Ce projet d'amendement nous amène à faire les remarques suivantes.

Non seulement cet amendement à la loi permet-il qu'on porte directement et volontairement atteinte à la vie d'un innocent, mais il ouvre la porte aux interprétations les plus larges. Comme on peut le constater dans la presse et sur les ondes, déjà notre milieu est témoin d'expressions d'opinions qui manifestent un déclin notable et alarmant du respect qu'il faut accorder à la vie de l'enfant avant sa naissance. Les uns, par exemple, ne voient dans le projet d'amendement proposé à la Chambre des Communes qu'un premier pas vers une consécration officielle du "droit d'avorter" à discrétion. D'autres voient déjà dans l'amendement lui-même la possibilité de rendre l'avortement accessible dans un très grand nombre de cas.

Ces réactions ne sont pas, par elles-mêmes, rassurantes. Quand on voit, de plus, ce qui s'est passé dans les pays où une législation semblable a été adoptée, on peut facilement prévoir ce qui se produira chez nous.

A cet égard, et notamment quand on observe que le comité parlementaire chargé d'étudier cette question reconnaissait lui-même dans son rapport de décembre 1967 l'insuffisance des études et des enquêtes, on doit se demander, d'une part, si le peuple canadien a vraiment devant les yeux tous les renseignements nécessaires et s'il est permis au Parlement, d'autre part, de s'aventurer dans une législation nouvelle en une matière dont les conséquences sont si graves pour les personnes et la civilisation sans en mesurer, grâce à des recherches appropriées, les conséquences morales, psychologiques et sociologiques.

Les avortements clandestins

Plusieurs personnes auxquelles l'idée même de l'avortement répugne trouvent quand même quelque mérite à l'amendement proposé par le Gouvernement. La nouvelle loi, estiment-ils, permettrait une diminution notable du nombre des avortements clandestins et de leurs séquelles néfastes.

On propose parfois, au sujet des avortements clandestins, des chiffres difficilement contrôlables, fantaisistes et qui finissent pourtant par retenir l'attention à force d'être répétés. Certes ces pratiques sont trop fréquentes, elles entraînent de grandes misères et il faut s'attacher de toutes ses forces à les éliminer. La question qui se pose, cependant, est de savoir quels moyens il est opportun de mettre en oeuvre dans la lutte qu'on veut entreprendre.

Tout porte à croire que c'est une illusion de penser que l'amendement proposé par la loi entraînera une diminution du nombre des avortements clandestins. Ici encore l'expérience des quelques pays où l'on a déjà approuvé une loi semblable à celle qu'on nous propose montre que c'est le contraire qu'il faut craindre. Peut-il d'ailleurs en être autrement? Avec une loi qui déprécie, par les exceptions mêmes qu'elle accepte, le droit du foetus à la vie, on favorise, le développement d'une mentalité relâchée qui ne voit plus dans l'avortement un crime véritable. C'est le lieu de se rappeler ici que le législateur ne doit pas sous-estimer la valeur éducative de la loi. Les hommes sont en effet facilement exposés à considérer comme moralement permis ce que la loi elle-même permet.

La véritable réforme

Il est rare que les progrès, surtout dans les questions humaines, soient réalisés par le moyen de solutions de facilité. Le projet d'amendement est justement une solution trop simple apportée à une question très grave et très complexe. Tout autre est la voie que nous préconisons: elle est promotion du respect de la vie humaine à tous les stades de son développement, par l'éducation et par des lois qui soient elles-mêmes éducatrices de ce respect; elle est étude sérieuse sur la fréquence des avortements clandestins et sur les moyens à prendre pour les éliminer; elle est stimulant à la recherche médicale; elle est effort concret pour mettre à la disposition des mères en difficulté les ressources de la médecine et de la psychiatrie; elle est développement d'une attitude compréhensive à l'égard des mères célibataires et de leurs enfants ainsi que réponse positive à leurs besoins; elle est aide accrue au soin des maladies mentales; elle est recherche active et mise en oeuvre généreuse d'une plus adéquate politique sociale et familiale. C'est à la réalisation d'un tel programme que l'Etat doit consacrer ses énergies. Pour notre part, nous invitons les membres de l'Eglise catholique à participer activement à cette entreprise commune et à s'en faire, chacun dans sa sphère, les promoteurs ardents.

On voit donc où se situent pour nous le vrai progrès et l'émancipation. L'attitude que nous préconisons et qui nous semble la seule digne de l'homme, de la civilisation et de la mission spirituelle du Canada dans le monde est dans le sens de l'effort original et non de l'imitation facile, dans le sens d'un respect toujours plus exigeant pour toute vie humaine, y compris la plus fragile et la plus dépendante.

Lors du récent débat sur la peine capitale, on a prononcé dans la Chambre des Communes ces paroles: "Nous avons le privilège de donner un exemple de notre respect pour la sainteté de la vie humaine dans un monde qui a sérieusement besoin d'une plus haute estime pour la vie humaine et pour un ordre moral élevé". Ces paroles, vous en conviendrez, restent bien actuelles. Elles éclairent aussi le présent débat. Puissent-elles l'inspirer!

(Conférence Catholique Canadienne)
le 7 février 1968.

Scepticisme des étudiants à l'endroit des journaux

Un sondage réalisé dans la région de Montréal par la Jeunesse étudiante catholique (JEC) révèle que le monde étudiant manifeste du scepticisme vis-à-vis d'information donnée dans les journaux!

En effet, selon ce sondage, 78 pour cent des étudiants interrogés, en l'occurence des étudiants du niveau des 10e et 11e années, disent que souvent les journalistes exagèrent et 85 pour cent affirment que les journalistes n'appuient que sur le sensationnel.

Au chapitre de la compétence et de la réputation des journalistes, l'enquête montre que tout cela n'intéresse guère les étudiants: 81 pour cent des intudiantes interrogées répondent que les journalistes ne sont pas "des provocateurs à lire" les journaux et 69 pour cent ne discutent jamais de ces sujets.

Par ailleurs, un autre sondage réalisé par la JEC au Québec, en Ontario, dans les Maritimes et dans l'Ouest au niveau des étudiants du secondaire et du collégial, révèle que les étudiants du secondaire s'informent peu sur la réalité politique et sociale.

Au niveau collégial, on remarque un changement notable. Les étudiants de ce niveau manifestent un certain souci d'information. La plupart des étudiants interrogés affirment lire les journaux régulièrement, trente minutes par jour. 62 pour cent des étudiants s'informent par les journaux et 47 pour cent par la télévision.

Cependant, l'enquête montre que malgré l'information que se donnent les étudiants, ceux-ci conservent une connaissance superficielle des principaux événements sociaux et politiques. Cette connaissance ne leur permet pas de se faire une opinion précise et fondée des événements.

On ne s'y retrouve plus!

Quelles sont les causes? La JEC en a noté cinq. D'abord, les étudiants manquent de méthodes d'information. Au secondaire, par exemple, on est inondé de nouvelles sans être capable de s'y retrouver. On reçoit l'information par hasard et de façon discontinue.

On a aussi noté que l'information se fait durant les loisirs, pour se distraire, ou encore durant les repas. Les étudiants manifestent peu d'intérêt pour les questions précises. Autre obstacle, le style de formation intellectuelle et d'enseignement qui ne porte pas l'étudiant à s'intéresser à l'actualité.

L'enquête a révélé aussi que du côté du phénomène de l'information lui-même existent certains empêchements. Il y a d'abord le problème de l'accessibilité de l'information: dans plusieurs régions du Québec, l'information est souvent limitée et partielle. La qualité de l'information laisse aussi souvent à désirer. Exemples: course au sensationnel, manchettes explosives et partielles, contenu déséquilibré, trop d'opinions et de déclarations officielles mais peu de faits et d'événements précis.

Vis-à-vis de cette situation, la JEC a adopté un plan d'action en quatre étapes qu'elle soumettra à ses membres. Il s'agit d'abord de ramasser tous les éléments possibles sur les réflexes et les modes d'information de l'étudiant et de s'interroger sur l'accessibilité et la qualité de l'information présentée aux étudiants.

Dans une seconde étape, on mettra en branle toute une série de moyens pour corriger la situation rencontrée: émissions d'information par la radio étudiante, teach-in, formation d'équipe de recherche, etc.

La troisième étape visera à faire acquérir aux étudiants une vision de ce que doit être l'information, quelles en sont les lacunes actuelles et quelles exigences pose-t-elle à l'étudiant. On consultera des spécialistes de l'information, on organisera des colloques régionaux, on constituera un dossier contenant les éléments recueillis.

Enfin, la quatrième et dernière étape en sera une de revendications et de contestation. On fera des pressions auprès des postes de radio et de télévision pour qu'ils améliorent leur information.

On fera des représentations pour que soient instituées des périodes d'information politique au niveau des écoles régionales. En mai prochain, la JEC a également l'intention de rédiger un mémoire contenant les conclusions de ses recherches, mémoire qui sera remis aux média d'information comme aussi à la commission d'enquête sur l'information demandée par certains groupes.

Invitations à ceux qui sont nés le 29 février

Pour la seconde fois dans son histoire, notre hebdomadaire sera publié le bissexte, soit le 29 février d'une année bissextile.

La première fois, ce fut le 29 février 1928; il y a quarante ans alors que le journal était publié le mercredi. Cette année ce sera le jeudi 29 février que se reproduira ce phénomène.

Il serait intéressant de savoir combien de nos lecteurs sont nés en ce jour. C'est pourquoi nous demandons aux intéressés ou à leurs amis de bien vouloir remplir la formule ci-dessous et de nous la faire parvenir au plus tôt afin de nous permettre de leur adresser nos souhaits dans La Liberté et le Patriote le jour même de leur anniversaire de naissance.

Nom ....

Adresse ....

Année .... (si désiré)

Qu'y a-t-il au centre de la Terre

La Terre change: l'érosion use les montagnes; les alluvions entraînées par les eaux viennent se déposer au bord des continents; le fond de la mer se soulève; des chaînes de montagnes surgissent, tandis que des plaines s'enfoncent sous les eaux.

Ces bouleversements successifs, ces transformations ne touchent qu'une couche très mince. Les irrégularités proches de la surface terrestre ne reflètent pas la structure d'ensemble de la Terre. Cette structure nous est connue par l'analyse détaillée des séismes et la mesure précise de l'aplatissement terrestre. Résumons les résultats obtenus.

La densité croît quand on s'enfonce à l'intérieur de la Terre, essentiellement à cause de la compression des couches inférieures sous le poids des couches qui les surmontent.

Dans les régions tout à fait superficielles, la **croûte** terrestre est faite essentiellement de granits de densité 2,8. La densité de la croûte augmente progressivement et, vers 40 kilomètres de profondeur, passe brusquement de 2,825 à 3,32. Ce changement de densité est sûrement dû à un changement de composition. La couche qui commence vers 40 kilomètres de profondeur est chimiquement différente de la couche granitique superficielle; elle est sans doute faite de matériaux analogues au basalte: c'est le début d'une vaste région appelée **le manteau.**

Plus bas, à une profondeur de l'ordre de 400 kilomètres, commence un nouveau changement de densité qui, en quelques dizaines de kilomètres, porte la densité de 3,65 à 4,2. Ce changement de densité est probablement dû à un changement cristallin.

Plus loin encore, à 2,900 kilomètres de profondeur, la densité augmente une nouvelle fois brusquement et passe de 5,68 à 9,43: on passe du manteau au **noyau.**

Le noyau est **liquide.** Ce changement de densité est très probablement dû à un changement de composition. Le noyau est constitué de fer liquide presque pur, la densité élevée et la liquéfaction du fer étant dues à la pression de 1,370,000 atmosphères qui règne à la profondeur de 2,900 kilomètres.

Enfin, à 5,000 kilomètres de profondeur, se produit un dernier changement de densité; celle-ci s'élève encore et passe de 11,54 à 17. La cause de ce changement n'est pas actuellement connue avec certitude. Il paraît raisonnable de supposer que la région la plus centrale de la Terre est, tout simplement, plus riche en nickel.

(Information Larousse)

Il y a 140 ans naissait le principe fondateur de la Croix-Rouge

Philanthrope et homme de lettres, Henri Dunant naquit à Genève en 1828.

S'étant lancé dans des spéculations en Algérie, il alla en Italie solliciter l'appui de Napoléon III. C'est à Castiglione della Stiviere, où affluaient les blessés de Solferino (24 juillet 1859), que s'éveilla son humanitarisme. Pour intéresser l'opinion internationale au sort des blessés de guerre, Henri Dunant publia "Un souvenir de Solferino" (1862). Ses multiples démarches assurèrent le succès de la conférence de Genève, d'où sortit, en août 1864, la "Convention de Genève" sur les blessés de guerre.

Oublié, Henri Dunant était tombé dans la misère quand il reçut un prix du Conseil fédéral en 1897, puis, en 1901, le prix Nobel pour la paix. Il mourut à Heiden, canton d'Appenzell, en 1910.

(Informations Larousse)

L'école fraternelle

N.D.L.R. — Ces réflexions, même si elles ont été écrites pour le Québec, renferment des considérations de valeur universelle.

En vertu des règlements du comité catholique du Conseil supérieur de l'Education sanctionnés par le lieutenant-gouverneur-en-conseil et publiés dans la Gazette officielle le printemps dernier, les écoles qui désirent être étiquetées comme catholiques devront au cours des prochains mois se faire reconnaître officiellement comme telles. Le moment est opportun pour une réflexion sur le sens de cette réglementation.

Il est donc établi que l'école catholique a droit de cité au Québec et on se demande si ceux qui crient encore au complot contre l'école catholique ont vraiment lu les règlements adoptés et par le Conseil supérieur de l'Education et par le gouvernement. Le comité catholique a énuméré dans son règlement les exigences de l'éducation catholique: respect et promotion des valeurs humaines, enseignement profane de première qualité, enseignement religieux conforme à la doctrine de l'Eglise et à la pédagogie de la foi, milieu de vie animé par une organisation scolaire et par une pastorale adéquates, favorisant l'éducation de la liberté, l'épanouissement de la personnalité, l'ouverture au monde, l'amour des autres et l'accès à l'âge de la foi.

Les écoles qui voudront être reconnues comme catholiques devront dispenser un enseignement de la religion catholique, suivre les programmes et utiliser les manuels approuvés du point de vue religieux et moral par le Comité catholique, employer un personnel qui respecte les objectifs et les moyens de l'éducation catholique, assurer un service de pastorale, observer les règlements du comité catholique. Il faut noter que plusieurs de ces règlements concrétisent les objectifs d'ouverture au monde, de respect des autres, d'attitude fraternelle. Ainsi l'école catholique officielle devra dispenser les élèves des programmes d'enseignement religieux et moral sur demande écrite des parents. Au secondaire, l'élève pourra demander lui-même cette dispense au directeur; celui-ci devra consulter les parents. Au post-secondaire, a décidé le comité catholique, l'enseignement religieux et moral catholique sera option libre. Un autre article établit que des personnes compétentes non-catholiques peuvent être engagées, à certaines conditions, pour enseigner dans une école catholique.

En somme il est vrai que nous n'aurons plus l'école catholique traditionnelle, celle qui était exclusive, impérative, disciplinaire. C'était peut-être celle qui convenait hier. Mais il doit être permis à l'école catholique comme à tout homme d'évoluer, de déboucher vers de nouvelles perspectives surtout quand ce sont celles d'une conception approfondie de la liberté de conscience, du respect des autres, de la générosité, de la fraternité. Le concile Vatican II a tracé la voie à tous, à l'école catholique aussi. Il nous faut l'école catholique, mais non pas l'école catholique qui renferme les siens dans un ghetto et qui rejette les autres dans un autre ghetto. **L'école catholique sera plus catholique que jamais si vraiment**, comme le réglemente le comité catholique, **elle se fait plus accueillante, plus sereine, plus fraternelle.**

Mais encore une fois, il faut bien le dire, c'est la qualité des professeurs qui fera foi de tout. Le personnel enseignant d'une école officiellement dite catholique sera communautaire, en marche vers toujours plus d'échanges, plus d'amitié, plus de fraternité, ou bien l'école catholique ne le sera que par son étiquette. Une école ne peut s'appeler catholique que dans la mesure où elle peut aussi s'appeler fraternelle.

Michel Giroux
(L'Enseignement 15-1-68)

Etre civilisé

Si je me dis civilisé, mais qu'à mon devoir je ne porte pas d'attention
Si je ne me débrouille pas pour vivre demain
Bien je fausse la vraie signification
Car être civilisé, c'est savoir gagner son pain.
Si je me dis civilisé, mais que pour la moindre petite difficuité, je fuis
Si je veux que pour moi tout soit rose
Je me trompe, et à la vérité je nuis
Car être civilisé, c'est avoir la puissance d'envisager les choses.
Si je me dis civilisé mais que je n'agis point
Si à m'aider à réussir je ne pense pas même
La définition je connais seulement que de loin
Car être civilisé, c'est être capable de solutionner un problème.
Si je me dis civilisé, mais que mon prochain je ne veux accepter
Si devant un doute je reste la bouche bée
Bien devant cette explication je dois m'arrêter
Car être civilisé, c'est savoir marcher dans la société.
Si je me dis civilisé, mais qu'à moi-même je pense
Si à mes paroles je ne sais mettre fin
Bien je ne veux pas admettre le vrai sens
Car être civilisé, c'est le respect des humains.
Oui, être civilisé, ce n'est pas seulement le dire
C'est d'autant plus le mettre en pratique
De notre intelligence il faut se servir
Ne pensons pas que pour nous tout va se faire d'une manière magique.
. . .

("Mosaïque", St-Claude, Man.)
Rachelle Chappellaz

Tout ce qu'il faut savoir sur l'épilepsie

1ère partie

De toutes les misères qui frappent l'humanité, nulle n'a été aussi malcomprise que l'épilepsie. Les superstitions, demi-vérités, préjugés accumulés depuis des siècles exercent encore leurs ravages de nos jours, bien que la médecine offre maintenant à l'épileptique l'optimisme et l'espoir au lieu du découragement et de la résignation impuissante du passé.

L'épilepsie n'est pas une maladie rare — on estime généralement à 7,000 le nombre d'épileptiques au Canada — et c'est une maladie qui s'attaque à toutes les classes sociales. La médecine affirme qu'avec un traitement approprié, la grande majorité de nos épileptiques, quatre sur cinq, pourraient vivre une vie relativement normale.

Les mots à souligner dans cette affirmation sont avec un traitement approprié, car la tragédie réside dans le fait qu'il existe tant d'épileptiques qui ne reçoivent pas le traitement médical ou l'assistance sociale qu'il leur faudrait. Cette situation résulte de la confusion qui existe dans l'esprit des gens au sujet de cette maladie.

Qu'est-ce que l'épilepsie

Ce nom vient d'un mot grec qui signifie "saisissement" et ce saisissement, cette crise, cette attaque caractérise la maladie. La médecine classifie les attaques sous quatre formes principales, mais les crises varient considérablement quant à leur fréquence, leur gravité et leurs effets sur les individus.

Haut mal

C'est la crise d'épilepsie la plus fréquente. Le malade perd complètement connaissance, il tombe à terre, ses muscles se contractent, tout le corps est agité de secousses convulsives, il peut crier ou se plaindre et avoir de l'écume à la bouche. La crise dure habituellement une minute, puis le malade se détend et dort profondément. Ce spectacle impressionne; certes, désagréablement la personne qui le voit pour la première fois. Cependant le malade ne souffre pas et il n'est pas nécessaire d'essayer de le maintenir durant les convulsions. Un objet quelconque glissé entre ses dents l'empêchera de se mordre la langue et il est bon d'éloigner de lui toute chose sur laquelle il pourrait se blesser.

Le malade peut rester plongé dans un sommeil profond durant quelques heures (c'est le bon temps de le mouvoir, s'il y a lieu) ou il peut se relever, restant un peu hébété durant quelque temps. Il ne faut pas administrer de stimulants et il est inutile d'appeler un médecin, excepté si l'attaque est particulièrement grave ou si elle se produit pour la première fois, particulièrement chez un enfant.

Le petit mal

Le petit mal est probablement plus fréquent que le haut mal, mais les attaques en passent souvent inaperçues, à cause de leur courte durée. Le malade ne perd connaissance que durant quelques secondes; la paupière ou le sourcil peut se contracter ou clignoter; il peut laisser tomber ce qu'il tient ou s'arrêter soudainement au milieu d'une phrase, mais il tombe rarement.

Les attaques du petit mal chez les enfants disparaissent quelquefois sans traitements médical, mais elles dégénèrent souvent en haut mal. C'est pourquoi il faut consulter promptement le médecin.

Forme psychique et Jacksonnienne

Durant l'attaque psychique, la stabilité mentale du malade est temporairement troublée; il a des accès de fureur, agit étrangement, par exemple lançant par terre, les objets à portée de sa main. Les symptômes apparents de cette forme d'épilepsie varient considérablement. Le malade perd conscience et ne se souvient plus de rien, bien qu'il puisse sembler tout à fait conscient de ses actions durant l'attaque qui peut durer quelques minutes ou plusieurs heures.

La forme Jacksonnienne (nommée d'après le médecin qui l'a décrite le premier) se traduit habituellement par des convulsions unilatérales d'un membre au début de la crise, convulsions qui s'étendent ensuite au corps entier. Le malade reste habituellement conscient au début et se rend compte des contractions ou de l'engourdissement qui le gagnent.

(à suivre)



Q. — Nous avons un fils âgé de 17 ans qui ne semble pas pouvoir se faire d'amis. Quand il était jeune enfant, il en avait quelques-uns, mais depuis son adolescence, il les a tous perdus. Je dois avouer qu'il n'a pas d'intérêts qui correspondent à ceux des jeunes de son âge. Il n'aime ni les sports ni la danse ni la musique moderne. C'est un rêveur. En classe, il réussit bien dans les sujets qu'il aime, mais lorsqu'il s'agit du domaine scientifique, il n'arrive jamais à des notes convenables. Son père, qui l'adore, dit que cela se passera et que s'il n'a pas d'amis, il a ses parents. Il a grandi très vite et domine de toute la tête la majorité de ses compagnons de classe. Il mange assez bien mais est très maigre. Croyez-vous que son indolence pourrait dépendre de cette croissance rapide? Un conseil, s'il vous plaît. Je le trouve plutôt efféminé et je crains pour son avenir. — **Mère en peine**

R. — En effet, cette langueur, dont votre fils semble souffrir, pourrait être le résultat d'un croissance trop soudaine, mais à votre place, je verrais à lui faire subir un examen médical très complet, par un médecin de haute compétence. Quand celui-ci se sera prononcé, il pourra vous donner des conseils et recommander un psychiatre s'il y a lieu. Ne laissez pas se prolonger une telle situation. L'avenir physique et mental de ce jeune garçon peut être en jeu.

☆ ☆ ☆

Q. — Croyez-vous qu'il est prudent pour une dame âgée, même très alerte et bien portante, de demeurer seule dans sa maison. Cette personne a 79 ans. Ses enfants demeurent dans des villes très éloignées et elle n'a aucun parent. Seules des voisines et quelques amies peuvent l'aider au besoin. Etant au nombre de celles-ci, je crois qu'il serait préférable qu'elle ait une compagne qui habiterait avec elle ou qu'elle vende sa maison et déménage dans un appartement, où le concierge ou ses voisins seraient plus à même, si elle était souffrante, de s'en rendre compte. Votre opinion, s'il vous plaît, car nous songeons à écrire au fils de cette dame pour lui faire nos suggestions pour la protection de sa mère. Merci. — **Amie inquiète**

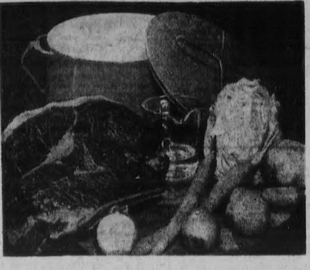
R. — C'est triste de vieillir, n'est-ce pas? Je comprends l'inquiétude que vous avez pour cette dame. Il est évident qu'il n'est pas prudent du tout qu'elle demeure seule. A son âge, un incident fâcheux pourrait se produire. On lit souvent dans les journaux qu'on a trouvé une personne soit très malade ou même morte alors qu'elle était seule dans une maison ou même dans un appartement. Je crois que vous devriez suggérer soit à la dame ou à son fils de trouver une personne un peu plus jeune qui consentirait à venir demeurer dans la maison comme compagne. Cette personne devrait avoir à peu près les mêmes goûts que votre amie. Elles établiraient les conditions qui leur conviendraient et, si leurs tempéraments le permettent, elles auraient sans doute une vie très agréable. Les enfants de votre amie, tout en se fiant aux bons offices des voisines ou des amies de leur mère ne doivent pas en abuser. C'est une trop grande responsabilité pour ces personnes.

☆ ☆ ☆

Q. — Que pensez-vous d'un jeune homme qui, diplômé d'université, affirme qu'il n'acceptera de position qu'à ses conditions. Croyez-vous qu'avec un telle assurance, pour ne pas dire présomption, il arrive à obtenir une situation "digne de lui"? Merci. — **Jeune Dieu grec**

R. — C'est assez étrange, vous savez, mais il est bien possible qu'il fasse une telle impression sur un certain genre de patron, dans une maison d'affaires telle qu'une compagnie d'assurance, par exemple, ou une banque ou une compagnie de fiducie, ou encore dans les relations publiques ou les agences de publicité, qu'on l'accepte. Je lui souhaite bonne chance et de ne pas tomber de trop haut s'il était refusé... on en a vu d'autres. Les conditions sociales dans le monde sont tellement bouleversées aujourd'hui qu'il faut avoir beaucoup de "front" pour réussir, mais la règle générale est encore qu'on commence modestement quitte à monter l'échelle.

LOUISE



La pot-au-feu français

Le pot-au-feu français a renommée mondiale et pourtant il est confectionné de viande moins tendre. Le secret est dans le mode de cuisson: il faut saisir la viande, assaisonner et cuire à couvert, lentement dans une petite quantité de liquide (eau, consommé ou jus de tomate) sur le poêle ou au four. Relevez la saveur du boeuf en ajoutant oignons et carottes, feuille de laurier, persil et thym.

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous invitent à faire valoir vos talents de cordon bleu en préparant la recette suivante.

Boeuf à la sauce piquante

- Boeuf braisé tranché
- 1 c. à table de farine
- 1/8 c. à thé d'origan
- 1/4 c. à thé de gingembre moulu
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/8 c. à thé de poivre
- 1 1/4 tasse de sauce du boeuf braissé ou
- 1 boite (10 onces) de bouillon
- 2 c. à table d'oignon râpé
- 1/4 tasse de catsup aux tomates
- 2 c. table de vinaigre
- 3 c. à table de carottes râpées

Préparer le boeuf braisé de la méthode habituelle. Mêler farine et assaisonnements, incorporer à la sauce et ajouter oignon, catsup et vinaigre. Amener à ébullitition en brassant jusqu'à ce que épais. Mijoter à couvert 15 minutes en brassant de temps à autre. Ajouter le boeuf et chauffer 10 à 15 minutes. Déposer la viande dans un plat de service. Ajouter les carottes à la sauce et verser sur la viande.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

L'énergie géothermique est de plus en plus utilisée. L'Italie a une importante exploitation à Ladarello et les résultats obtenus sont très encourageants pour les autres pays. Depuis toujours, on avait remarqué les émanations du sol. Si l'on arrive à capter ces vapeurs, on obtient une source de chaleur qui peut alors être transformée en énergie électrique. La vapeur se trouve, comme le gaz naturel, en poches dans le sous-sol. On pense que cette vapeur provient de l'infiltration des eaux de pluie qui, en pénétrant dans le sous-sol, se réchauffent au contact des couches profondes de l'écorce terrestre.

✦ ❊ ✦

Un gars arrête un taxi et il dit au chauffeur:

— Faites-moi faire le tour du quartier. Je ne sais plus où j'ai stationné ma voiture.

✦ ❊ ✦

Votre teint est vilain, vos cheveux sont ternes, vos ongles fragiles. A cela, une raison: vous manquez de vitamines et tous les produits de beauté du monde ne vous guériront pas. Il suffit peut-être que vous mangiez davantage de crudités, de poissons ou de matières grasses. Demandez l'avis d'un médecin.

✦ ❊ ✦

Les chaussures de cuir souple, à talon bas et semelles de cuir légères et flexibles, seront d'un grand confort pour vos pieds durant les courses aux magasins ou les heures de marche.

Pour que les entremets sucrés aient une saveur plus piquante, ajoutez-leur une toute petite pincée de sel.

✦ ❊ ✦

La camionnette d'une soeur de Saint-Vincent-de-Paul tampone la 2 CV d'un chanoine. La soeur descend, affolée:

— Mon père, c'est ma faute, c'est ma très grande faute...

✦ ❊ ✦

Du linge blanc, qui a jauni après avoir été entreposé un certain temps, retrouvera sa blancheur si on le laisse tremper dans du lait de beurre pendant deux ou trois jours.

✦ ❊ ✦

La Société ne nous demande pas à nous femmes, de briller, mais de faire briller tout ce qui est autour de nous.

Gina Lombroso

✦ ❊ ✦

Lorsque vous êtes à table, refusez sans commentaire les mets qui ne vous conviennent pas; il est inutile de faire connaître à tous et à chacun, ce qui vous est contraire. C'est une affaire à régler entre vous et votre organisme, sans témoin.

✦ ❊ ✦

Le patron du restaurant, obséquieux:

— Et comment Monsieur a-t-il trouvé notre menu?

— Menu...

Pour la conduite de la vie, les habitudes font plus que les maximes, parce que l'habitude est une maxime vivante devenue instinct et chair.

H.-F. Amiel

L'école et l'expression enfantine

Gymnastique... expression corporelle... mime... théâtre... l'enfant vit dans son corps...

Dans notre culture, il est plus valorisé de penser que d'être. Notre culture est hostile à la personne qui ressent les choses. Les enfants qui font montre de beaucoup de sentiments sont souvent punis à la maison et à l'école; on les empêche d'être ce qu'ils sont et on fait pression sur eux pour qu'ils pensent et qu'ils se conforment comme tout le monde. En apprenant ce qu'il faut penser, ce qu'il faut faire, ce qu'il faut ressentir, ce qu'il faut être et comment être, nous sommes devenus civilisés et cristalisés. La communication verbale est privilégiée par rapport à d'autres modes d'expression. La joie des mouvements libres est canalisée dans les sports, habituellement compétitifs, et nous sommes contraints à un espace rétréci.

L'enfant s'exprime avec le mouvement et avec des bruits non verbaux. L'adulte oublie certaines de ses sensations; il tend à ignorer ses perceptions sensorielles et perd, par le fait même, l'information qu'il pourrait en tirer. Nous en arrivons à nous fier beaucoup plus à la parole et beaucoup moins à d'autres moyens d'expression.

Les exercices d'expression corporelle ont pour but d'affiner la sensibilité: sensibilisation corporelle, sensibilité émotive, prise de conscience de la façon typique dont nous agissons et réagissons. En devenant conscient des tensions de nos muscles, il est possible d'en explorer le sens profond.

Finalement nous nous retrouvons plus ouverts, plus conscients de notre expérience globale de perception, et plus en mesure d'explorer notre vaste champ d'individualité propre. L'expression corporelle peut même nous ouvrir des avenues pour explorer plus avant notre vie non verbale.

(L'Enseignement 13-1-68)

La télévision par faisceau hertzien, professeur efficace?

PARIS — L'élève de demain aura sur son pupitre un miroir orientable qui lui permettra de recevoir une image télévisée provenant de récepteurs de télévision spéciaux suspendus au plafond de la salle de classe.

Ce système, mis au point par la compagnie Thomoson Houston - Hotchkiss - Brandt, s'appelle la "plyvision". Il a été présenté aux participants d'un séminaire européen consacré à l'emploi des liaisons hertziennes dites de "point à point", c'est-à-dire transmises par un faisceau hertzien vers des points déterminés. Ce séminaire, qui s'est tenu à Paris du 15 au 17 novembre, au conservatoire national des arts et métiers, était placé sous les auspices du conseil de l'Europe, et groupait les représentants de 11 pays d'Europe.

Les participants ont successivement examiné et discuté les questions techniques posées par la transmission "point à point" en noir et blanc comme en couleurs, les questions relatives à l'émission et à la réception et les attitudes et réactions du corps enseignant et du public face au nouveau système. Entre autres émissions, les participants ont notamment assisté à la retransmission en direct et en couleur d'une opération chirurgicale d'un cancer de la lèvre.

Découverte propre à favoriser la fécondité

PHILADELPHIE — Un spécialiste a déclaré à l'Université Temple de Philadelphie que des tissus ovariens prélevés sur une femme après une opération pouvaient avec succès être transplantés sur une autre femme et favoriser ainsi la fécondité de cette dernière.

Ce traitement a pour effet d'activer les fonctions ovariennes ou encore, le cas échéant, de procurer des hormones sous forme d'estrogène à celles qui en ont besoin. Cette découverte de la science est fructueuse même pour les femmes qui ont dû se faire enlever les ovaires.

Le docteur Hector A. Castellanos affirme que les expériences de laboratoire sont concluantes. Par contre, d'autres médecins se montrent sceptiques quant aux résultats obtenus. Selon eux, la preuve d'efficacité reste à faire.

L'expérience a été tentée auprès de douze jeunes femmes. La technique de l'opération a été discutée au cours d'un séminaire qui avait lieu au département des sciences et de la santé de l'Université Temple.

"La nature joue un bien mauvais tour aux femmes en ne leur fournissant pas la possibilité d'avoir des enfants lorsqu'elles en désirent", a fait remarquer le docteur Castellanos.

La cause peut être physique ou nerveuse. Un choc émotif, par exemple, peut empêcher une femme de devenir enceinte.

Nomades en roulottes

Les roulottes vont disparaitre aux Pays-Bas. A une grande majorité, la deuxième Chambre vient de voter une nouvelle loi à ce sujet. A l'avenir, elles ne devront plus servir d'habitation. Un permis ne sera délivré qu'aux enfants des parents vivant actuellement dans ces voitures et qui, plus tard, désirent habiter eux-mêmes, dans une roulotte.

Pour la génération suivante il ne sera plus délivré de permis. Ainsi que Mlle Klompé, ministre des Affaires culturelles, des Loisirs et de l'Action sociale l'a expliqué aux députés, le gouvernement désire que les habitants des roulottes renoncent à leur vie de nomades et apprennent à vivre et à demeurer dans une agglomération. Peu à peu, ils s'habitueront à avoir un domicile fixe en oubliant l'intérieur qu'on peut déplacer au gré de sa fantaisie. Selon le ministre, 60 pour cent des personnes qui vivaient jusqu'alors en roulotte sont déjà fixées dans certaines régions du pays, la vie de nomade ne présentant dorénavant plus d'attrait pour eux.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 7

Elle devrait durant un an, jour pour jour, habiter le château et ne pas franchir une seule fois les limites de la commune. Aucune excuse ne serait valable pour sortir de Chambourières, hormis le cas où la santé de M. Dausse donnant des inquiétudes, justifierait une absence de quelques jours.

Si la jeune fille était emmenée hors du pays contre sa volonté, cette évasion involontaire n'entrainerait pas la déchéance de l'héritière.

Durant son année d'épreuve, elle devrait s'occuper chaque jour ouvrable, sauf cas de maladie, à l'usine.

Elle pourrait dépenser l'argent comme bon lui semblerait, apporter les améliorations qu'elle jugerait utiles au château ou dans l'usine et embaucher des employés pour son service personnel, sans qu'on pût par la suite lui en demander des comptes, si elle n'arrivait pas victorieuse au bout de l'épreuve.

Des invités, parents ou amis, auraient la faculté de loger au château deux nuits par semaine seulement, la jeune fille étant tenue, les autres jours, de vivre seule, servie par le vieux ménage.

Elle avait le droit d'accepter des invitations pour un repas, dans une maison sise sur la commune.

En cas de mariage de l'héritière, l'époux pourrait habiter le château, mais ne serait pas tenu d'observer les clauses du testament.

Mlle Vellac avait une semaine pour réfléchir avant de prendre sa décision, après quoi, en cas d'acceptation, elle devrait résider au château.

N'importe qui étant en mesure de prouver, avec l'aide de deux témoins ou d'un huissier, la sortie volontaire de l'héritière hors des limites prévues, pourrait en avertir le notaire qui, quinze jours plus tard, réunirait alors tous les héritiers naturels en son étude pour leur faire connaître un codicille secret rédigé en vue de cette éventualité. Mlle Vellac, déchue de ses droits, pourrait alors quitter définitivement le château, et elle garderait trente mille francs qui lui étaient d'ores et déjà acquis.

Silence général. Un de ces silences dont on ne sait s'il se charge de colère ou d'amitié. Marie-Hélène, stupéfaite, se pinça énergiquement le bras pour s'assurer qu'elle ne rêvait pas. L'allusion à la santé de son père l'avait touchée, et elle se reprocha d'avoir douté du vieillard qui, aujourd'hui, lui offrait une fortune, des terres, un château, une usine... Quelle aventure! On était loin d'un lot de couvertures ou d'un guéridon! Qu'allait en dire Laurent?... Vivre un an sans sortir de ce trou, quelle horreur!... Que pourrait-elle faire durant sa réclusion? On lui permettait de se marier, mais sans voyage de noces!... Hélas! en dépit de telles richesses, il n'y aurait pas pour elle, cet hiver, de séjour à la montagne. Elle verrait de loin les sommets neigeux mais n'y monterait pas: vrai supplice de Tantale!

Tous les regards convergeaient maintenant vers elle avec un ensemble remarquable. Le vers de Rostand lui revint en mémoire: "Si tu savais comme l'on marche mieux sous la pistolétade excitante des yeux!" Elle n'était pas du tout de cet avis: au lieu de crâner en face d'une meute d'héritiers déçus, elle aurait volontiers pris la fuite pour échapper à la réaction muette, mais singulièrement éloquente, des assistants.

Récupérant la première son esprit de répartie et déchirant le silence, Mme Adolphe sortit ses griffes:

— Bien joué, mademoiselle! Je ne sais ni où, ni quand vous avez rencontré votre grand-oncle, mais à force de manigances, vous avez réussi, momen-ta-né-ment je l'espère, là où nous avons échoué. Tu vois, Adolphe, la sottise et l'ingratitude de ton oncle? A quoi bon l'avoir entouré de tant d'affection! Cette fille enlève le morceau. D'abord, maître, ce testament fantaisiste, pour ne pas dire plus, est-il réellement valable et ne...

Pour une fois. Me Poncin fit preuve d'une agilité d'esprit rare chez lui; prévenant la question, il étouffa les espoirs dans l'oeuf:

— Inattaquable, madame, absolument in-at-ta-qua-ble. Je vous ferait aussi remarquer que mademoiselle n'a jamais rencontré son grand-oncle. Elle n'a donc rien pu manigancer, comme vous dites.

Mme Adolphe négligea la protestation; à elle, on ne lui en ferait pas accroire:

— Vous conviendrez, maître, que, devant une telle extravagance venant d'un vieillard, il est permis de se demander s'il avait encore tout son bon sens quand il a rédigé pareil papier.

Si elle avait mieux connu son Histoire, elle aurait dit: "chiffon de papier", mais son manque de culture la priva de cette comparaison. Avec une ironie voilée de politesse, le notaire s'acharna à ruiner ses espoirs, car il ne l'aimait guère:

— Je puis vous rassurer entièrement sur ce point, madame. Les quatre témoins qui assistaient à la rédaction de l'acte dans ce même bureau pourront vous attester que mon client, Robert Vellac, savait ce qu'il voulait, et qu'il avait encore toute sa lucidité quand il a fait coucher sur le papier ses dernières volontés.

Le mot "rassurer" n'était vraiment pas adapté à la situation, cadrant mal avec les sentiments d'une femme déçue qui dissimulait difficilement sa colère et Me Poncin songea que pareille question n'eût jamais été posée si la fortune du défunt était échue à cette nièce intéressée. Il plaignit la jeune héritière, toujours silencieuse, de tomber dans cette ménagerie, petit agneau entre des loups, et son parti fut vite pris: il serait avec l'agneau. Tout avait été dit. Le tabellion laissa volontairement languir la conversation pour lasser les visiteurs qui s'éternisaient dans son bureau. Dans un silence lourd de tant d'appétits déçus, on entendit la voix nette de M. Menton:

— Je te l'avais toujours dit, ma chère: ton oncle, sous des airs vaguement intelligents, n'était qu'un sot, et on devait s'attendre chez lui à de telles extravagances! Viens, ma chère, sortons d'ici. Une fois de plus, je suis déçu par la petitesse d'esprit des Vellac.

Le coup atteignit Adolphe, qui se dressa sur ses ergots:

— Permets, mon cher, je n'admettrait pas qu'un simple allié allègue sur ma famille...

Le ton montant entre les beaux-frères, le notaire, avec douceur, les poussa tous vers la porte. Qu'ils aillent se quereller ailleurs! Mme Adolphe fut la dernière à partir; il n'était pas dans ses habitudes de rester sur une défaite sans la faire payer à d'autres:

— Maître, je vais suivre mon mari. Je vous félicite, vous n'avez rien à perdre dans cette histoire. Cette petite fille sera facile à manier, beaucoup plus que ne l'aurait été mon époux. Elle ne sait rien de rien, et vous, vous manierez les fonds, n'est-ce pas? Alors...

Le teint tourné soudain au rouge brique, Me Poncin ouvrit la bouche pour protester; mais déjà, sa flèche du Parthe décochée, Mme Adolphe avait fui.

Le notaire, furieux, se dispensa pour une fois d'accompagner ses visiteurs jusqu'à la porte de l'étude, comptant sur son clerc pour suppléer à ce manque de courtoisie. Il remarqua avec simplicité:

— Dure séance pour vous et pour moi, mon enfant! Il est presque midi. Etes-vous montée à Chambourières par le car?

Il se contenta de la simple inclinaison de tête de sa jeune cliente qui, encore tout émue, restait muette, et poursuivit:

— Vous allez déjeuner avec nous, car il n'y a pas de car pour Grenoble avant trois heures de l'après-midi, et nous avons encore beaucoup de choses à mettre au point ensemble. Auparavant, laissez-moi ouvrir la fenêtre. Ne trouvez-vous pas que l'air est irrespirable ici? Un peu d'oxygène chassera certains miasmes...

CHAPITRE IV

La femme du notaire accueillit avec son amabilité coutumière la cliente de son époux. Recevoir des convives faisait partie de son rôle.

En voyant l'air désemparé de l'arrivante, l'hôtesse en conclut que la séance, dont tout le pays était au courant, avait été houleuse, ce qui n'avait rien d'étonnant, les messieurs Vellac passant pour n'être pas commodes. Pour distraire son invitée, elle l'emmena derrière la maison sur une terrasse. La pluie avait cessé, et un soleil blanc, brutal, chauffait le sol d'où l'humidité s'évadait en légère vapeur. Les deux femmes s'assirent sur un banc de pierre abrité des intempéries par un auvent en tuiles festonné de lierre.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 55—No 44

A LOUER — Enfield Crescent. Chambres meublées ou non pour jeunes filles. Facilités de cuisine. Garage. Disponibles: 1er février. Signaler: 233-3640. 41-952-44C.

A LOUER — St-Boniface. Immeuble 2,160 pieds carrés: bureaux et entrepôt. Libre: 1er février. Gicleurs automatiques, porte de service donnant sur ruelle. Terrain de stationnement. Pas de bail. Quelles offres? Signaler: 233-7272 ou 233-7904. 41-947-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, avec poêle et réfrigérateur. Entrée privée. Pour couple tranquille. Signaler: CE 3-4009 après 6 h. 44-982-46C.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot. 2 pièces meublées. Libre: 1er mars. Jeune dame seulement. Signaler: 233-3264 après 4 h. 44-977-45C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée, avec facilités de cuisine. Pour jeune fille tranquille. Libre: 15 février. Signaler: CE 3-4546. 43-972-45C.

A LOUER — Boul. Provencher. Chambre meublée, avec facilités de cuisine. Réfrigérateur. Près arrêt d'autobus. Pour étudiants ou un ou deux hommes qui travaillent seulement. Libre: 1er mars. Signaler après 6 h.: 233-5268. 43-970-45C.

A VENDRE ou A LOUER — Rue De la Morénie. Maison de rapport avec 6 pièces pour propriétaire. S'adresser à 532, rue St-Jean-Baptiste. 30-870-T.F.

A LOUER
Bloc Cusson. Logis: 3 pièces complètement privé. Poêle, réfrigérateur, lessiveuse, séchoir, antenne tous canaux. Stationnement disponible. Adultes de préférence. $80. Signaler: CHapel 7-3084. 41-950-T.F.

LOYER REDUIT pour entretien de la cour et triplex. Logis: 3 pièces séparées. Libre: 1er avril ou mai. Il est temps de faire arrangements maintenant. Adultes conciliants, propres, sobres, plus intellectuels que la moyenne si possible. Boite 953, La Liberté, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 42-953-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

PENSION ET SOINS pour couple âgé ou personnes retirées, de langue anglaise ou française, dans foyer catholique. (Devront partagés grande chambre moderne). Signaler: 222-8634. 44-981-T.F.

A VENDRE — Chevrolet S. S. 65-2, portes. Excellente condition, peu de milles parcourus. $2,295 ou meilleure offre. Téléphone: 256-0203. 38-928-T.F.

A VENDRE — Poêle électrique GE, 24"; aspirateur "Acme". Les deux en bon état. Signaler: 233-4727. 43-962-44C.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 1,100 pieds carrés, 3 chambres à coucher, près église et école. Beau lot clôturé. Prix très raisonnable. Hypothèque à 6¼%. Pas d'agent. Signaler: 269-3285. 44-979-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, Boul. Provencher. Près de toutes commodités. Maison: 2 étages, salon, salle à manger, chambre toutusage, téléphone, etc. 4 chambres à coucher, salle de bain. Soubassement. Garage. Lot: 66' x 122'. Appelez le soir: 233-3986. 44-978-44C.

A VENDRE
St-Boniface, Man.
Belle occasion pour personne intéressée à l'achat d'un magasin d'épiceries, viandes et confiseries. Logis de 5 pièces. Chiffre d'affaires annuel de $124,000 pourrait être augmenté. Prix pour immeuble, autre bâtiment et camion de livraison — réduit à $50,000. Marchandises non incluses. Pour plus d'information, écrire à Boite 968, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 43-968-46C.

A VENDRE
St-Boniface, 372, rue Desautels. Maison: 10 pièces dont 3 composent logis privé. $2,000 comptant. Balance: termes. Appeler: le jour WHitehall 2-0038; le soir CHapel 7-2457. 14-658-T.F.

FERME A VENDRE
St-Pierre, 1½ mille du village. 180 acres de terre, 160 en culture. 45 bêtes à cornes enregistrées dont 25 vaches laitières. Contrat de lait. Réservoir à lait. Nettoyeur automatique. Bonne maison. Autres bâtiments en excellent état (étable neuve). Prix raisonnable. Autobus scolaire. Raison de vente: santé. Signaler: 433-7759 — St-Pierre. 43-964-46C.

ON DEMANDE
Laitier pour fonctionnement d'une industrie laitière moderne. Doit posséder expérience dans la traite des vaches et le travail général d'une industrie laitière. Pour plus d'information, écrire à: Jos. Daneault, La Broquerie, Manitoba. 43-963-44C.

ON DEMANDE
Un ou une secrétaire bilingue pour commerce dans Centre canadien-français. S'adresser, en indiquant expérience et salaire demandé, à: Boite 980, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 44-980-45C.

A VENDRE
Ferme laitière, 32 milles à l'est de Winnipeg. 480 acres, 80 en culture, le reste en pâturage. Grange de 4 ans: 32' x 60'. Nouveau réservoir à lait de 400 gallons, 2 trayeuses "Surge", broyeur à grain électrique, etc. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher, nouvellement décorée, plomberie, réservoir septique, chauffage électrique. 25 vaches laitières, 20 taures, aussi 20 de l'année. 1,000 boisseaux d'avoine Harmon. Machineries incluses: tracteur, camion, etc. Prix: $38,000 comptant. S'adresser à: Emile-M. Trudeau, Richer, Man. Téléphone: GA 2-5671. 43-965-44P.

Aubaines de Ross Realty

Parc Windsor — $1,500 comptant. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec très grande cuisine. Excellente disposition du plancher. Bungalow construit sur commande dans localité exceptionnelle près église et école. R. Kneeshaw: 253-1595.

Parc Windsor — 4 chambres à coucher et salle de récréation, plus terrain de jeux. à l'arrière. Complètement clôturé et paysagé. Cuisine: 16' x 11' (ce qui est grand). Cette résidence est en excellent état et à deux rues de tous services. R. Kneeshaw: 253-1595.

Parc Windsor — 5 chambres à coucher. Très peu de celles-ci dans les environs — 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, salon, salle à manger et couloirs recouverts complètement de tapis. Salle de récréation. $22,500. Termes ou échange. Johnny Dare: 256-2960.

South Dale — 4 chambres à coucher et garage double. 2 ans. Au sud de Kmart. Façade complète en pierre "tyndall" avec allée de côté. Armoires en érable canadien. Cuisine de 17 pieds, 2 salles de bain. Salle de récréation et 5e chambre au soubassement. $25,500. Termes ou échange. Bill Bailey: 256-4990.

South Dale — Maison: 2 étages, construite sur commande par "Hanch". Premier étage comprend: salon, salle à manger, cuisine et salle de bain, avec foyer ouvert. 5 chambres à coucher, 2 salles de bain et salle de séjour au 2e. Garage attenant et foyer rugueux au soubassement. Tapis mur à mur partout. Beaucoup d'autres caractéristiques. Pour information: R. Kneeshaw: 253-1595.

St-Vital — Près chemin Ste-Marie. Belle maison de famille: 3 chambres à coucher (pourraient être 4), avec garage, clôture, etc. — Propreté irréprochable partout. Très belle cuisine que vous devriez voir. $1,500 comptant. R. Kneeshaw: 253-1595.

Parc Windsor — Bungalow construit sur commande, avec cuisine "island" et beaucoup d'armoires. Tapis mur à mur au salon. 3 chambres à coucher bien disposées, soubassement complet, etc. $15,900. Près école Lacerte. Hypothèque portée complètement par propriétaire. R. Kneeshaw: 253-1595.

St-Vital — Près chemin Ste-Marie. 1½ étage, 6 pièces, 3 chambres à coucher, avec 4e chambre à coucher au soubassement, plus garage et lot clôturé. 2 salles de bain, magnifique cuisine. Environ $2,000 comptant. R. Kneeshaw: 253-1595.

Parc Windsor — "Le plus grand lot au Parc Windsor". Tout près du boul. Drake. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher, avec garage. Plus de 1,140 pieds carrés, et en parfait état. Salon de 27 pieds. Plancher de bois dur. $16,900. Termes-échanges.

Nous acceptons échanges

ROSS REALTY LIMITED
247-4828.
43-973-45C.

A VENDRE
Ou à louer St-Malo
Propriétaire transféré. Maison toute moderne: 4 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Possession immédiate.

St-Boniface
Près hôpital. Immeuble - appartements: 4 logis. Revenu mensuel net: $330. Grand lot. Prix: $27,000. $10,000 comptant, balance facile.

Pour cause de santé
Ferme: 240 acres à 15 milles au sud-est de Winnipeg. Contrat de lait: 8,000 livres. 20 vaches laitières, puits artésien. Toutes machines aratoires. Prendrait maison à St-Boniface ou Winnipeg comme comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
42-961-T.F.

A VENDRE
St-Boniface — Achetez cette belle grosse, grosse, grosse maison de revenu. Nous acceptons votre maison en échange. 13 pièces. Vivez comme un Roi dans un appartement luxueux du 1er étage, et devenez riche en retirant un revenu des pièces du 2e. 4 belles salles de bain. Fenêtres en aluminium. Nouveau chauffage au gaz à air forcé. Nouveau brochage, nouveau garage et ample espace de stationnement. Taxe: seulement $286. Entrées séparées aux logis du 2e. Grand lot sur très belle rue boisée. Prix réduit à $21,900.

A. L. Fonseca — AL 3-4317
George Coulter — 256-8216
COULTER AGENCIES LTD.
Téléphone: 943-0401
Etablie en 1913
44-976-44C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

A VENDRE

ST-BONIFACE
Duplex. Logis au 1er: 5 pièces, 3 chambres à coucher; logis au 2e: 3 pièces, 1 chambre à coucher. Garage double. Grand lot boisé: 66' de largeur. Prix très attrayant.

PRECIEUX-SANG
Tout près nouvelle église. Maison très attrayante: 1½ étage. Très bon état. Grande cuisine, planchers "Corlon". Salon: tapis mur à mur très bonne qualité; salle à manger, 3 chambres à coucher. Nouvelle fournaise au gaz. Soubassement complet. Garage. Grand lot avec beaucoup d'arbustes. Prix très attrayant.

RUE RITCHOT
Près de toutes commodités. Maison: 1½ étage. Salon, salle à manger, cuisine, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Très propre. Belles armoires de cuisine, comptoirs en céramique. Prix réduit à $12,800.

ST-BONIFACE
Maison pour grande famille: 8 pièces, 5 chambres à coucher. Belle salle de récréation. Garage. Prix très modique.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
38-926-44C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Maison: 4 chambres à coucher. Salle de récréation au sous-sol. Plancher: bois dur. Lot: 40'. $3,500 comptant. Prix attrayant.

Parc Windsor — Bungalow; 4 pièces, 2 chambres à coucher, soubassement. Lot: 50'. Garage. Prix: $9,000. $2,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

Norwood — Lyndale. Jolie maison: 6 pièces, 2 ou 3 chambres à coucher. Salle à manger, salle de séjour, 2 plomberies. Lot: 50' x 135'. Garage. $5,000 comptant. Balance à termes faciles.

Norwood — Horace. Maison de rapport: 3 logis privés. Taxe: seulement $195. Revenu mensuel: $241. Chauffage: gaz. $3,500 comptant. Balance portée par propriétaire.

Norwood — Chemin Ste-Marie. Bungalow: 4 pièces. Salle de récréation. Chambre supplémentaire au sous-sol. Devrait être vendu en février. Taxe: $191. $2,500 comptant. Balance: termes faciles.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
43-974-44C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

Archibald — 10 minutes de l'école. Maison de famille en excellent état. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Carré cimenté pour voiture. Seulement $10,500.

Parc Windsor — Jolie maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Lot clôturé. Près de l'école Vanier. $2,500 comptant plus hypothèque.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
39-927-44C.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Belle assemblée

Notre dernière assemblée fut des plus fructueuses, à plusieurs points de vue. Signalons tout d'abord une très belle assistance. Au moins le double des présences jusqu'à date en 1968. Bravo! Mais, au fait, qui est donc le principal responsable? Nous pensons à un nom en particulier. Mais, peut-être y en a-t-il d'autres. Il est vrai que la question d'initiation éveille toujours une attention particulière.

Nos malades

Nous sommes heureux d'annoncer que nos malades font du progrès, dont les Frères Norb. Pelland, Don Davignon, J.-R. Doiron et Edouard Dumaine. Ce dernier est de retour à la maison. J.-R. Doiron est encore à Deer Lodge. Nous invitons nos automobilistes à piquer une pointe en la direction de ces malades. Souhaitons-leur tous un prompt rétablissement.

Condoléances au Frère Nap. Fillion qui perdait son épouse récemment.

Choses à venir

Bonspiel à St-Adolphe, les 23 et 24 février. Des équipes, au nombre de 18, de St-Adolphe, Ste-Agathe, Winnipeg (4 de Provencher), se disputeront aimablement la palme de la victoire. Frère Henri Morin, nouveau président du sous-Conseil, remplaçant le regretté Frère Pierre Delorme, recevra à bras ouverts les Chevaliers, leurs dames et amis.

Déjà, par sa prodigieuse activité, le Frère Morin se faisait décerner le titre de Chevalier du mois, lors de notre dernière assemblée.

Et l'initiation

Une vraie belle, au Conseil Goulet dimanche dernier, initiait près de 50 nouveaux Chevaliers, dont 13 des plus vaillants de Provencher. Félicitations à Goulet pour un retentissant succès.

Nos membres honoraires

Il faut pour devenir membre honoraire 25 ans de persévérance en la Chevalerie en plus d'avoir atteint l'âge de 65 ans. Provencher est fier de pouvoir, en cette année, faire une présentation spéciale à non moins de 17 nouveaux membres honoraires du Conseil. Que d'années de service cela représente!

Cette présentation se fera à l'assemblée du 22 prochain en nos salles. Invités d'honneur, les Frères Jim Carr, Député d'Etat, et Jos. Royal, notre flambant neuf Député de District. Bravo, vétérans, et "ad multos"!

Nos initiés

En outre, il y aura à cette assemblée présentation à nos initiés, d'épinglettes emblématiques de la Chevalerie. Nous fêterons donc en même temps nos Frères les plus récents ainsi que les plus anciens. N'y manquez pas!

Au fait, les nouveaux, l'équipe Duguay, c'est quelque chose, hein?

Bistouri

Au Sacré-Coeur de Winnipeg

Club du Sacré-Coeur

L'Exécutif du Club du Sacré-Coeur organise une soirée pour les jeunes qui aura lieu le vendredi 1er mars, à 8 h. 30, dans la salle Guertin. L'orchestre "Mantae" fera entendre de la musique très moderne. L'entrée est de $1.00 par personne et tous les jeunes sont cordialement bienvenus.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of EMMA HEBERT, late of the City of Winnipeg, in Manitoba, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 15th day of March, A.D. 1968.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 8th day of February, A.D. 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the Executor.

A la douce mémoire de Mme Napoléon Fillion

Le 29 janvier, l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg était remplie d'une foule nombreuse venue rendre ses derniers hommages à une paroissienne remarquable, Mme Napoléon Fillion, née Marie-Anne Bérard.

J'ai bien dit remarquable. La courte maladie qui l'emporta laissa ses nombreux amis stupéfaits. Mme Fillion, née dans le petit village manitobain de St-Joseph, a vécu comme tout le monde, très simplement, très humblement, mais aussi très chrétiennement. Elle suivit son mari comme jeune épouse dans les environs de St-Jean-Baptiste et Ste-Elisabeth, et comme elle le disait si souvent et sans gêne: "Nous avons été bien pauvres!". Elle éleva une grosse famille, se donnant à toutes les tâches, corps et âme, faisant extraordinairement bien les petites choses. Dieu en tint compte et de ce foyer sont sorties deux religieuses de la Congrégation de Notre-Dame des Missions.

Une fois sa famille élevée, Mme Fillion, avec son époux, acheta une maison, rue McDermot, et y ouvrit un foyer pour les infirmes et les vieillards. On l'a souvent appelée la Mme St-Amant du Sacré-Coeur. Nombre d'épileptiques, d'aveugles, de paralysés et de vieillards séniles reçurent au cours des dix dernières années des soins particuliers et choisis. Ces multiples services étaient toujours donnés avec bonne humeur. Cela prenait une santé de fer, comme on dit.

Il faut dire que les époux Fillion ont été des chrétiens dans la force du mot. On ne peut compter les fois qu'ils se sont dérangés, ensemble, pour accompagner des aveugles, soigner à domicile des pauvres, recueillir des vêtements et de la nourriture, aider des adolescents à trouver de l'emploi, découvrir les renseignements pour venir en aide aux veuves, aux abandonnés, aux vieillards qui n'étaient sous leur charge immédiate.

Mme Fillion était dame de Ste-Anne et membre de la Légion de Marie à la paroisse du Sacré-Coeur. Elle participait à tout ce qui pouvait aider au bien spirituel et à l'éducation dans la paroisse. Elle trouvait moyen de visiter très fréquemment sa mère octogénaire.

Toute sa vie, elle a fait son devoir. Elle est partie en disant à Jésus et à Marie jusqu'au bout "Vous savez bien que je vous aime".

Manie-Tobie

COURS DES OEUFS

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	38.2c
A—moyens	33.9c
A—petits	26.7c

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 8 février 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards.

Les arrivages: 4,200 bovins, 1,550 veaux, 3,400 porcs, 125 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 5,500 bovins, 950 veaux, 2,600 porcs, 60 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$25.50—$26.50
Bons	$25.00—$25.50
Moyens	$23.00—$25.00
Communs	$15.00—$22.50
Génisses	
Choix	$24.00—$24.50
Bonnes	$23.00—$24.00
Moyennes	$21.00—$23.00
Communes	$15.00—$20.00
Vaches	
Bonnes	$17.50—$18.50
Moyennes	$16.00—$17.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$11.00—$16.00
Taureaux	
Bons	$20.50—$21.50
Communs et gras	$15.00—$20.00
Veaux	
Bons et choix	$36.00—$40.00
Moyens	$30.00—$35.00
Communs	$20.00—$29.00

Porcs

Les porcs de catégorie A de $25.65 à $26.65 ($26.45 à la clôture); les truies de $16.60—$16.95.

Agneaux

Les agneaux de bonne qualité ont atteint un prix maximum de $23.00.

Avis de soumissions

L'ancien magasin de la Coopérative de Lorette Manitoba sera prêt à être occupé le ou vers le 1er mars 1968. L'édifice comprend: le magasin, un espace pour l'étalage, un entrepôt et le logement. Le tout situé sur route d'asphalte à une distance d'environ 15 milles de Winnipeg. On invite des soumissions pour achat. Un bail à long terme sera aussi considéré. Ni la plus élevée ni la plus basse des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Les soumissions doivent parvenir au Bureau des Directeurs de la Lorette Consumers' Co-Operative, C.P. 160, Lorette, Manitoba, le ou avant le 29 février 1968.

L. Bouvier, secrétaire.